

SECURITY COUNCIL OFFICIAL RECORDS

NINTH YEAR

675 th MEETING: 20 JUNE 1954 eme SEANCE: 20 JUIN 1954

NEUVIEME ANNEE

CONSEIL DE SECURITE DOCUMENTS OFFICIELS

NEW YORK

TABLE OF CONTENTS	Page
Provisional agenda (S/Agenda/675/Rev.1)	1
Adoption of the agenda	1
Cablegram dated 19 June 1954 from the Minister for External Relations of Guatemala addressed to the President of the Security Council (S/3232)	1
TABLE DES MATIERES	
Ordre du jour provisoire (S/Agenda/675/Rev.1)	1
Adoption de l'ordre du jour	1
Câblogramme, en date du 19 juin 1954, adressé au Président du Conseil de sécurité par le Ministre des relations extérieures du Guatemala (S/3232)	1

Relevant documents not reproduced in full in the texts of the meetings of the Security Council are published in quarterly supplements to the Official Records.

Symbols of United Nations documents are composed of capital letters combined with figures. Mention of such a symbol indicates a reference to a United Nations document.

* *

Les documents pertinents qui ne sont pas reproduits in extenso dans le texte des séances du Conseil de sécurité sont publiés dans des suppléments trimestriels aux Documents officiels.

Les cotes des documents de l'Organisation des Nations Unies se composent de lettres majuscules et de chiffres. La simple mention d'une cote dans un texte signifie qu'il s'agit d'un document de l'Organisation.

SIX HUNDRED AND SEVENTY-FIFTH MEETING

Held in New York, on Sunday, 20 June 1954, at 3 p.m.

SIX CENT SOIXANTE-QUINZIEME SEANCE

Tenue à New-York, le dimanche 20 juin 1954, à 15 heures.

President: Mr. H. C. LODGE (United States of America).

Present: The representatives of the following countries: Brazil, China, Colombia, Denmark, France, Lebanon, New Zealand, Turkey, Union of Soviet Socialist Republics, United Kingdom of Great Britain and Northern Ireland, United States of America.

Provisional agenda (S/Agenda/675/Rev.1)

- 1. Adoption of the agenda.
- 2. Cablegram dated 19 June 1954 from the Minister for External Relations of Guatemala addressed to the President of the Security Council.

Adoption of the agenda

The agenda was adopted.

Cablegram dated 19 June 1954 from the Minister for External Relations of Guatemala addressed to the President of the Security Council (\$\sigma /3232)

- 1. The PRESIDENT: The President believes that he should inform the Council that there is also before it a draft resolution sponsored by the Governments of Brazil and Colombia [S/3236] concerning the referral of this proposition to the Organization of American States and a letter from the representative of Cuba [S/3235/Rev.1] to the same effect. As these go to the fundamental question of venue, I feel that I should mention this fact now for the information of the Council.
- 2. Under the provisions of Article 32 of the Charter, I invite the representatives of Guatemala, Honduras and Nicaragua to come to the table.
- At the invitation of the President, Mr. Castillo Arriola, representative of Guatemala; Mr. Carias, representative of Honduras, and Mr. Mena Solórzano, representative of Nicaragua, took places at the Council table.
- 3. Mr. CASTILLO ARRIOLA (Guatemala) (translated from Spanish): It is my duty—one in which I take pleasure—to begin by expressing the unshakeable faith which I personally, as a result of working with the United Nations for three years, and my Government have in this Organization, one of the greatest advances the States of the world have made in their search for effective means to ensure peaceful coexistence among nations. This faith was strengthened today when the United Nations met, in all justice, at the earliest moment in order to consider the tragic situation which is arising in my country, Guatemala.

Président: M. H. C. LODGE (Etats-Unis d'Amérique).

Présents: Les représentants des pays suivants: Brésil, Chine, Colombie, Danemark, France, Liban, Nouvelle-Zéla de, Turquie, Union des Républiques socialistes soviétiques, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Etats-Unis d'Amérique.

Ordre du jour provisoire (S/Agenda/675/Rev.1)

- 1. Adoption de l'ordre du jour.
- Câblogramme, en date du 19 juin 1954, adressé au Président du Conseil de sécurité par le Ministre des relations extérieures du Guatemala.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

Câblogramme, en date du 19 juin 1954, adressé au Président du Conseil de Sécurité par le Ministre des relations extérieures du Guatemala (S/3232)

- 1. Le PRESIDENT (traduit de l'anglais): Le Conseil est également saisi d'un projet de résolution [S/3236], présenté par les Gouvernements du Brésil et de la Colombie et tendant à renvoyer la proposition du Guatemala à l'Organisation des Etats américains, ainsi que d'une lettre dans le même sens du représentant de Cuba [S/3235/Rev.1]. Etant donné que ces textes intéressent le fond même de la question en discussion, je crois devoir les signaler au Conseil.
- 2. En application de l'Article 32 de la Charte, j'invite les représentants du Guatemala, du Honduras et du Nicaragua à prendre place à la table du Conseil.

Sur l'invitation du Président, M. Castillo Arriola, représentant du Guatemala, M. Carías, représentant du Honduras, et M. Mena Solórzano, représentant du Nicaragua, prennent place à la table du Conseil.

3. M. CASTILLO ARRIOLA (Guatemala) (traduit de l'espagnol): J'ai le devoir et aussi le désir d'exprimer pour commencer la foi inébranlable de mon gouvernement et la mienne dans l'Organisation des Nations Unies aux travaux de laquelle j'ai l'honneur de participer depuis trois ans. Nous la considérons en effet comme l'un des plus grands triomphes des Etats dans leur recherche de moyens efficaces pour assurer une coexistence pacifique entre les nations. Cette foi a été renforcée aujourd'hui par la hâte qu'a mise le Conseil, épris de justice, à se réunir pour connaître de la situation tragique qui est sur le point de se produire dans mon pays, le Guatemala.

- 4. I wish to express my profound gratitude to the President of the Security Council for having agreed to call this meeting today. He did what was right. I would particularly like to express publicly my gratitude to the representatives of the States members of this Council who placed the legitimate interests common to all of us, the maintenance of peace and security in any part of the world, before the week-end rest which was their due; for, however small the spark, we must not in this day and age spare any effort to prevent its flaring into war.
- 5. Not one of the representatives with whom I was able to get in touch yesterday to ask them to agree to an immediate meeting of the Security Council refused to co-operate. I would particularly thank the representatives of the sister republics of Brazil and Colombia and those of the United Kingdom, Turkey and the Soviet Union—the five coveries I was able to reach. I feel that the other countries also deserve my gratitude, for had I been able to communicate with them they too would have agreed.
- On behalf of my country I wish to declare categorically and publicly that the Republic of Guatemala has been invaded by expeditionary forces forming part of an unlawful international aggression. This international aggression i the outcome of a vast international conspiracy which has been directed against my country for some time and which, let me say for the record, Guatemala reported officially to the United Nations on two occasions. And now, to add to this intensive campaign of defamation intended to convince world public opinion of the justice of these devious plans, we are confronted with an act of criminal aggression against Guatemala, one which has so far gone unpunished. Fortunately, public opinion has not been deceived in a single country; and even though only one side of the picture has been given, peopleeven people ignorant of the true state of affairs in Guatemala - have felt, have indeed been confident, thanks to the sense of honesty innate in all human beings, that there is another side to the picture, namely justice, independence and democracy, the very features which distinguish my country.
- 7. Those who have today conspired to stifle democracy in the name of a false freedom already stand condemned by public opinion and will undoubtedly be condemned by history. They did not try to, nor could they, hide their great joy at hearing that there was war in Guatemala and that Guatemala had been invaded since they were sure that to overcome a small country which had intentionally been left defenceless, they had taken the best measures to achieve their end, which was the destruction of a true democracy in America.
- 8. The battle for Guatemala has begun. The battle which has threatened us for so long has started. The people of Guatemala are now undergoing an international invasion masked as a movement of exiles, of whom only a small number in the expeditionary forces which have violated Guatemala's soil. The expeditionaries are foreign forces. Nevertheless, as one more demonstration by my country of its love for peace and

- 4. Je tiens à exprimer mes remerciements les plus sincères au Président du Conseil de sécurité, qui a consenti à convoquer cette séance dès aujourd'hui. Ce faisant, il a agi avec équité. Je tiens tout particulièrement à remercier les représentants des Etats membres du Conseil de sécurité qui ont renoncé à un repos auquel ils avaient droit en cette fin de semaine, pour se préoccuper d'une question qui, très légitimement, nous intéresse tous: le maintien de la paix et de la sécurité dans le monde entier. En effet, si petite que soit l'étincelle d'où risque de sortir la guerre, nous, hommes du XXème siècle, ne devons ménager aucun effort pour la prévenir.
- 5. Aucun des membres du Conseil avec lesquels j'ai pu me mettre en rapport hier pour leur demander d'accepter une réunion immédiate du Conseil de sécurité ne m'a refusé son concours. Je tiens à remercier tout spécialement les ambassadeurs des républiques-sœurs du Brésil et de la Colombie, ainsi que ceux du Royaume-Uni, de la Turquie et de l'Union soviétique, qui sont les cinq membres du Conseil avec lesquels j'ai pu me mettre en rapport. Les autres membres du Conseil méritent aussi ma reconnaissance car il n'est pas douteux que, si j'avais pu entrer en rapport avec eux, ils auraient, eux aussi, accédé à ma demande.
- Au nom de mon pays, j'ai l'honneur de déclarer publiquement et catégoriquement que la République du Guatemala a été envahie par des forces expéditionnaires qui se livrent, sur le plan international, à une agression illégitime. Cette agression internationale est le résultat d'une vaste conspiration internationale dont mon pays est victime depuis un certain temps déjà et que - je le signale pour qu'il en soit pris acte nous avons dénoncée officiellement, à deux reprises, à l'Organisation des Nations Unies. A cette intense campagne de diffamation qui, pour tenter de justifier de tortueux desseins, a cherché à tromper l'opinion mondiale, vient de s'ajouter, aujourd'hui, une agression criminelle contre le Guatemala, agression qui, jusqu'ici, est demeurée impunie. Heureusement, il n'existe pas un seul pays au monde dont l'opinion publique ait pu être trompée, et, même si l'on n'a fait voir qu'un aspect des choses, les hommes du monde entier, foncièrement honnêtes, même s'ils ignorent la situation réelle de mon pays, pressentent, je dirai même sont convaincus qu'il existe un autre aspect des choses, qu'il y a la justice, l'indépendance et la démocratie; ce sont trois termes que l'on peut employer sans hésiter quand on parle de mon pays.
- 7. Ceux qui ont comploté maintenant pour étouffer la démocratie au nom d'une fausse liberté sont dès à présent jugés par l'opinion publique, et ils le seront, sans aucun doute, par l'histoire. Ils n'ont pas voulu et n'ont pas pu dissimuler leur joie monstrueuse lorsqu'ils ont appris qu'au Guatemala il y avait la guerre, il y avait une invasion, étant persuadés que, pour attaquer un petit pays laissé intentionnellement sans défense, ils avaient fourni les meilleurs moyens pour atteindre leur but, qui n'est autre que la destruction d'une démocratie américaine légitime.
- 8. La bataille du Guatemala est commencée. La bataille qui depuis si longtemps nous menaçait a été déclenchée. Aujourd'hui, le peuple du Guatemala est victime d'une invasion internationale qui se dissimule derrière le masque sournois d'un mouvement d'exilés, alors que tout indique que ces derniers ne sont que fort peu nombreux dans les forces expéditionnaires qui ont envahi le sol du Guatemala. Les membres des forces

peaceful international coexistence, the Guatemalan army has not wished to take decisive action to halt the aggression, especially at points near our sister Republic of Honduras, while this Council, and no other organization, is intervening to prevent useless bloodshed. In this way it would also avoid any accusation of provoking frontier incidents which might be used to justify the aggression. But the people and Government of Guatemala refuse as one man to tolerate this international attempt to unseat the first democratic government my country has had in this century. It is for this reason that we wished, in strict compliance with our international obligations to the United Nations, to bring this delicate problem before the Security Council so that, in scrupulous and unequivocal compliance with its duties and obligations as laid down categorically in the Charter, the Council might carry out its task of preventing a war which might spread, and of preserving world peace and security.

- 9. I have had no hesitation in beginning to give you this account of the present situation in my country and in relating before the Security Council on this occasion, albeit briefly, the background, past and prevent, and basis of the Guatemala problem. I regret that I learned officially only this morning that the meeting would take place. My statement may prove lengthy; but I hope representatives will bear with me in view of the urgency of the problem and the distress of my people. Many of the facts are well known; hence I shall state only those which I believe to be significant.
- 10. For some time past the most active and intensive campaign ever conducted against a country like mine has been waged against Guatemala. This campaign has been based on utterly false and tendentious reports. Its sole purpose has been to prepare the way for open intervention in the domestic affairs of our country. This campaign, set on foot by the United Fruit Company and other monopolies operating in the country and encouraged by the United States State Department, has sought to represent Guatemala as an outpost of Soviet communism on the American continent, a tool of Moscow and a spearhead of the Soviet Union against! the United States. Guatemala has also been unjustly accused of being a disturber of the peace in the American continent and a threat to the security of the countries of the Western Hemisphere. In view of this, and to prevent any action being taken against it, Guatemala submitted to the United Nations and the Security Council on 1 April 1953 a statement, for information and for historical record, that its sovereignty and independence were faced with a most serious menace. I would ask members of the Security Council to bear in mind and to look up this document, which was distributed as an official Security Council document dated 15 April 1953 [S/2988]. I will not weary you by reading the text but should like to emphasize some of the chief facts which my Government reported to the Security Council as early as that time.

expéditionnaires sont des étrangers; néanmoins, pour donner une nouvelle preuve de l'amour de mon pays pour la paix, de son désir de vivre en paix avec les autres pays, l'armée du Guatemala n'a pas voulu entreprendre une action décisive pour arrêter l'agression, surtout dans le voisinage du territoire de la Républiquesœur du Honduras, tant que le Conseil de sécurité et lui seul - s'efforce d'éviter une effusion de sang inutile; en même temps, mon pays a voulu éviter qu'on puisse l'accuser d'avoir provoqué des incidents de frontière que des esprits mul intentionnés auraient pu invoquer comme prétexte d'une agression. Cependant, le peuple et le Gouvernement du Guatemala, étroitement solidaires, ne sont pas disposés à tolérer ces efforts internationaux qui tendent à renverser le premier gouvernement démocratique que mon pays ait connu depuis le début du siècle. C'est pourquoi nous avons souhaité, nous conformant strictement aux obligations qui nous incombent vis-à-vis de l'Organisation des Nations Unies, porter tout d'abord cette question délicate à la connaissance du Conseil de sécurité afin que celui-ci, remplissant strictement et sans se dérober les fonctions et les obligations qui sont les siennes aux termes de la Charte, s'acquitte de sa mission qui est d'éviter une guerre qui pourrait s'étendre, et de maintenir la paix et la sécurité dans le monde.

- 9. Pas un instant je n'ai douté de la nécessité d'exposer la situation actuelle de mon pays et d'indiquer brièvement au Conseil de sécurité toutes les données du problème du Guatemala, tous les faits passés et actuels. Je regrette uniquement de n'avoir su que ce matin que le Conseil se réunirait aujourd'hui. Mon exposé sera peut-être long, mais le problème lui-même, l'urgence qu'il présente et les souffrances de mon peuple m'autorisent à faire appel à la patience des membres du Conseil. Beaucoup de faits sont bien connus, et je me bornerai donc à évoquer ceux qui me paraissent d'une importance capitale.
- Depuis un certain temps, le Guatemala est l'objet de la campagne la plus active et la plus intense qui air jamais été déclenchée contre un pays comme le mien. Cette campagne a pris pour point de départ des renseignements entièrement faux et tendancieux. Son unique objet était de préparer le climat en vue d'une intervention non déguisée dans les affaires intérieures de notre patrie. Cette campagne, lancée par la United Fruit Company et les autres monopoles qui opèrent dans le pays, et favorisée par le Département d'Etat des Etats-Unis, tendait à faire apparaître le Guatemala comme un poste avancé du communisme soviétique sur le continent américain, comme un instrument de Moscou, comme une sorte de fer de lance de l'Union soviétique dirigé contre les Etats-Unis; le Guatemala a aussi été injustement accusé de troubler la paix sur le continent américain et de menacer la sécurité des pays de l'hémisphère occidental. En présence de cette situation et pour prévenir une action quelconque dirigée contre lui, le Guatemala a informé l'Organisation des Nations Unies et le Conseil de sécurité, le 1er avril 1953, à toutes fins utiles, et pour en prendre acte devant l'histoire, que sa souveraineté et son indépendance étaient très gravement menacées. Je prie les membres du Conseil de sécurité de bien vouloir se souvenir de ce document, qui a été distribué en tant que document officiel du Conseil de sécurité, le 15 avril 1953 [S/ 2988]. Je ne vais pas leur en imposer la lecture, mais je tiens à rappeler quelques-uns des faits principaux que mon gouvernement a dès lors dénoncés au Conseil de sécurité.

- 11. Since the Guatemalan Revolution of 1944, newspaper chains in the United States, newspaper undertakings in other countries and the largest North American news agencies have carried on a systematic propaganda campaign of false and tendentious reports which, taking advantage of the Thernational tension that has prevailed for some years, attempts to represent Guatemala as an outpost of Soviet communism on the American continent.
- 12. Among these actions designed to cause enmity between Guatemala and the friendly nation of the United States, with which my country has repeatedly and in all sincerity emphasized its wish to preserve the most correct, respectful and friendly relations, mention must be made of the unfortunate activities in which the former United States Ambassador to Guatemala, Mr. Richard Patterson, engaged during his tenure of that post. Mr. Patterson announced openly that the Government then headed by Mr. Juan José Arévalo would be overthrown as the result of international pressure. He incited various groups of conspirators to engage in subversive activities against the constitutional regime and expressed to high officials of the Guatemalan Government the opinion that the Guatemalan problem was a matter which could easily be settled, as it represented a just claim and involved only a few million dollars. But he said that if the United States were to give way in the case of Guatemala, it would be obliged to do so elsewhere, which would mean a loss of many thousand million dollars.
- 13. This was the background in 1953. I shall not weary representatives by reading the whole or other parts of the document, but would ask them to bear it in mind for their better understanding of the problem.
- 14. In February 1954 my country publicly announced that it had obtained convincing proof of the complicity and assistance of certain international groups and large interests in destroying the threatened Guatemalan democracy. In February 1954 my Government learned of a vast conspiracy with funds from outside Guatemala, in which the complicity of a certain Central American country was clearly proved. I have that convincing proof here, and it is in the archives of Guatemala; it has been attested not only by non-nationals of Guatemala, but also by members of the diplomatic corps. My country has given the widest circulation to these proofs documents in which the present leader of the expeditionary forces, who is certainly a Guatemalan, has obtained such assistance. I which also to stress that when my country and my Government published these documents this year and publicly denounced this conspiracy against my country it made absolutely no accusation against any government - not even against governments that are unfriendly to Guatemala, and much less against the Government of the U ited States, a country with which we have at all time maintained sincere friendship. But the assistance is recounted in these documents. Colonel Castillo Armas stated in a letter, of which there is a photostat copy in this document - but which I regret I cannot circulate as I have only one copy of it — that the movement for the invasion of Guatemala has the open approval of the Government of the north. We make no accusations against the United States Government. We merely publish the correspondence which Castillo Armas himself - and I state the source: another Guatemalan in exile - had with Mr. Anastasio Somoza of Nicaragua.

- 11. Depuis la révolution guatémaltèque de 1944, des trusts de journaux des Etats-Unis, des entreprises de presse d'autres pays et les plus grandes entreprises d'information de l'Amérique du Nord ont organisé une campagne systématique d'informations fausses et tendancieuses qui, exploitant la tension internationale qui existe depuis plusieurs années, cherchait à faire apparaître le Guatemala comme un bastion avancé du communisme soviétique sur le continent américain.
- Parmi les attitudes qui tendaient à envenimer les relations entre le Guatemala et les Etats-Unis, qui sont un pays ami, avec lequel le Guatemala a, à plusieurs reprises et avec une sincérité profonde, déclaré catégoriquement qu'il tenait à entretenir des relations d'estime et d'amitié, il faut signaler l'activité funeste de M. Richard Patterson, ancien Ambassadeur des Etats-Unis au Guatemala. Il a déclaré sans ambages, à l'époque où il exerçait ses fonctions, que le Gouvernement guatémaltèque, qui était alors présidé par M. Juan José Arévalo, serait renversé grâce à une pression internationale. Il a incité divers groupes de conspirateurs à se livrer à des actes subversifs contre le gouvernement constitutionnel, et il a fait savoir à de hauts fonctionnaires guatémaltèques que le problème de notre pays était facile à régler, car c'était une juste cause et il ne s'agissait que de quelques miliions de dollars. Mais ii a dit que, si les Etats-Unis cédaient dans le cas du Guatemala, ils se verraient obligés d'en faire autant dans d'autres pays, ce qui signifierait la perte de milliards de dollars.
- 13. Ces faits se sont produits en 1953. Je ne fatiguerai pas les membres du Conseil en leur donnant lecture de ce document ou de certains autres paragraphes. Je leur demanderai toutefois de s'en souvenir et d'en tenir compte.
- En février 1954, mon pays a déclaré publiquement qu'il disposait de preuves convaincantes de la complicité de certains milieux internationaux et de certains grands intérêts financiers dans l'action tendant à renverser la démocratie au Guatemala. En février 1954, mon gouvernement a découvert une vaste conspiration financée par des capitaux étrangers et a pu prouver clairement qu'un pays de l'Amérique centrale s'y trouvait impliqué. J'ai ici, et il y a dans les archives du Guatemala, des preuves certaines, confirmées par des personnes qui, non seulement ne sont pas guatémaltèques, mais encore font partie du corps diplomatique. Mon pays a donné à ces preuves la plus large diffusion; nous avons, dis-je, des documents qui établissent que le chef actuel des forces expéditionnaires, qui est certainement guatémaltèque, a obtenu de l'aide. Je tiens d'ailleurs à souligner que, lorsque mon gouvernement a publié cette année ces documents et a dénoncé publiquement cette conspiration fomentée contre mon pays, il n'a formulé aucune, absolument aucune accusation contre aucun gouvernement, pas même les gouvernements dont l'attitude n'est nullement amicale à l'égard du Guatemala, et encore moins contre le Gouvernement des Etats-Unis, pays avec lequel nous avons toujours entretenu les relations les plus franchement amicales. Ces documents indiquent qu'il y a une aide extérieure. Dans une lettre dont la photocopie figure parmi ces documents — je regrette de ne pouvoir la communiquer au Conseil, car je n'en possède qu'un exemplaire — le colonel Castillo Armas déclare que le mouvement d'invasion contre le Guatemala est approuvé sans réserve par le gouvernement d'un pays du nord. Quant à nous, nous n'avons formulé aucune accusation

All the conspiracy, all the assistance, is demonstrated in these authentic pieces of evidence, photostat copies of which are contained in the document which I have here.

- 15. Castillo Armas wrote to Colonel Anastasio Somoza de Baile on 7 November 1953 that he was informed and I quote the sources — that he would go to Nicaragua as soon as the President of Nicaragua returned from a tour of several South-American countries. The activities of Castillo Armas, who normally resides in the city of Tegucigalpa, are supported by his relations with General Anastasio Somoza, President of Nicaragua, and his son, Colonel Anastasio Somoza de Baile, who does business through the firm of "A. Samoza y Cía. Ltda.", with headquarters at Managua. The liaison agent between Mr. Castillo Armas and Messrs. Somoza is Mr. José Isaac Delgado, Commercial Attaché to the Panamanian Embassy in Nicaragua. From the photostat copies of the documents in question, which will be exhibited if necessary, the people realized that Castillo Armas had placed in the hands of foreign officials the fate of the movement which, according to the future invaders of Guatemala, was called upon to save the country.
- 16. Mr. Castillo Armas wrote them on 20 September, and the Somozas replied on a number of occas, as in accordance with documents which are included here. My country denounced this 1954 conspiracy, of which it has authentic evidence in Guatemala. Mr. Shuck, former chief of the United States military aviation mission to my country, who asked for his discharge, his release from the United States Army in 1952 and who then came to work and live in Guatemala, was in charge of the operations.
- 17. The Guatemalan Army loves peace, but it is capable of repelling any armed aggression against the republic. The Guatemalan Army has been practically disarmed. For many years it has felt the need to secure arms for the defence of the national territory. It is a proven fact that Guatemala made repeated requests to the United States Government for arms, but those requests were refused, notwithstanding the fact that the imminent danger of invasion in which my country stood had been revealed.
- 18. Shortly before the invasion of my country, not only did the defamatory campaign against Guatemala continue with unabated intensity, but events occurred which convinced us that an armed action against our country was being plotted for an early date. The efforts of the United States Secretary of State to participate with other governments in interference in my country's affairs culminated at the Tenth Inter-American Conference held at Caracas, at which the attempt was made to brand my country a threat to the peace of the continent. A disarmed country could not be a menace to anyone.
- 19. I do not propose to recount the incidents of the conference at Caracas because I think the Press has dealt with them sufficiently and that the members of the Security Council know what happened there.

- contre le Gouvernement des Etats-Unis. Nous nous sommes simplement bornés à publier la correspondance que ledit Castillo Armas j'indique la source: il s'agit d'un autre Guatémaltèque en exil a échangée avec M. Anastasio Somoza, du Nicaragua. Toute la complicité, toute l'aide fournie est attestée par ces preuves dignes de foi, dont les photocopies figurent dans le document qui est en ma possession.
- 15. Castillo Armas a écrit au colonel Anastasio Somoza de Baile, le 7 novembre 1953, qu'il était informé — et je cite mes sources — qu'il se rendrait au Nicaragua dès que le Président du Nicaragua serait revenu de sa tournée dans divers pays sud-américains. L'activité de Castillo Armas, qui réside habituellement à Tegucigalpa, s'appuie sur ses relations avec le général Anastasio Somoza, Président du Nicaragua, et avec son fils, le colonel Anastasio Somoza de Baile, qui exerce une activité commerciale par l'intermédiaire de la firme "A. Somoza et Cie, S. A.", dont le siège est à Managua. L'agent de liaison entre M. Castillo Armas et MM. Somoza est M. José Isaac Delgado, attaché commercial de l'Ambassade du Funama au Nicaragua. Par les photocopies des documents pertinents, que je soumettrai le cas échant au Conseil, le peuple a pu constater que Castillo Armas avait confié à des personnalités officielles étrangères les destinées de ce mouvement qui, aux dires des futurs envahisseurs du Guatemala, devait sauver le pays.
- 16. J'ai ici une lettre de M. Castillo Armas à M. Somoza, en date du 20 septembre, et ils lui ont répondu à plusieurs reprises; je possède le texte de ces réponses. Ce complot organisé en 1954, mon pays l'a dénoncé, et on en possède au Guatemala des preuves sérieuses. Il y avait, comme chef des opérations, M. Shuck, ancien chef de la Mission militaire aérienne des Etats-Unis dans mon pays, qui en 1952 a pris sa retraite et a quitté l'armée des Etats-Unis pour s'établir et travailler au Guatemala.
- 17. L'armée du Guatemala est éprise de paix, mais elle est capable de repousser toute agression armée dirigée contre la République. L'armée du Guatemala a été virtuellement désarmée. Pendant de nombreuses années, l'armée guatémaltèque a cherché à se procurer des armes pour la défense du territoire national. Il est démontré que le Guatemala a adressé des demandes réitérées au Gouvernement des Etats-Unis en vue d'obtenir des armes, mais ces demandes ont été rejetées, bien que le Guatemala ait dénoncé l'imminent danger d'invasion qui le menaçait.
- 18. Peu avant l'invasion de mon pays, non seulement la campagne de dénigrement contre le Guatemala s'est poursuivie avec la même intensité, mais encore certains faits nous ont convaincus qu'une action armée se préparait à brève échéance contre notre pays. Les efforts du Secrétaire d'Etat des Etats-Unis pour intervenir au Guatemala, avec d'autres gouvernements, ont atteint leur point culminant à la dixième Conférence interaméricaine qui s'est tenue à Caracas et au cours de laquelle mon pays a été dénoncé comme une menace contre la paix du continent. Or, un pays qui était désarmé ne pouvait constituer une menace contre personne.
- 19. Je ne compte pas exposer les divers incidents qui se sont produits à la Conférence de Caracas, car j'estime que la presse leur a donné une publicité suffisante et que les membres du Conseil savent parfaitement ce qui s'est passé.

- 20. I do not wish to make any statement concerning the results, the aims or the objectives of the Tenth Conference, but I certainly should like to read, as a background to this whole situation, a few Press comments from many countries, from several countries, from the Press of all persuasions and leanings, which dealt with this matter at that time. The Christian Science Monitor said that, despite the fact that the Latin Americans voted for the anti-communist resolution sponsored by the United States, many of them were not completely convinced that communist influence in Guatemala was really a threat to the United States or to hemispheric solidarity. Later on, after the conference had adopted the anti-communist resolution and the Guatemalan representative had stated that he repudiated it as an attempt to intervene in his country, some representatives spoke as though they regretted having voted for the resolution.
- 21. Such was the atmosphere at Caraças. But today, even if the Guatemalan representative appears in the guise of the vanquished, he has none the less turned his suffering to good account; and in the applause with which some of his remarks have been received the real feelings of a large proportion of the Latin-American representatives have been revealed.
- Bohemia, the great organ of Cuban opinion, referred to the conference of Foreign Ministers at Caracas in the following terms: "There are Guatemalans who profess this or that viewpoint just as there are people in the United States who profess them, but the fact that such people exist is no basis for an assertion that Guatemala is communist or is a communist danger. Furthermore, it is contradictory to call Guatemala Communist and try to expel if from the community of American peoples while the United States is rendering nulitary, economic and technical assistance to a regime in Yugoslavia which does not deny its communism. Where does this leave us? Is the West opposed to communism or is it not? Guatemala considers that only peace, only the peaceful coexistence of peoples, can overcome backwardness and establish a human race free of fears and difficulties."
- 23. Certain comments were made at that time in American newspapers, of which I shall quote only a few. For instance, Mr. Walter Lippman said that it appeared plain enough that the resolution could not achieve what was called a unanimous vote and that, if it was adopted, it would be adopted reluctantly and under pressure. This was the atmosphere in which efforts were made at Caracas to represent my country as a danger to the peace of the continent.
- 24. Even such conservative newspapers as the few I am going to quote already had a clear view of the Guatemalan situation. Le Monde of Paris referred to the anti-communist resolution in an editorial as follows: "Those who supported it most enthusiastically were just those dictatorial governments whose power rests on a military junta and on the official representatives of the great United States companies. These governments owe their existence solely to the protection of the United States. If free elections could be organized in their countries it would not be communism that would come to power, but left-wing anti-communist political movements which, moreover, would be firmly resolved to reopen negotiations over the advantages obtained by foreign monopolies. It is quite understood

- 20. Je ne veux rien dire des résultats, des propositions ou des objectifs de cette conférence, mais j'aimerais, pour expliquer la situation actuelle, donner lecture de quelques commentaires de presse parus, à l'époque, dans des pays très divers et dans des journaux de toutes opinions et de toutes tendances, au sujet de la Conférence de Caracas. Le Christian Science Monitor a déclaré qu'en dépit du vote des pays de l'Amérique latine en faveur de la résolution anticommuniste présentée par les Etats-Unis, nombre d'entre eux ne sont pas absolument persuadés que l'influence communiste au Guatemala constitue réellement une menace pour les Etats-Unis ou pour la solidarité de l'hémisphère. Plus encore, après l'adoption de la résolution anticommuniste par la Conférence, après que le représentant du Guatemala l'eut repoussée parce qu'il y voyait une intervention dans les affaires intérieures de son pays, certains délégués ont tenu des propos qui permettaient de penser qu'ils regrettaient d'avoir voté en faveur de cette résolution.
- 21. Voilà ce qu'a été l'atmosphère de Caracas; mais aujourd'hui il semble que, si le délégué du Guatemala a été vaincu, ses malheurs n'ont pas été sans compensation, car les applaudissements chaleureux qu'ont provoqués quelques-unes de ses interventions ont mis en évidence les sentiments véritables d'un grand nombre des délégués des pays de l'Amérique latine.
- Bohemia, le grand journal cubain, a écrit à propos de la Conférence des ministres des affaires étrangères à Caracas: "Il y a des Guatémaltèques qui ont telles ou telles opinions, et il y a des Nord-Américains qui ont les mêmes opinions, mais cela n'autorise pas à dire que le Guatemala est communiste ou constitue un péril communiste. En outre, il y a quelque chose de contradictoire à dire que le Guatemala est communiste, et à vouloir le bannir du concert des peuples américains, alors que les Etats-Unis accordent une aide militaire, économique et technique au Gouvernement yougoslave qui, lui, ne se cache pas d'être communiste. Où en sommes-nous? L'Occident est-il, oui ou non, opposé au communisme? Le Guatemala estime que seule la paix, la coexistence pacifique de tous les peuples, permettront de surmonter les difficultés et de créer une humanité sans craintes et sans soucis.'
- 23. Je citerai maintenant quelques commentaires de journaux américains remontant à cette époque; je n'en citerai que peu. M. Walter Lippman, par exemple, a écrit qu'il semblait assez clair que la résolution ne pourrait faire l'unanimité, et, si elle venait à être adoptée, ce serait à contre-cœur et sous la pression. C'est dans ce climat qu'ont été déployés, à Caracas, les efforts tendant à faire apparaître mon pays comme une menace contre la paix du continent.
- 24. Même des journaux aussi conservateurs que ceux que je vais citer avaient une idée exacte de la situation qui existait au Guatemala. L'éditorialiste du journal Le Monde, de Paris, parlait de la résolution anticommuniste dans les termes suivants: "Les gouvernements qui l'ont défendue avec le plus d'enthousiasme sont justement les gouvernements dictatoriaux qui s'appuient sur une camarilla militaire et sur les représentants officiels des grandes sociétés nord-américaines. Ces gouvernements ne doivent leur existence qu'à la protection des Etats-Unis. S'il était possible d'organiser des élections libres dans ces pays, ce ne serait pas le communisme qui viendrait au pouvoir, mais les mouvements politiques de gauche, anticommunistes, fermement décidés d'autre part à remettre en question les

that this prospect holds no charms for Standard Oil or United Fruit, which prefer to deal with regimes which are strong on the home front and little inclined to come to terms with the democratic principles established by the United States."

- 25. This is the case in my country. In my country free elections were held in 1944. After half a century of oppression and tyranny there was established a democratic g vernment which sought to give my country a standard of living which we have approved and applauded here. It sought to secure for the people of Guatemala the enjoyment of human rights, respect for the most essential human rights. It is exactly this endeavour which an attempt is now being made to stifle.
- 26. "What is needed," said Mr. Hallet, interpreting the viewpoints he heard expressed, "is some sort of encouragement of the kind given to the peoples of Eastern Europe by the Secretary of State, Mr. John Foster Dulles, and other high officials of the United States: future freedom and a share in government." And that is what my Government has done; it has brought about participation in government by our people. Mr. Hallett went on to say, "In contrast, the United States had repeatedly given economic assistance to the dictators and had also made military concessions to them to strengthen their armed forces, which, as the majority of Latin Americans believed, would never be used otherwise than against their own peoples."
- 27. The opinion expressed by the noble people of Uruguay through its representative became very widely known in those days. The Uruguayan representative said; In the opinion of the Uruguayan man in-the-street—he was referring to that country's people, a great people—the United States was entirely on the side of the hemisphere's dictators and did not seem to be much concerned with the democratic aspirations of the peoples of the continent." I am still quoting Mr. Hallett, the well-known North-American commentator.
- 28. Later on the Uruguayan representative said: "We should very much like to secure the support of our people for the United States. But we cannot say much about its policy towards authoritarian governments, nor can we say with complete conviction that the United States is in favour of freedom for all men."
- 29. I could not ignore the authoritative opinion of Mr. Velasco Ibarra, President of Ecuador, who, commenting on the Caracas meeting, said: "For us the right way to fight communism is not through declarations which more or less conceal direct or veiled threats of intervention. In Latin America, which is loyal to the Monroe Doctrine, we shall always resist any intervention. Every South American and Latin American country has the right, within representative and democratic limits, to organize its government as it pleases and to adopt economic reforms on the scale and of the type it chooses."
- 30. Mr. Fabela of Mexico wrote in the important Mexican newspaper *Excelsior*: "You can be sure that no American country will fail to combat communism or will fold its hands and ignore overt or surreptitious

- avantages consentis aux monopoles étrangers. Il est évident que cette perspective ne plaît guère à la Standard Oil ou à la United Fruit, qui préfèrent traiter avec des régimes forts à l'intérieur et peu disposés à s'accommoder des principes démocratiques proclamés par les Etats-Unis".
- 25. Et tel est le cas de mon pays. Dans mon pays, des élections libres ont été organisées en 194%. Après un demi-siècle d'oppression et de tyrannie, un gouvernement démocratique a été établi, qui s'est efforcé de donner à mon pays un niveau de vie que nous préconisons ici avec chaleur. Ce gouvernement s'est efforcé d'assurer au peuple guatémaltèque le respect des droits de l'homme, celui des droits de l'homme les plus élémentaires. Et c'est justement ce que l'on cherche aujourd'hui à supprimer.
- 26. "Ce qu'il faut—dit M. Hallett, interprétant les avis qu'il a entendu émettre—c'est un certain stimulant, comme celui que M. Foster Dulles, Secrétaire d'Etat, et d'autres hauts fonctionnaires des Etats-Unis ont donné aux peuples de l'Europe orientale: liberté future et participation au gouvernement." Or, c'est précisément ce que mon gouvernement a fait: il a permis à motre peuple de participer au gouvernement du pays. "En revanche—et je cite toujours—les Etats-Unis ont à plusieurs reprises accordé leur aide économique aux dictateurs et ils leur ont même octroyé des avantages militaires pour leur permettre d'augmenter leurs forces armées, forces qui—affirme la majorité des pays de l'Amérique latine—ne seront utilisées que contre les peuples de ces pays."
- 27. Le noble peuple de l'Uruguay, par la bouche de son illustre représentant, a fait nettement connaître son opinion à l'époque. Le représentant de l'Uruguay a dit: "L'homme de la rue en Uruguay" il s'agissait du peuple uruguayen, qui est un grand peuple estime que les Etats-Unis appuient sans réserve les dictateurs de l'hémisphère et ne semblent pas se préoccuper des aspirations démocratiques des peuples du continenc." Je cite toujours M. Hallett, journaliste nord-américain bien connu.
- 28. Plus loin, il fait une autre citation. "Nous aimerions beaucoup a dit le représentant de l'Uruguay que notre peuple appuie les Etats-Unis. Mais nous ne pouvons guère lui expliquer la politique de ce pays à l'égard des gouvernements autoritaires, et nous ne pouvons pas lui affirmer avec une conviction absolue que les Etats-Unis défendent la liberté pour tous."
- 29. On ne saurait non plus passer sous silence la déclaration de M. Velasco Ibarra, Président de l'Equateur, qui a dit au sujet de la Conférence de Caracas: "Nous estimons que ce n'est pas en faisant des déclarations qui dissimulent plus ou moins des menaces d'intervention que l'on peut combattre le communisme. Nous, les représentants de l'Amérique latine, fidèles à cet égard à la doctrine de Monroë, nous nous opposerons à toute intervention quelle qu'elle soit. Tous les pays de l'Amérique du Sud et de l'Amérique latine ont le droit d'avoir le gouvernement qui leur plaît, pourvu que ce soit un gouvernement représentatif et démocratique, et d'appliquer les réformes économiques qu'ils veulent, de l'importance qui leur plaît et à la date qui leur convient."
- 30. M. Fabela écrivait à son tour dans l'Excelsior, journal important du Mexique: "On peut être certain qu'aucun pays de l'Amérique latine ne cessera de combattre le communisme et n'assistera indifférent aux

Soviet campaigns in our republics; and, therefore, all the American States are willing to declare that they will oppose communism because their leanings are democratic and because they are freedom-loving and not totalitarian. But difficulty will arise at the Caracas meeting if the United States delegation attempts to secure a joint resolution binding each and every Latin-American Government to give the conference authority to override its individual constitution. We are convinced that the peoples of Spanish America, and first among them the Mexican people, are with Guatemala; for most of them know from their own experience that, when certain Press groups launch a campaign, along the lines of economic rather than political interests of United States individuals and undertakings, against certain Latin-American countries and peoples, they do not usually aim to serve the ends of morality or justice, but to support specific and strong economic interests. Mexico has on various occasions been the victim of this propaganda policy, which is the negation of truth." That is an opinion of an effort made by Mr. Dulles which explains in part the background of the situation which my country faces today.

Two great groups inside my country can never consent to Guatemala having a democratic regime. From the end of the last century until 1944 my country suffered the lash of the most violent and terrible tyrannies, great in longevity and in the hatred they caused among mankind. One lasted twenty-two years; the other lasted fourteen years but was expected to last much longer. It was these two tyrannical governments which gave a United States company, in exchange for maintaining them in power, the most exaggerated privileges, which it has exploited in my country for half a century. The difficulties of this company and of those which formerly flourished in the shade of those governments began when, for the first time in this century, a democratic government started to take an interest in the people of Guatemala, to raise the standard of living of my country and to recover our national wealth and increase our general well-being. These two groups, both interested in Guatemala for different reasons, can have no interest in maintaining a democratic regime in my country. The sad thing is that the United States State Department should support these interests by stifling principles which have received our support here and which operate in the United States, forgetting that we Guatemalans have a right to the enjoyment of these principles. For, while we are a small country, we are also a sovereign State. This is our claim.

32. Before the Caracas conference took place, the United States State Department had prepared the ground for it. Mr. Toriello Garrido, Guatemalan Ambassador in Washington, had a farewell interview with President Eisenhower. It is interesting to note that at that time President Eisenhower knew nothing about, or had entirely different information on, the state of the United Fruit Company's business in my country. The former Guatemalan Ambassador informed him fully of the manner in which the United Fruit Company and other United States monopolies had been operating in Guatemala, with full control over all our

campagnes que les Soviets déclenchent dans nos républiques ouvertement ou sous le manteau; on peut être certain, par conséquent, que tous les Etats américains sont disposés à déclarer qu'ils sont opposés au communisme parce que ce sont des Etats démocratiques épris de liberté qui ne veulent pas du totalitarisme. Toutefois, la Conférence de Caracas se heurtera à des difficultés si la délégation des Etats-Unis essaie de lui faire adopter une résolution commune en vue d'amener tous les Etats de l'A nérique latine à faire prévaloir cette conférence sur leurs constitutions. Nous sommes convaincus que les peuples de l'Amérique latine, au premier chef le Mexique, prennent le parti du Guatemala, car la plupart d'entre eux savent, par leur propre expérience, que, lorsque certains organes de presse, de concert avec les intérêts plus économiques que politiques d'individus et d'entreprises des Etats-Unis, lancent une campagne contre tel ou tel pays ou tel ou tel gouvernement de l'Amérique latine, ils ne défendent ni des principes d'ordre moral ni la justice, mais tout simplement des intérêts économiques particuliers et puissants. Le Mexique a été, à diverses reprises, victime de cette politique de propagande mensongère." Voilà l'opinion qu'on a pu voir exprimer au sujet des efforts que M. Dulles a déployés et qui expliquent en partie la situation à laquelle mon pays doit faire face aujourd'hui.

Dans mon pays même, il existe deux grands groupes qui ne pourront jamais admettre que le Guatemala soit un Etat démocratique. Depuis la fin du siècle dernier et jusqu'en 1944, mon pays a ployé sous le joug de deux tyrannies violentes et terribles, qui ont duré longtemps avec un profond mépris de l'humanité; l'une s'est maintenue au pouvoir pendant vingt-deux ans; l'autre pendant quatorze ans, et elle espérait durer bien plus longtemps. Ces deux gouvernements tyranniques ont accordé à une société nord-américaine, en échange d'un appui pour se maintenir au pouvoir, des privilèges excessifs qui lui ont permis d'exploiter mon pays pendant un demi-siècle. Les difficultés pour cette société et toutes les autres qui prospéraient à l'ombre de ces gouvernements ont surgi lorsque, pour la première fois depuis le début du siècle, un gouvernement démocratique a commencé à s'intéresser au peuple guatémalteque, à relever son niveau de vie, à reprendre possession des richesses nationales et à accroître notre bien-être général. Ces deux groupes, qui s'intéressent au Guatemala pour des raisons toutes différentes, n'ont aucun intérêt à ce qu'un régime démocratique se maintienne dans mon pays. Et, ce qui est navrant, c'est que le Département d'Etat des États-Unis appuie ces intérêts en luttant contre les principes que nous avons soutenus ici et qui sont appliqués aux Etats-Unis mêmes, en oubliant que nous, Guatémaltèques, avons aussi le droit légitime de nous en prévaloir. Car, bien que nous soyons un petit pays, nous sommes également un Etat souverain. Vollà l'objet de notre déclaration.

32. Avant la réunion de la Conférence de Caracas, le Département d'Etat des Etats-Unis avait soigneusement préparé l'atmosphère. M. Torielle Garrido, Ambassadeur du Guatemala à Washington, au moment de prendre congé du président Eisenhower, a eu avec lui quelques minutes d'entretien. Il est intéressant de noter qu'à ce moment-là le président Eisenhower ignorait ou connaissait de façon inexacte l'état des affaires de la United Fruit Company dans mon pays. L'ancien Ambassadeur du Guatemala a renseigné le Président en détail sur la façon dont la United Fruit Company et d'autres monopoles nord-américains opé-

ports and communications and in occupation of vast tracts of territory, with Guatemala's national economy virtually subject to their interests. President Eisenhower told Ambassador Toriello that that situation could not continue in the same form and that it would be necessary to come to an arrangement. Mr. Toriello Garrido then informed President Eisenhower of the implications of the fact that both Mr. John M. Cabot, Assistant Secretary for Inter-American Affairs, and Mr. John Foster Dulles, the Secretary of State, himself had close connexions with the fruit monopoly. In view of that situation, President Eisenhower suggested the formation of a joint commission which would not include those officers, to study the problem and work out just solutions. Recalling these remarks by President Eisenhower, Mr. Toriello Garrido told journalists that it was logical to conclude that the State Department had acted without the full knowledge of President Eisenhower in launching this new aggression against Guatemala.

- 33. After the conference at Caracas there occurred events which are known to all the representatives here, but which it is interesting to recall in this brief statement. Guatemala was without arms and our army was unable to obtain them from the country that had them. We have proof of this, and we can produce evidence of the repeated requests made for the arms necessary to our defence. "The basic purpose of the Guatemalan revolutionary army is to train citizens of military age for the defence of the homelan.—the tracitional purpose of all the world's armies", said Colonel Parinello, Chief of Staff of the Army.
- 34. My country has never committed aggression against any other country, nor has it been a threat to any other country, including, in particular, its sister countries in Central America. The United States State Department asserted that the purchase of arms which my country effected after its attempts to procure them from other sources had repeatedly proved unsuccessful was of Soviet origin or came from Poland. My country categorically denies this allegation. Moreover, my country had no need to consult or to ask permission of anybody. Guatemala has stated — too often for it to be necessary to repeat it here — that it is not a satellite of either Russia or the United States; we are a sovereign country, and my Government has acquired arms through the exercise of a sovereign which is inherent in all countries, and that right cannot be denied to any sovereign State. The pressure of certain foreign governments which put into effect a policy of hostility towards my country followed the conference at Caracas and the shipment of arms which my country received, and was among the heaviest ever brought to bear on the foreign ministries of our countries. Thus the sister Republic of Nicaragua, to our great regret, inexplicably broke off diplomatic relations with my country in a manner without justification in international law. Even if the alleged grounds had been true, they would have justified only the withdrawal of an ambassador, and not on any account the breaking off of diplomatic relations. There

raient au Guatemala, contrôlaient tous nos ports et toutes nos voies de communication, occupaient de grandes superficies et asservissaient à leurs intérêts pratiquement toute l'économie du territoire. Le président Eisenhower a déclaré à l'ambassadeur Toriello que cet état de choses ne pouvait durer et qu'il fallait arriver à une entente. M. Toriello Garrido a alors indiqué au président Eisenhower que le fait le plus significatif était que M. John M. Cabot, Secrétaire-adjoint aux affaires de l'Amérique latine, et M. John Foster Dulles lui-même étaient unis par des liens étroits à la société qui détient le monopole du commerce des fruits. Etant donné cette situation, le président Eisenhower a proposé la création d'une commission mixte, sans la participation des personnalités en question, qui serait chargée d'étudier le problème et de proposer des solutions équitables. Rappelant ces déclarations de M. Eisenhower, M. Toriello Garrido a dit aux journalistes qu'on était fondé à croire que le Département d'Etat avait agi sans que le président Eisenhower ait une connaissance exacte de la situation pour favoriser une nouvelle agression contre le Guatemala.

- 33. Après la conférence de Caracas, on a assisté à une succession d'événements que connaissent tous les membres du Conseil de sécurité, mais que je crois intéressant de rappeler dans mon exposé. Le Guatemala n'avait pas d'armes; notre armée était dans l'impossibilité de s'en procurer dans le pays qui en possède. Cela, nous en avons la preuve certaine; nous sommes à même de prouver qu'à différentes reprises nous avons fait des démarches afin d'obtenir l'armement nécessaire à notre défense. "L'armée de la révolution du Guatemala—a dit le colonel Parinello, chef de l'état-major de l'armée—a pour mission première de préparer les citoyens en âge de porter les armes à la défense du sol national, objectif traditionnel de toutes les armées du monde."
- 34. Mon pays n'a jamais attaqué aucun autre pays, n'a jamais menacé aucun autre pays, et à plus forte raison aucun des pays frères de l'Amérique centrale. Le Département d'Etat des Etats-Unis en est arrivé à affirmer que les armes achetées par mon pays après les refus successifs essuyés lorsqu'il a essayé d'en obtenir ailleurs — étaient d'origine soviétique, ou venaient de Pologne. Mon pays s'inscrit en faux contre cette allégation; au surplus, il n'avait à consulter personne, et n'avait à solliciter l'autorisation de personne. Le Guatemala a proclamé assez souvent pour n'avoir pas à le répéter ici qu'il n'est le satellite ni de la Russie ni des Etat-Unis: nous sommes un Etat souverain, et mon gouvernement a usé, en achetant des armes, d'un droit souverain qui appartient à tous les peuples et que l'on ne peut refuser à aucun Etat souverain. Après la Conférence de Caracas et la livraison d'armes que mon pays a reçue, les pressions exercées par certains gouvernements étrangers, qui pratiquent envers le Guatemala une politique d'hostilité, sont devenues encore plus violentes et ont atteint une intensité jamais connue jusqu'ici par nos chancelleries. C'est ainsi que la République-sœur du Nicaragua, à notre grand regret, a rompu les relations diplomatiques avec mon pays d'une manière inexplicable et sans que l'on puisse trouver de justification en droit international. Les motifs invoqués, s'ils étaient fondés, auraient pu entraîner le rappel d'un ambassadeur, mais non la

is no doubt that Nicaragua's diplomatic relations with my country were broken off for other reasons.

In accordance with its aim of preserving peace and friendship with our neighbours — we are all of the same blood - my Government proposed to its sister country, Honduras, the conclusion of a non-aggression treaty. That proposal was rejected - undoubtedly for reasons which hold little weight. For at the same time there are in existence similar international treaties with the United States and with the other Latin-American countries. These countries subscribe to a non-aggression pact with the American States and yet reject the nonaggression pact with Guatemala on the pretext that there are already sufficient principles of international law to render the conclusion of such a pact unnecessary. I must ask: Was the non-aggression pact with the United States needless? Or was it a means of supplying arms and equipment to countries to round off a whole campaign of assistance or, at least, a means of giving free rein to activities which later were to, and indeed at this moment do, constitt te an aggression against an unprotected people, a people which had been deliberately left unprotected and unarmed?

36. I must crave your indulgence for having made this preliminary statement so long.

37. All these problems of ours are based on the refusal of an officially supported monopoly to consent to the forfeiture of privileges which no sovereign country can continue to maintain. I refer to the United Fruit Company.

The truth has been weakened and falsified. It has been persistently said that this campaign has been conducted against my country for other reasons. Mr. John Foster Dulles went so far as to say in a recent speech — forgive me if I do not quote verbatim, but my memory does not deceive me as to the substance that he was sure that the Guatemalan problem was of such a nature that, were the problem of the United Fruit Company to be solved tomorrow, the problem of communism in Guatemala would persist. But Mr. Dulles did not consider that there is a reverse side to this medal; that there is a different reason; that I could tell him - and tell him truthfully - that if tomorrow the Communist Party (which has a following in Guatemala because Guatemala is a free country which allows freedom of thought) were to be outlawed by the Guatemalan Government and all its members deported, a new pretext would be found for the campaign. For the purpose is to aid the monopolies, which are firmly entrenched in my country and which have lost their sources of exploitation by Guatemala's exercise of its sovereign rights and enactment of just laws. The agrarian reform, for instance, is a piece of legislation which has been introduced in my country quite legitimately and in accordance with the principles of the United Nations.

39. This is the background in broad outline. The Republic of Guatemala has been invaded.

40. According to a report in today's New York Times, my Government has learned that the United States Ambassador in Guatemala has denied that bombings have occurred in Guatemala. He has asserted, on the contrary, that the movement is an internal one; that the populations of the towns have risen and that it is the people of Guatemala who are fighting for their liberation.

rupture des relations diplomatiques. Sans aucun doute, c'est à d'autres fins que le Nicaragua a rompu les relations diplomatiques avec mon pays.

S'efforçant de préserver la paix et de conserver des relations d'amitié avec nos voisins - le même sang coule dans nos veines — mon gouvernement a proposé au pays frère du Honduras un traité de non-agression. Cette proposition a été rejetée pour des motifs assurément peu valables; en effet, alors que les mêmes traités internationaux unissaient les États-Unis aux autres pays de l'Amérique latine, ces pays signaient un pacte de non-agression avec les Etats américains, mais le pacte de non-agression avec le Guatemala a été repoussé sous prétexte qu'il existe déjà des règles de droit international suffisantes et qu'il était inutile de signer un nouveau pacte. Je suis donc amené à poser une question: le pacte de non-agression avec les Etats-Unis était donc, lui aussi, inutile? Ou était-ce un moyen de fournir des armes, une manière d'équiper des pays pour porter ainsi à son maximum une campagne d'assistance ou, tout au moins, de tolérance à l'égard d'activités préparatoires d'une agression - actuellement en cours - contre un peuple sans défense - laissé volontairement sans défense et sans armes?

36. Je dois m'excuser de cette digression.

37. Pour nous, toutes ces difficultés découlent du fait qu'un monopole bénéficiant de soutiens officiels ne veut pas perdre des privilèges qu'aucun Etat souverain ne saurait lui conserver. Je veux parler de la United Fruit Company.

38. La vérité a été déformée et travestie. On a prétendu avec insistance que les raisons qui ont motivé cette campagne dirigée contre mon pays sont toutes différentes. M. John Foster Dulles, dans un récent discours, a déclaré — excusez-moi si ma citation n'est pas strictement exacte, mais ma mémoire ne me trahit pas pour l'essentiel: "Je suis certain que le problème du Guatemala est tel que, si demain le problème de la United Fruit Company était réglé, le problème du communisme guatémaltèque subsisterait." Mais M. Dulles ne se rendait pas compte qu'il y a un autre aspect des choses et qu'il existe une autre raison - que l'on pourrait tout aussi bien dire (et c'est tout à fait exact) que, si demain le Gouvernement du Guatemala expulsait du pays les membres du Parti communiste - parti qui au Guatemala a le même statut que les autres groupements politiques, parce qu'il s'agit d'un pays libre où la liberté de pensée existe - on chercherait à cette campagne un nouveau prétexte. En effet, cette campagne a pour objet de venir en aide aux monopoles, profondément ancrés dans mon pays et qui ont perdu leurs privilèges lorsque le Guatemala a fait usage de ses droit souverains et a promulgué des lois justes. La réforme agraire, par exemple, est une loi qui a été édictée dans mon pays de manière entièrement légitime et en conformité des principes des Nations Unies.

39. Voilà, dans ses grandes lignes, l'historique de la situation. La République du Guatemala a été envahie.

40. Par une information que publie aujourd'hui le New York Times, mon gouvernement a appris que l'Ambassadeur au Guatemala aurait nié qu'il y ait eu des bombardements au Guatemala. Il a affirmé, au contraire, qu'il s'agissait d'un mouvement intérieur; que les habitants des villes s'étaient soulevés; que c'était le peuple guatemaltèque qui avait entrepris une lutte pour sa libération.

- 41. There is no doubt that Mr. Peurifoy was not in Guatemala. For there is a large diplomatic corps in Guatemala, and this diplomatic corps was in Guatemala and can testify whether there have or have not been bombardments of open and undefended towns, whether people, including children, have been criminally machine-gunned from P-47's, the most up-to-date fighter aircraft, whereas my country has been denied even training aircraft for its military school. This cannot be denied. Accredited diplomats in Guatemala agreed to go up in planes and were able to determine the origin of the aircraft that are bombing my country and the fact that their bases are at Toncontin and Copán, in Honduras; that they are unidentified aircraft, possibly with altered identification marks; and that we know more or less what their nationality is.
- 42. It has been asserted here that this is a movement of exiled Guatemalans. At 9.30 a.m. today an aircraft which had bombed and machine-gunned the capital and other Guatemalan towns ran out of fuel and fell at Tapachula, Mexico, with an injured airman. My Government requested that these airmen should be apprehended, and it is surprising that this movement, these gentlemen who are bombing my country should be described by Ambassador Peurifoy as Guatemalans. Mexico will say whether these two airmen who came down at Tapachula and crashed their aircraft were or were not two airmen of North American nationality. These men are members of the expeditionary forces. And I am not inventing this; Mexico will be able to say tomorrow whether my assertion is correct.
- 43. My country did not repel the invading forces, but we are prepared to repel them and not to acquiesce in the invasion. In obedience to a principle which is innate in us Guatemalans—the observance of our undertakings and obligations—we should like the Security Council to send an observation mission to Guatemala as quickly as possible. This is the first request which I officially make here on behalf of my Government: that an observation commission should be sent to Guatemala to ask questions, to investigate, and to listen to the diplomatic corps.
- 44. There are North American journalists in Guatemala who have sent reports on the bombing, on the incidents of the bombing, to their respective periodicals. Nevertheless, I repeat, my country has not chosen to repel the invaders in the north, although they have already taken three large towns near the Honduran frontier. It is our desire that the Security Council should in the first place, and with a knowledge of reports which can be obtained, send a warning to the Governments of Honduras and Nicaragua, calling upon them to apprehend the exiles and the mercenaries who, for pay, are invading the territory of Guatemala, and who have operating bases, support bases, in Nicaragua and Honduras, possibly with assistance, or through people closing their eyes to these actions.
- 45. The Ambassador of Guatemala in Honduras lodged a complaint with the Honduran Ministry of Foreign Affairs in which he denounced the move ents of uniformed mercenary troops by air towards the frontier of Honduras. We have clear proofs. An ob-

- Sans doute M. Peurifoy n'était-il pas au Guatemala. En effet, au Guatemala, il y a un corps diplomatique très nombreux, et ce corps diplomatique se trouvait au Guatemala et peut dire s'il y a eu ou non des bombardements de villes ouvertes et sans défense, s'il y a eu des personnes, notamment des enfants, qui ont été tuées d'une façon criminelle, à coups de mitrailleuse, par des avions P-47, c'est-à-dire les chasseurs les plus modernes, alors qu'on a refusé à mon pays même de simples avions d'instruction pour son école militaire. Tout cela est indéniable. Des diplomates accrédités au Guatemala ont consenti à monter en avion et ont pu voir d'où viennent les appareils qui bombardent mon pays; ils ont pu constater que leurs bases sont situées à Toncontin et à Copán au Honduras; qu'il s'agit d'avions non identifiés qui ont peut-être changé d'immatriculation; nous savons plus ou moins quelle est leur nationalité.
- 42. On a affirmé ici qu'il s'agissait d'un mouvement d'exilés guatémaltèques. Ce matin, à 9 heures 30, un avion qui avait bombardé et mitraillé la capitale et d'autres villes du Guatemala, a eu une panne d'essence et est tombé à Tapachula, au Mexique, ayant à bord un aviateur blessé. Mon gouvernement a demandé que ces aviateurs soient internés, et il est curieux d'apprendre que l'ambassadeur Peurifoy prétend que ces hommes qui bombardent mon pays sont guatémaltèques. Le Mexique nous dira si ces deux aviateurs qui sont tombés à Tapachula ne sont pas des aviateurs de nationalité américaine. Or, ces hommes font partie des forces expéditionnaires. Et cela, je ne l'invente pas: le Mexique pourra nous dire demain si mon affirmation est exacte.
- 43. Mon pays n'a pas voulu repousser les forces d'invasion, mais nous sommes tout disposés à les repousser et à n'admettre aucune invasion. Fidèles à un principe que respectent profondément les Guatémaltèques, c'està-dire le principe du respect des engagements et des obligations, nous voudrions que le Conseil de sécurité envoie au Guatemala, le plus tôt possible, une mission d'observation. Voilà la première demande que je formule ici officiellement, au nom de mon gouvernement: qu'on constitue une commission d'observation chargée de se rendre au Guatemala, pour procéder à des consultations et à des enquêtes, et pour entendre le corps diplomatique.
- 44. Au Guatemala, il y a des journalistes des Etats-Unis qui ont envoyé à leurs journaux respectifs des comptes rendus des bombardements et des incidents qui se sont produits à l'occasion de ces bombardements. Néanmoins, je le répète, mon pays n'a pas voulu repousser les envahisseurs dans le nord, bien que ceux-ci aient déjà occupé trois villes importantes, à proximité de la frontière du Honduras. Nous souhaitons que le Conseil de sécurité, après avoir recueilli tous les renseignements possibles, demande aux Gouvernements du Honduras et du Nicaragua qu'ils internent les exilés et les mercenaires qui envahissent le territoire du Guatemala et qui ont leurs bases d'opération et leurs points d'appui au Nicaragua et au Honduras. Ils ont probablement fermé les yeux sur ces activités ou peut-être les ont-ils aidées.
- 45. L'Ambassadeur du Guatemala au Honduras a fait une démarche auprès du Ministère des affaires étrangères de ce pays pour protester contre les mouvements de troupes aéroportées des mercenaires en uniforme vers la frontière hondurienne. Nous avons des preuves

servation commission can easily verify what we have stated. The object is clear, simple and imperative: the Security Council must preserve peace to avoid the extension of war to this part of the world. This warning should go forth immediately to these Governments.

- 46. My Government's second request is that an observation commission of the Security Council should be constituted in Guatemala, and in other countries if necessary, to verify through an examination of the documentary evidence, the fact that the countries which my Government accuses have connived at the invasion.
- 47. The invasion of Guatemala began on 18 June. The first attacks and acts of sabotage occurred as follows:
- 48. In the night of 18 June, a passenger train proceeding from Puerto Barrios to the capital was machinegunned, and stopped. The attackers flew over the Gualán Bridge, and the train reached the township of Entre Ríos. They destroyed national property and property of the International Railways of Central America, and removed the railway lines.
- 49. At 10.50 a.m. on that day, P-47 aircraft of North American manufacture attacked public and private buildings in the capital of Guatemala and dropped large quantities of arms at Nuevo Viñas, Palencia and Villa Canales. This fifth-column method there is no doubt that they had a fifth column in the country was constantly repeated. I must state that the people of Guatemala, who are united, delivered up, in the presence of reliable witnesses, all the arms that fell into their possession.
- 50. During the night they flew over various townships and bombed some of them, although without causing great damage.
- 51. At 8 a.m. on 19 June an unidentified P-47 aircraft flew over the capital and others dropped arms in various villages which I will not name here.
- 52. At 11 a.m. another unidentified aircraft dropped bombs, without success, on petroleum depots at Puerto Barrios and Puerto de San José.
- 53. At 12 o'clock mercenary forces occupied Esquipulas and Jocotán, two towns a short distance from the Honduran frontier. The mercenary forces crossed the Honduran frontier.
- 54. At 5.45 p.m. on that same day two aircraft attacked the military areas of Jutiapa. They withdrew, and returned with two more aircraft for a further attack at 11.30 p.m., and two aircraft equipped with searchlights flew over the military area of Petén.
- 55. At 11.40 p.m. mercenary forces occupied the towns of Morales and Bananera, which are also very near the southern frontier in the north-east of the country. The fate of the civilian population is unknown, for the bridge was blown up and no information has been received.
- 56. Various aircraft dropped arms in different parts of the Republic at different times but, as I said, the people collected them and handed them over to the army.
- 57. On 20 June, today, at 8.35 a.m., aircraft bombed and damaged the bridge at Quiriguá, a town in the

- irréfutables. Une commission d'observation pourra établir facilement le bien-fondé de nos affirmations. Le but est clair et simple, et cette initiative s'impose: le Conseil de sécurité est tenu de préserver la paix afin d'éviter que la guerre ne s'étende à cette partie du monde. Il faut qu'il donne sans délai des instructions à cet effet aux gouvernements en question.
- 46. En deuxième lieu, mon gouvernement demande au Conseil de sécurité de constituer une commission d'observation. Que cette commission se rende au Guatemala et, le cas échéant, dans d'autres pays; il faut la charger d'examiner les preuves de la complicité des pays que mon gouvernement accuse de participer à l'invasion.
- 47. L'invasion du Guatemala a commencé le 18 juin. Les premiers actes de sabotage ont été commis de la manière suivante:
- 48. Dans la nuit du 18 juin, un train de passagers se rendant de Puerto Barrios à la capitale a été mitraillé et arrêté. Les assaillants ont fait sauter le pont de Gualán et le train s'est arrêté à Entre Ríos. Ils ont détruit des biens de l'Etat et de l'International Railways of Central America, et ils ont enlevé les rails.
- 49. A 10 h. 50 du matin, des avions du type P-47 construits aux Etats-Unis ont attaqué des édifices publics et des maisons particulières dans la capitale guatémaltèque et ont parachuté de grandes quantités d'armes à Nuevo Viñas, Palencia et Villa Canales. Ces parachutages destinés aux cinquièmes colonnes existant sans doute dans le pays se sont poursuivis sans interruption. Je dois déclarer que le peuple guatémaltèque, qui est parfaitement uni, a remis toutes les armes qui sont tombées entre ses mains en présence de témoins dignes de foi.
- 50. Les agresseurs ont survolé de nombreuses localités pendant la nuit et en ont bombardé plusieurs, sans toutefois causer de dégâts importants.
- 51. Le 19 juin, à 8 heures, un avion P-47 non identifié a survolé la capitale, tandis que d'autres avions ont parachuté des armes sur divers villages dont je ne vais pas citer le nom.
- 52. A 11 heures, un autre avion non identifié a lancé sans succès des bombes sur les dépôts de pétrole de Puerto Barrios et de Puerto de San José.
- 53. A midi, des forces mercenaires ont occupé Esquipulas et Jocotán, deux localités situées à une faible distance de la frontière hondurienne. Les forces mercenaires avaient franchi cette frontière.
- 54. A 17 h. 45, toujours le 19 juin, deux avions ont attaqué les zones militaires de Jutiaca. Ils se sont ensuite retirés et sont revenus, accompagnés de deux autres avions, pour se livrer à une nouvelle attaque à 23 h. 30, tandis que deux avions munis de projecteurs ont survolé la zone militaire de Petén.
- 55. A 23 h. 40, des forces mercenaires ont occupé les localités de Morales et de Bananera, elles aussi proches de la frontière méridionale, dans la partie nord-est du pays. On ignore le sort de la population civile, car ces forces ont fait sauter le pont, et on n'a pu obtenir aucun renseignement.
- 56. Divers avions, à des heures différentes, ont parachuté des armes en divers endroits de la République, mais, ainsi que je l'ai indiqué, la population a ramassé ces armes et les a remises à l'armée.
- 57. Aujourd'hui, 20 juin, à 8 h. 55, des avions ont bombardé et endommagé le pont de Quiriguá, localité

north-east of the country. In the same area the railway tracks were taken up.

58. At 11.30 a.m. an aircraft flew over the town of Cobán, which is the fourth largest town in area and population. The town was machine-gunned. An aircraft ran out of petrol near Puerto Madero, Chiapas, Mexico, and fell after bombing the town of Cobán. The two airmen, of North American nationality, one of whom was wounded, are in a hotel at Tapachula. Mexico has ordered them interned. The aircraft were based on Honduras. It is reported that the aircraft made their sorties from Toncontín, Copán and some other Honduran airports.

59. This is an account of the situation with which my country is faced.

60. To conclude, my country clearly and concretely requests the Security Council's intervention in this matter. The Peace Committee of the Organization of American States mer yesterday. My Government, exercising the option which is open to the Organization's members, this morning officially declined to allow the Organization of American States and the Peace Committee to concern themselves with this situation. That is a right embodied in the rules of the Organization of American States, and I therefore believe that there would be no purpose in discussing here any proposal by which any attempt might be made to evade the responsibilities of the Security Council, which are laid down with the utmost clarity in the United Nations Charter and which I think it unnecessary to repeat here.

61. I am at the disposal of the representatives for any information they may consider desirable.

62. Mr. CARIAS (Honduras) (translated from Spanish): Of all the situations I have had to cope with in my long years of service in the United Nations, this, perhaps, is the one most involved in cruel ironies. Today we have heard drastic and far-reaching charges made against Honduras by the representative of a country with which Honduras is linked by historical ties and by the deepest feelings of fraternity. In addition, we have once again the great paradox that in an organization whose supreme object is to work for the establishment of an honourable peace, so many words have been spoken which are distorted by anger and in which good judgment is blinded by passion and fear. This solemn forum is being misused for the preaching of hatred, for inflaming emotions in international affairs and for sowing confusion. Yet the question before us is a classic case of the jurisdiction of an organization designed for the maintenance of peace and security. The whole world knows that the American countries possess organizations which are the pride of the continent. The whole world is accustomed to hearing the representatives of Latin America boasting of the great achievements of international law in the American continent. It is because of that that I vent 'e to speak the following quite unprepared words.

63. The charges made by the Guatemalan Government have the initial advantage of surprise. However, I believe that there will be occasion enough for our position to be clearly explained to the Council and for responsibilities to be clearly demarcated. It is precisely

située dans le nord-est du pays. Dans la même région, ils ont fait sauter les voies ferrées près de cette localité. 58. A 11 h. 30, un avion a survolé la ville de Cobán, qui par son étendue et le chiffre de sa population est la quatrième ville du pays. L'avion a mitraillé la ville. D'autre part, un avion, démuni d'essence, est tombé à proximité de Puerto Madero (Chiapas), au Mexique, après avoir bombardé la ville de Cobán. Les deux aviateurs, de nationalité américaine, dont l'un est blessé, se touvent dans un hôtel de Tapachula. Le Mexique a déjà ordonné leur internement. Les bases de ces avions se trouvent au Honduras. On apprend que les avions sont partis de Toncontín et de Copán, et d'autres aérodromes du Honduras.

59. Telle est la situation dans laquelle se trouve mon pays.

60. En conclusion, le Guatemala demande au Conseil de sécurité d'intervenir dans cette affaire. La Commission de la paix de l'Organisation des Etats américains s'est réunie hier; ce matin, mon gouvernement, usant de la faculté qu'ont les membres de cette organisation, a indiqué officiellement qu'il ne désirait pas que l'Organisation des Etats américains et la Commission de la paix s'occupent de cette question. Il s'agit là d'un droit reconnu à l'Organisation des Etats américains; j'estime donc qu'il serait inutile de discuter ici toute proposition par laquelle l'on tenterait de se dérober aux responsabilités du Conseil de sécurité, responsabilités exposées avec toute la netteté désirable dans la Charte des Nations Unies, et sur lesquelles je crois superflu de revenir ici.

61. Je reste à la disposition des membres du Conseil pour leur fournir tous renseignements qu'ils jugeraient utiles.

M. CARIAS (Honduras) (traduit de l'espagnol): De toutes les situations en présence desquelles je me suis trouvé au cours des longues années passées à l'Organisation des Nations Unies, celle dont nous sommes saisis actuellement est peut-être la plus lourde d'une ironie cruelle. En effet, des accusations tragiques et extrêmement graves sont portées contre le Honduras par le représentant d'un pays auquel nous sommes liés par toute notre histoire et par une amitié fraternelle. Nous nous trouvons une fois de plus dans cette situation paradoxale où l'on prononce des paroles empreintes de colère devant cet organisme dont la préoccupation principale est l'établissement d'une paix digne, dans une situation où les passions et la peur l'emportent sur le bon sens. On abuse de cette noble tribune pour prêcher la haine, pour exacerber les passions internationales et semer la confusion. Cependant, la question dont nous sommes saisis est un exemple type d'affaire relevant de la compétence d'un organisme chargé de maintenir la paix et la sécurité. Tout le monde sait en effet que les pays américains disposent d'organismes qui font l'orgueil de leur continent. Le monde entier est habitué à entendre les représentants des pays de l'Amérique latine se flatter des progrès du droit international sur leur continent. C'est précisément pour cette raison que je me permets de prendre la parole sans avoir préparé mon intervention à l'avance.

63. En formulant ses accusations, le Gouvernement guatémaltèque a eu l'avantage de la surprise initiale. J'espère toutefois avoir l'occasion d'exposer nettement notre attitude au Conseil de sécurité de manière que les responsabilités puissent être fixées. C'est précisé-

because Latin America possesses those organizations of which we sequently boast that I say unreservedly and without any hesitation that these are beyond any doubt matters which should be dealt with by the Organization of American States. I am therefore highly gratified at the draft resolutions which have been submitted today. I wish to say in addition that I am a profound believer in the principles of the United Nations. Too many years have passed for us to doubt the great benefits which mankind can derive from the proper functioning of the United Nations. I therefore believe that the most suitable action in the present difficult case will be to refer the matter completely to the appropriate jurisdiction, that is, the Organization of American States.

- 64. Before concluding, I wish to repeat that my Government reserves the right to make another statement if matters take a different turn. I should also like, before concluding, to express my gratitude for the invitation which has been extended to me in this question, which is one of the most painful I have had to face.
- 65. Mr. Mena SOLORZANO (Nicaragua) (translated from Spanish): My delegation was surprised at the Security Council being called, especially to hear the charges made against my country by the Guatemalan delegation. I believe that these matters should be settled in the Organization of American States, which was set up precisely in order to hear our differences. I therefore request that this matter should be referred to the appropriate organization, where it can be heard and where we can defend ourselves.
- 66. Mr. GOUTHIER (Brazil): The Minister of Foreign Affairs of Guatemala has addressed a cable-gram to the Security Council [S/3232] informing the latter of events that are now taking place in that country. The Guatemalan Government has requested the Security Council to take appropriate measures, in accordance with Articles 34, 35 and 39 of the United Nations Charter, "to prevent the disruption of peace and international security in this part of Central America and also to put a stop to the aggression in progress against Guatemala".
- 67. It has long been a tradition among the American States that all disputes and situations which could threaten or endanger the friendly relations among American republics should be dealt with by the organization which those republics themselves have set up for that purpose. According to its charter, the Organization of American States is empowered to deal with and to solve any problems relating to such disputes or situations. Furthermore, Chapter VIII of the United Nations Charter acknowledges this principle in Article 52, and I wish to draw the attention of the Council to paragraph 3 of that Article, which reads as follows:

"The Security Council shall encourage the development of pacific settlement of local disputes through such regional arrangements or by such regional agencies either on the initiative of the states concerned or by reference from the Security Council."

68. I think that the Council should act today according to that very clear provision of our Charter and, with-

ment parce que l'Amérique latine dispose des organismes dont nous nous sommes si souvent flattés que je déclare sans réserves et sans hésitations qu'il s'agit là de questions qui relèvent sans aucun doute possible de la compétence de l'Organisation des Etats américains. Je suis par conséquent très heureux des projets de résolution qui ont été soumis au Conseil aujourd'hui. Je tiens à déclarer en outre que j'ai une foi absolue dans les principes de l'Organisation des Nations Unies. Depuis plusieurs années déjà, nous nous sommes habitués à penser que l'humanité peut tirer un grand profit du bon fonctionnement de l'Organisation. J'estime par conséquent que la meilleure solution que nous puissions adopter dans cette pénible affaire consisterait à la renvoyer à l'organisme compétent, c'est-à-dire à l'Organisation des Etats américains.

- 64. Avant de conclure, je tiens à répéter que mon Gouvernement se réserve le droit de faire une nouvelle déclaration si l'affaire prend une autre direction. Je voudrais aussi, avant de conclure, exprimer ma gratitude pour l'invitation qui m'a été adressée dans la présente affaire, qui est une des plus pénibles en présence desquelles je me sois jamais trouvé.
- 65. M. Mena SOLORZANO (Nicaragua) (traduit de l'espagnol): Ma délégation a été prise au dépourvu par la convocation du Conseil de sécurité; elle a été surprise surtout d'entendre la délégation du Guatemala formuler des accusations contre le Nicaragua. J'estime que ces questions doivent être réglées par l'Organisation des Etats américains, qui a été créée précisément pour régler nos différends. Je demande donc que cette affaire soit renvoyée à l'instance compétente afin que nous puissions y présenter notre défense.
- 66. M. GOUTHIER (Brésil) (traduit de l'anglais): Le Ministre des relations extérieures du Guatemala a adressé au Conseil de sécurité un télégramme [\$\S/3232\$] l'informant des événements dont son pays est actuellement le théâtre. Le Gouvernement du Guatemala a demandé au Conseil de sécurité d'adopter, conformément aux Articles 34, 35 et 39 de la Charte des Nations Unies, les mesures propres "à empêcher qu'il ne soit porté atteinte à la paix et à la sécurité internationales dans cette région de l'Amérique centrale, ainsi qu'à mettre fin à l'agression dirigée contre le Guatemala".
- 67. Il est depuis longtemps de tradition, chez les Etats américains, de laisser à l'organisation que les républiques américaines ont créée à cette fin le soin d'examiner tous les différends et toutes les situations qui pourraient menacer ou mettre en danger les relations amicales qui existent entre ces républiques. La charte de l'Organisation des Etats américains autorise cette organisation à examiner et à résoudre tous les problèmes relatifs à ces différends et à ces situations. En outre, le Chapitre VIII de la Charte des Nations Unies reconnaît ce principe dans son Article 52, et je voudrais attirer l'attention du Conseil sur le paragraphe 3 de cet article, qui est ainsi conçu:

"Le Conseil de sécurité encourage le développement du règlement pacifique des différends d'ordre local par le moyen de ces accords ou de ces organismes régionaux, soit sur l'initiative des Etats intéressés, soit sur renvoi du Conseil de sécurité."

68. J'estime que le Conseil devrait s'inspirer aujourd'hui de cette disposition très claire de la Charte et, out going into the merits of the case, should refer it to the Organization of American States.

69. For these reasons, and having in mind the traditional way to settle disputes among American republics, my delegation is of the opinion that this matter should be referred to the Organization of American States. Accordingly, I wish to introduce the following draft resolution, which is sponsored by Brazil and Colombia [S/3236]:

"The Security Council,

"Having considered on an urgent basis the communication of the Government of Guatemala to the President of the Security Council (S/3232),

"Noting that the Government of Guatemala has dispatched a similar communication to the Inter-American Peace Committee, an agency of the Organization of American States,

"Having in mind the provisions of Chapter VIII of the Charter of the United Nations,

"Conscious of the availability of Inter-American machinery which can deal effectively with problems concerning the maintenance of peace and security in the Americas,

"Refers the complaint of the Government of Guatemala to the Organization of American States for urgent consideration;

"Requests the Organization of American States to inform the Security Council as soon as possible, as appropriate, on the measures it has been able to take on the matter."

- 70. Mr. ECHEVERRI CORTES (Colombia) (translated from Spanish): It has been a cause of anxiety for my delegation to hear of the violent events in Guatemala related by Mr. Castillo Arriola, the Guatemalan representative, and we hope that there will be an end to any action which might cause shedding of blood. However, my delegation has some comments of a strictly legal nature to make.
- 71. Since the San Francisco Conference it has been a concern of the Colombian delegation to avoid any direct appeal to the Security Council without going first to the regional organization, because, in that case, any action taken on this continent to prevent aggression would be at the mercy of the veto. This view was shared by all the American delegations and was expressed in Chapter VIII of the United Nations Charter.
- 72. According to Article 33 of the United Nations Charter, the parties to any dispute, the continuation of which is likely to endanger the maintenance of international peace and security, must seek a solution to it and in that connexion mention is made of resort to regional agencies or arrangements. This Article must be taken in conjunction with Article 52, paragraph 2 of which says that every effort must be made to achieve pacific settlement of local disputes through such regional arrangements or agencies before referring them to the Security Council.
- 73. I should like to make it quite clear that the provisions of Article 52, paragraph 2, of the United Nations Charter impose on all Members the duty to apply

sans se prononcer sur le fond de la question, renvoyer la plainte du Guatemala à l'Organisation des Etats américains.

69. C'est pour ces raisons que ma délégation, tenant compte de la méthode traditionnellement suivie pour régler les différends qui surgissent entre les républiques américaines, estime qu'il convient de renvoyer la question à l'Organisation des Etats américains. En conséquence, je saisis le Conseil du projet de résolution suivant, qui a pour auteurs les délégations brésilienne et colombienne [\$\Sigma \frac{3236}{236}\$]:

"Le Conseil de sécurité,

"Ayant examiné d'urgence la communication adressée au Président du Conseil de sécurité (S/3232) par le Gouvernement du Guatemala,

"Prenant acte de l'envoi d'une communication analogue par le Gouvernement du Guatemala à la Commission interaméricaine de la paix, organe de l'Organisation des Etats américains,

"Tenant compte des dispositions du Chapitre VIII de la Charte des Nations Unies,

"Conscient de l'existence, au sein de l'Organisation interaméricaine, d'un mécanisme qui permet de traiter efficacement les problèmes relatifs au maintien de la paix et de la sécurité sur le continent américain,

"Renvoie la plainte du Gouvernement du Guatemala à l'Organisation des Etats américains aux fins d'examen urgent;

"Invite l'Organisation des Etats américains à faire dûment connaître au Conseil de sécurité aussitôt que possible les mesures qu'elle aura pu prendre en la matière."

- 70. M. ECHEVERRI CORTES (Colombie) (traduit de l'espagnol): C'est avec inquiétude que ma délégation a pris connaissance des événements sanglants survenus au Guatemala et décrits par M. Castillo Arriola, représentant du Guatemala, et elle espère qu'il sera mis fin à toute action susceptible de provoquer une effusion de sang. Néanmoins, ma délégation désire présenter quelques observations d'ordre strictement juridique.
- 71. Depuis la Conférence de San-Francisco, une des préoccupations de la délégation de la Colombie a toujours été d'éviter qu'un Etat puisse s'adresser directement au Conseil de sécurité sans passer par l'Organisation régionale car, dans cette hypothèse, toute action entreprise sur le continent en vue de repousser l'agression est exposée au veto. Cette façon de voir était partagée par toutes les délégations des Etats américains, et elle a été retenue au Chapitre VIII de la Charte des Nations Unies.
- 72. Aux termes de l'Article 35 de la Charte des Nations Unies, les parties à tout différend dont la prolongation est susceptible de menacer le maintien de la paix et de la sécurité internationales doivent en rechercher la solution; parmi les modes de règlement, il est fait mention du recours aux organismes ou accords régionaux. Cet article doit être considéré en même temps que l'Article 52, qui est encore plus formel, car son paragraphe 2 stipule qu'il convient de faire tous les efforts pour régler d'une manière pacifique, par le moyen desdits accords ou organismes, les différends d'ordre local avant de les soumettre au Conseil de sécurité.
- 73. Je tiens à souligner maintenant que les dispositions du paragraphe 2 de l'Article 52 de la Charte des Nations Unies imposent aux Membres de l'Organisation l'obli-

first to the regional organization, which is of necessity the court of first appeal. This is not a right which can be renounced because the States which signed the Charter undertook this obligation. For these legal reasons my delegation has joined the delegation of Brazil in submitting the proposal.

74. Mr. HOPPENOT (France) (translated from French): At the last meeting of the Security Council, the day before yesterday, the President said [674th

meeting :

"The United States was a small country for a long time and still looks at many things from the standpoint of a small country. I hope that I will never live to see the day when a small country comes to the United Nations and asks for protection against war and is simply greeted with the question: What is the hurry?"

When we listened to him then we did not think we should so soon be confronted with the almost academic problem he set. I should like to express, on my own behalf and, I think, on behalf of all the members of the Council, our great appreciation of the trouble the President has taken to convene the Security Council today, despite considerable physical difficulties, in order to enable the Guatemalan representative to lay his request before us as quickly as possible.

- 75. As to the substance of the problem before us, it appears a difficult matter for the Council to take a decision at once and without longer consideration. I have examined the draft resolution just submitted by the Brazilian delegation with the support of the Colombian delegation. The French delegation has no objection in principle to voting for this draft resolution. It is right that the Council should have a picture of the whole of the situation referred to it. It can be justly claimed that the Inter-American Peace Committee is qualified to report to us on this subject, comprising as it does a group of countries which have long been accustomed to working together, which are bound one to another by historical and geographical ties, and between which it may prove possible for understanding to be achieved more readily than before an international body of wider scope. I consider that in referring Guatemala's request to the Inter-American Peace Committee as a matter of urgency the Security Council will not be unloading its responsibilities on that committee; for it is requesting the committee to report on the conclusions it reaches after carrying out its enquiry. On those conclusions, in my opinion, it will rest with the Security Council to take its final decision.
- 76. There is, however, one immediate responsibility which the Security Council cannot evade without failing in its essential mission: to decide this very day in favour of the immediate cessation of any action involving the loss of human lives, and of all external aid to such action.
- 77. It is in this spirit that my delegation proposes to the Council that the following final paragraph should be added to the draft resolution submitted by the Brazilian delegation:

"Without prejudice to such measures as the Organization of American States may take, the Council calls for the immediate termination of any action likely to cause further bloodshed and requests all

gation de recourir en premier lieu à l'organisme régional. L'organisme régional est une juridiction obligatoire de première instance — ce n'est pas un droit auquel on puisse renoncer, car en signant la Charte les Etats ont accepté cette obligation. Pour ces motifs d'ordre juridique, ma délégation s'est jointe à la délégation du Brésil pour élaborer le projet de résolution.

74. M. HOPPENOT (France): Avant-hier, lors de la dernière séance du Conseil de sécurité [674ème

séance], le Président a dit:

"Les Etats-Unis ont été longtemps un petit pays et voient encore bien des choses du point de vue d'un petit pays. J'espère ne jamais voir le jour où un petit pays demandant aux Nations Unies de le protéger de la guerre sera accueilli par la question: Pourquoi se hâter?"

Nous ne pensions pas, en écoutant alors le Président, que le problème presque théorique qu'il posait allait se présenter à nous aussi vite. Je tiens à dire, en mon nom et au nom — je le pense — de tous les membres du Conseil, à quel point nous avons apprécié le soin que le Président a apporté, malgré des difficultés matérielles considérables, à réunir immédiatement, aujourd'hui même, le Conseil de sécurité, afin de permettre au représentant du Guatemala de nous saisir, de toute urgence, de sa demande.

- Sur le fond même du problème qui nous est posé, il paraît difficile que le Conseil se prononce immédiatement et sans plus ample réflexion. J'ai pris connaissance du projet de résolution que la délégation du Brésil vient de déposer avec l'appui de la délégation de la Colombie. En principe, la délégation française n'a pas d'objection à voter en faveur de ce projet de résolution. Il convient que le Conseil soit éclairé sur l'ensemble de la situation évoquée devant lui; on peut prétendre à juste titre que la Commission interaméricaine de la paix est qualifiée pour nous faire rapport à ce sujet, dans la mesure où cette commission réunit un ensemble de pays habitués depuis longtemps à travailler en commun, rapprochés par l'histoire et par la géographie, et entre lesquels l'entente pourra peut-être se faire plus facilement que devant une instance internationale plus vaste. Je considère que le Conseil de sécurité, en référant d'extrême urgence la requête du Guatemala à la Commission interaméricaine de la paix, ne se décharge pas de ses responsabilités sur ladite commission; car il demande à la Commission de faire rapport sur les conclusions auxquelles elle aboutira à la suite de l'enquête qu'elle effectuera; c'est sur ces conclusions, me semble-t-il, qu'il appartiendra au Conseil de sécurité, le cas échéant, de se prononcer en dernière instance.
- 76. Il est cependant une responsabilité immédiate à laquelle le Conseil de sécurité ne peut se dérober sans manquer à sa mission essentielle: c'est de se prononcer, aujourd'hui même, pour qu'il soit mis fin immédiatement à toute action entraînant perte de vies humaines et à toute aide extérieure apportée à cette action.
- 77. C'est dans cet esprit que ma délégation propose au Conseil que soit ajouté au projet de résolution présenté par la délégation du Brésil le paragraphe final suivant:

"Sans préjudice des mesures qui pourraient être prises par l'Organisation des Etats américains, [le Conseil] fait appel pour qu'il soit mis fin immédiatement à toute action susceptible de provoquer l'effuMembers of the United Nations to abstain, in the spirit of the Charter, from giving assistance to any such action."

- 78. Needless to say, the French delegation has no particular country in mind in submitting this amendment. It is even less necessary to state that this delegation cannot, so far as it is concerned, attach any credence to the charges levelled by the Guatemalan delegation against the United States; it cannot believe that those charges are well-founded, nor that the United States Government is, either directly or indirectly the instigator of the events which today plunge the territory of a free and sovereign country into mourning.
- 79. What my delegation asks and believes that it has the right to ask of the Security Council is simply that it should issue an appeal for the cessation of this bloodshed, so that no more innocent victims may fall today in the city streets and in the countryside of Guatemala, and so that the most tragic consequences of this situation may be ended immediately.
- 80. I trust that our Brazilian colleague will be good enough to accept this amendment and join with me in recommending its adoption by the Security Council.
- 81. The PRESIDENT: In accordance with the usual procedure, the President will call upon the representative of Brazil so that he may comment on the proposed amendment offered by the representative of France.
- 82. Mr. GOUTHIER (Brazil): I gladly accept the ideas expressed by the representative of France. My delegation shares the views of Mr. Hoppenot, and we sincerely hope that further bloodshed will be avoided. In presenting our proposal we dealt only with the best way of proceeding with the case, taking into account the machinery of the Organization of American States and the principles of the Charter. Keeping within this line of impartiality, we did not prejudge the matter. For my part, I have no objections to the amendment proposed by the representative of France.
- 83. The PRESIDENT: In the same spirit in which I recognized the representative of Brazil, I now call on the representative of Colombia.
- 84. Mr. ECHEVERRI CORTES (Colombia) (translated from Spanish): I should like to congratulate Mr. Hoppenot, the French representative, on the excellent amendment he has made to the draft resolution submitted by Brazil and supported by Colombia. In my delegation's opinion this amendment expresses the feelings of us all perfectly. We have made clear the legal principles on which is based the need to apply to regional organizations, but at the same time we are glad to see them completed in this way.
- 85. I should therefore like to announce that my delegation accepts and will vote for the amendment submitted by the French representative.
- 86. Sir Pierson DIXON (United Kingdom): We have heard the representative of Guatemala, and we have also heard the representatives of Honduras and Nicaragua. The question is what should be done next. We have met at short notice, but it is already clear from the speeches to which we have listened that there

- sion de sang et demande à ious les Membres de l'Organisation des Nations Unies de s'abstenir, dans l'esprit de la Charte, de prêter assistance à une telle action."
- 78. Il est inutile de dire qu'en présentant cet amendement la délégation française ne vise aucun pays particulier. Il est encore plus superflu de déclarer que cette délégation ne peut ajouter, en ce qui la concerne, aucune créance aux accusations portées par la délégation du Guatemala contre les Etats-Unis, ne peut croire que ces accusations sont justifiées, ni que, de près ou de loin, le Gouvernement des Etats-Unis soit l'instigateur des événements qui endeuillent aujourd'hui le territoire d'un pays libre et souverain.
- 79. Ce que ma délégation demande—et se croit en droit de demander—au Conseil de sécurité, c'est simplement d'adresser un appel pour que cette effusion de sang cesse, pour que des victimes innocentes ne tombent plus, aujourd'hui, dans les rues des villes et dans les campagnes du Guatemala, et pour qu'il soit mis fin immédiatement aux plus douloureuses conséquences de cette situation.
- 80. J'espère que notre collègue brésilien voudra bien accueillir cet amendement et se joindre à moi pour le recommander à l'adoption du Conseil de sécurité.
- 81. Le PRESIDENT (traduit de l'anglais): Conformément à la procédure établie, je vais donner la parole au représentant du Brésil, qui veut présenter des observations sur l'amendement que le représentant de la France vient de proposer.
- 82. M. GOUTHIER (Brésil) (traduit de l'anglais): J'accepte très volontiers les idées que le représentant de la France a exprimées. Ma délégation partage l'opinion de M. Hoppenot, et nous espérons sincèrement qu'il sera possible d'éviter toute nouvelle effusion de sang. En soumettant notre proposition, nous ne nous sommes préoccupés que de la manière la plus utile d'agir, compte tenu du système de l'Organisation des Etats américains et des principes de la Charte. Soucieux d'impartialité, nous n'avons pas préjugé la question. Pour ma part, je n'ai pas d'objections à formuler contre l'amendement du représentant de la France.
- 83. Le PRESIDENT (traduit de l'anglais): Je donne la parole au représentant de la Colombie pour les mêmes raisons qui m'ont fait la donner au représentant du Brésil.
- 84. M. ECHEVERRI CORTES (Colombie) (traduit de l'espagnol): Je tiens à féliciter M. Hoppenot, représentant de la France, de l'excellent amendement qu'il a proposé d'apporter au projet de résolution présenté par le Brésil et appuyé par la Colombie. Ma délégation a le sentiment que cette modification traduit parfaitement les sentiments qui nous animent tous. Les principes juridiques relatifs à la nécessité de s'adresser aux organismes régionaux demeurent tels que je les ai exposés, mais ils sont en même temps complétés pour faire un tout parfait.
- 85. Je tiens donc à déclarer que ma délégation accepte l'amendement proposé par le représentant de la France et votera en sa faveur.
- 86. Sir Pierson DIXON (Royaume-Uni) (traduit de l'anglais): Nous avons entendu le représentant du Guatemala, ainsi que les représentants du Honduras et du Nicaragua. Il s'agit maintenant de savoir quelles mesures il convient de prendre. Nous avons dû nous réunir d'urgence, mais il ressort déjà clairement des

is a state of affairs to which the Security Council certainly cannot remain indifferent since it raises a problem concerning the maintenance of peace and security.

- 87. The Charter lays down various lines of action which the Security Council can follow in connexion with such a problem. Chapter VIII of the Charter provides for the employment of regional arrangements to deal with matters relating to the maintenance of international peace and security. The States in the area have established an arrangement of this kind, the Organization of American States. I note that the representative of Guatemala has already addressed a communication to the Inter-American Peace Committee, an agency of that organization. The draft resolution introduced by Brazil and Colombia follows this part of the Charter and requests the Organization of American States to deal with the matter and inform the Security Council of the measures taken.
- 88. It is clear that under this draft resolution the Security Council's interest in peace and security is made plain. It is made plain in the last paragraph, which reads:
 - "Requests the Organization of American States to inform the Security Council as soon as possible, as appropriate, on the measures it has been able to take on the matter."
- 89. The amendment introduced by the representative of France appears to me to be desirable in itself. It makes all the clearer the interest of the Security Council in this question, and I am happy to support it.
- 90. It seems to me that the course proposed in the draft resolution submitted by Brazil and Colombia is the most constructive that the Council could adopt and the course most conducive to the interests of peace and security. There is a long standing, historical tradition of co-operation between the States of Latin America. This is fortunate for world peace, and that tradition is part of our strength in the free world. The machinery exists in the Organization of American States for dealing with inter-American disputes. In the light of this historical tradition to which I have referred, it seems to me that the proposal to use this machinery is both reasonable and constructive.
- 91. My delegation, therefore, sees no objection to the draft resolution and to the amendment proposed by the French delegation.
- 92. Mr. MUNRO (New Zealand): My delegation fully supported the adoption of this item and approved the action of the President in calling the Council together as quickly as possible. During the debate on the previous item, I took occasion to emphasize my Government's views on the importance of the right of any State, particularly any small State, to seek the support and the assistance of the international community when it believes its security to be threatened. It follows that, without prejudging the merits of this case, my delegation considers that Guatemala was fully entitled to have immediate recourse to this Council in the situation which has given rise to this application.
- 93. I listened to the speech of the representative of Guatemala with the closest attention. My delegation does not feel it is in a position, at this short notice, to pass judgment on the facts of this case. I also heard

discours que nous avons entendus qu'il existe un état de choses auquel le Conseil de sécurité ne peut certainement rester indifférent: la question intéresse le maintien de la paix et de la sécurité.

- La Charte prévoit différentes mesures que le Conseil de sécurité peut prendre touchant un problème de ce genre. Conformément au Chapitre VIII de la Charte, le soin de régler des questions relatives au maintien de la paix et de la sécurité internationales peut être confié à des organismes régionaux. Les Etats de la région intéressée ont établi un organisme de ce genre, l'Organisation des Etats américains. Je note que le représentant du Guatemala a déjà adressé une communication à la Commission interaméricaine de la paix, qui est un des rouages de cette organisation. Le projet de résolution présenté par le Brésil et la Colombie s'inspire de ce chapitre de la Charte et invite l'Organisation des Etats américains à examiner la question et à tenir le Conseil de sécurité au courant des mesures qu'elle aura pu adopter.
- 88. Ce projet de résolution fait ressortir avec netteté l'intérêt que porte le Conseil de sécurité à la paix et à la sécurité. C'est ainsi que son dernier alinéa est conçu dans les termes suivants:

"Invite l'Organisation des Etats américains à faire connaître au Conseil de sécurité aussitôt que possible les mesures qu'elle aura pu prendre en la matière."

- 89. L'amendement présenté par le représentant de la France paraît opportun, car il souligne encore plus nettement le souci que le Conseil de sécurité a de cette question, et je suis heureux de l'appuyer.
- 90. Il me semble que la méthode proposée dans le projet de résolution présenté par le Brésil et la Colombie est la plus utile de celles que le Conseil pouvait adopter, celle qui sert le mieux les intérêts de la paix et de la sécurité. Les Etats de l'Amérique latine ont une tradition déjà ancienne de coopération fort heureusement pour la paix mondiale et cette tradition est un des éléments qui font la force du monde libre. L'Organisation des Etats américains constitue un système qui permet de traiter des différends qui surgissent sur le continent américain. En raison de la tradition historique à laquelle j'ai fait allusion, il me semble que la proposition d'avoir recours à ce système est aussi raisonnable que riche de promesses.
- 91. Aussi ma délégation ne voit-elle aucune objection ni au projet de résolution ni à l'amendement de la France.
- 92. M. MUNRO (Nouvelle-Zélande) (traduit de l'anglais): Ma délégation a donné son appui entier à la demande d'inscription à l'ordre du jour, et elle a approuvé la décision prise par le Président de réunir le Conseil aussi rapidement que possible. Pendant les débats relatifs à la dernière question que nous avons discutée, j'ai dit combien mon gouvernement attachait d'importance au droit qu'a tout Etat—en particulier, tout petit Etat—de demander l'aide et le soutien de la communauté internationale lorsqu'il estime sa sécurité menacée. Il suit que, sans se prononcer sur le fond, ma délégation estime que, vu la situation qui a provoqué sa demande, le Guatemala était entièrement justifié à saisir immédiatement le Conseil.
- 93. J'ai écouté le discours du représentant du Guatemala avec la plus grande attention. Faute de temps, ma délégation ne s'estime pas en mesure de porter un jugement sur les faits en question. J'ai écouté également avec

with attention the suggestion that this situation might most appropriately be dealt with on a regional basis. I think it is true to say that the authors of the Charter, in writing Chapter VIII, had especially in mind the regional arrangements already in existence among the States of this continent. The readiness of these States to seek a settlement through their own Organization is, I think, to be commended.

- 94. The desirability of achieving peaceful settlement of local disputes is, moreover, enjoined upon the members of such an organization by paragraph 2 of Article 52 of the Charter. Article 53 authorizes measures by regional organizations under the direction or with the authority of the Security Council.
- 95. In a case such as this, a regional organization may well be in the best position to ascertain the facts and to recommend appropriate measures. It may properly be considered, therefore, fully consistent with its own overriding concern for the maintenance of international peace and security for the Council to refer the problem first to the Organization of American States and to ask it to report to the Council at an early date. My delegation is, therefore, ready in principle to support the draft resolution proposed by the delegations of Brazil and Colombia, together with the amendment proposed by the representative of France.
- 96. It is our view that the amended resolution does not constitute a judgment on the part of the Council and cannot, therefore, reflect in any way on any of the States mentioned in the complaint of Guatemala. My delegation, therefore, will support the draft resolution as amended by the representative of France and accepted by the representatives of Brazil and Colombia.
- 97. Mr. CASTILLO ARRIOLA (Guatemala) (translated from Spanish): I have listened with the greatest attention to the statements which have been made by all the speakers at this meeting. I feel it necessary to make certain remarks and shall begin by telling Ambassador Carías, the Honduran representative, that my country and I recognize, feel strongly and have cultivated the strong bonds of brotherhood which unite our peoples. Particularly in the case of Honduras neither I, in my speech, nor my Government has had the intention of accusing that country of connivance in the attacks on my country or in the invasion of my country. My only intention was to point out that the competent body should fix the responsibility for Honduras having consented to become a centre of operations from which aircraft and ships have set out on the invasion of my country.
- 98. I should like to explain to the representative of France that neither my Government nor I, in the course of my remarks, have sought to impute connivance either to the people or to the Government of the United States. I have referred to the United Fruit Company and to certain official groups interested in supporting that company's interests.
- 99. After that explanation I must express my thanks to the French representative for his amendment to the Brazilian draft resolution, which closely reflects the anxious feelings of the Guatemalan people and contains one of the two specific requests I have made this after-

- attention la suggestion d'après laquelle la présente situation est de celles qui doivent être réglées sur le plan régional. Je pense que l'on est en droit de dire que les auteurs de la Charte, lorsqu'ils ont rédigé le Chapitre VIII, pensaient surtout aux accords régionaux conclus déjà entre les Etats du continent américain. A mon avis, le désir de ces Etats de chercher à régler leurs différends dans le cadre de leur propre organisation est digne d'éloges.
- 94. En outre, la paragraphe 2 de l'Article 52 de la Charte stipule que les Etats membres d'un organisme régional de ce genre doivent faire tous leurs efforts pour régler d'une manière pacifique les différends d'ordre local par le moyen de cet organisme. L'Article 55 autorise les organismes régionaux à prendre des mesures sous la direction ou sous l'autorité du Conseil de sécurité.
- 95. Dans une affaire telle que celle-ci, un organisme régional est sans doute mieux placé que tout autre pour établir les faits et recommander les mesures appropriées. On peut donc estimer à juste titre que le Conseil de sécurité, qui a pour responsabilité principale le maintien de la paix et de la sécurité internationales, est parfaitement en droit de commencer par renvoyer la question à l'Organisation des Etats américains, en lui demandant de lui rendre rapidement compte. En conséquence, ma délégation est prête, en principe, à appuyer le projet de résolution présenté par les délégations du Brésil et de la Colombie, ainsi que l'amendement de la France.
- 96. Selon nous, la résolution ainsi modifiée ne représente pas un jugement de la part du Conseil et ne renferme rien de désobligeant pour aucun des Etats mentionnés dans la plainte du Guatemala. En conséquence, ma délégation appuiera le projet de résolution, avec la modification proposée par le représentant de la France, et accepsée par les représentants du Brésil et de la Colombie.
- M. CASTILLO ARRIOLA (Guatemala) (traduit de l'espagnol): J'ai écouté avec l'attention la plus soutenue les déclarations qu'ont faites tous ceux qui ont pris la parole pendant cette séance. Je me vois obligé de fournir quelques éclaircissements et je commencerai par répondre à M. Carías, représentant du Honduras. Je tiens à lui dire que mon pays et moi-même avons conscience des liens étroits de fraternité qui unissent nos peuples, liens auxquels nous tenons et que nous avons toujeurs souhaité développer. Ni mon gouvernement ni moi-même n'avons entendu accuser le Honduras de s'être rendu complice des attaques dont mon pays est l'objet, de l'invasion qu'il subit; j'ai voulu simplement souligner que l'organisme compétent devra définir la responsabilité qui résulte du fait que le Honduras a accepté de servir de centre d'opérations d'où sont partis les appareils et les navires qui ont envahi mon pays.
- 98. Au représentant de la France, je tiens à dire nettement qu'à aucun moment ni mon gouvernement, ni moimême, dans mon discours, n'avons accusé de complicité ni le peuple, ni le Gouvernement des Etats-Unis. C'est de la United Fruit Company et de certains milieux officiels intéressés à soutenir cette société que j'ai parlé.
- 99. Après ces quelques explications, je tiens à exprimer ma reconnaissance au représentant de la France pour l'amendement qu'il a présenté au projet de résolution du Brésil; il a interprété avec exactitude les sentiments d'angoisse qu'éprouve le peuple guatémaltèque;

noon on behalf of v Government: an appeal to Member States to abstan from supplying the invading forces with a means of bringing success to this aggression. I thank the French representative.

100. In the third place I wish to refer to the remarks made by the Colombian representative. My country is small but has a legal tradition—and I, by fate or by chance, am also a lawyer and have a great respect for legal principles—but a country cannot lose itself in legal minutiae. With all respect and with no intention of giving offence, I would ask the Colombian representative to understand the feelings of my people who are being machine-gunned; and I thank him on behalf of my Government for the joint Brazilian and Colombian proposal. But their proposal is rot in strict conformity with the Charter. I am going briefly to analyse the Articles of the United Nations Charter.

101. From remarks I have heard I understand that the draft resolution submitted by Brazil and Colombia is based on Articles 33 and 52. Article 33 says:

"The parties to any dispute, the continuance of which is likely to endanger the maintenance of international peace and security, shall, first of all, seek a solution by negotiation, enquiry, mediation, conciliation, arbitration, judicial settlement, resort to regional agencies or arrangements, or other peaceful means of their own choice."

This article is completely inapplicable to Guatemala's case. The Republic of Guatemala, as can easily be appreciated, has no dispute either with the brother country of Honduras, or with Nicaragua, or with any other State. Guatemala has no dispute. We have not even any boundary difficulties. We are in no disagreement about boundaries. Nor is there any question under discussion, of a political, territorial, economic or any other nature. To this day we have enjoyed excellent diplomatic relations with Honduras. Nicaragua, at its own wish and for no essential reason, has broken off diplomatic relations with Guatemala. This Article would be operative in any kind of dispute, but not in the case of an aggression or an invasion; not when open towns are being machine-gunned, when we have victims among the innocent civilian population, and when children have been machine-gunned to create panic. I would ask you to take Article 33 into consideration from this point of view. The Security Council cannot compel the parties to settle their disputes by this means, for in this case there are no parties and there is no dispute.

102. In connexion with regional arrangements, Ar' cle 52, paragraph 2, states:

"The Members of the United Nations entering into such arrangements or constituting such agencies shall make every effort to achieve pacific settlement of local disputes through such regional arrangements or dans cet amendement, il répond justement à l'une des deux demandes précises que j'ai formulées ce soir au nom de mon gouvernement. Il s'agit de l'appel adressé aux Etats Membres afin qu'ils s'abstiennent de fournir aux forces d'invasion les moyens de mener cette agression à bonne fin. J'exprime mes remerciements au représentant de la France.

En troisième lieu, je tiens à répondre au représentant de la Colombie: pour être petit, mon pays n'en possède pas moins une tradition juridique - il se trouve par hasard que je suis moi-même avocat, et je respecte profondément les principes du droit - mais un peuple ne peut pas se perdre en arguties juridiques. Avec tous les égards que je lui dois, et sans aucune intention de l'offenser, je voudrais demander au représentant de la Colombie de comprendre les sentiments dont est animé mon peuple sous la mitraille et de se placer ensuite du point de vue de mon gouvernement pour apprécier la proposition commune du Brésil et de la Colombie. Cette proposition ne s'harmonise pas exactement avec la Charte. Je vais donc analyser rapidement les articles considérés de la Charte des Nations Unies.

101. Je crois comprendre que le projet de résolution présenté par le Brésil et la Colombie se fonde sur les Articles 33 et 52. Voici ce que dié l'Artic's 33:

"Les parties à tout différend dont la prolongation est susceptible de menacer le maintieu de la paix et de la sécurité internationales doivent en rechercher la solution, avant tout, par voie de négociation, d'enquête, de médiation, de conciliation, d'arbitrage, de règlement judiciaire, de recours aux organismes ou accords régionaux, ou par d'autres moyens pacifiques de leur choix."

Cet article ne s'applique absolument pas au cas du Guatemala. Il est facile de démontrer que la République du Guatemala n'a aucun différend avec le peuple frère du Honduras, ni avec le Nicaragua, ni avec aucun autre Etat. Bref, le Guatemala n'a de différend avec personne. Nous n'avons même aucun litige touchant nos frontières. Nous n'avons aucun différend de cet ordre. Nous n'avons aucune question qui soit en suspens, aucune question d'ordre politique, territorial ou économique, ni aucune question d'aucun autre ordre. Jusqu'à présent, nous entretenons d'excellents rapports diplomatiques avec le Honduras. Quant au Nicaragua, c'est de son propre gré et pour des raisons qui n'ont aucun caractère fondamental que ce pays a rompu les relations diplomatiques avec le Guatemala. L'article précité s'appliquerait à un différend de n'importe quelle espèce, mais il ne joue pas en cas d'agression ou d'invasion. Il ne joue pas non plus lorsque des villes ouvertes sont attaquées à coups de mitrailleuse, lorsqu'il y a des victimes parmi l'innocente population civile et qu'on mitraille des enfants pour semer la panique. Je demande aux membres du Conseil d'envisager l'Article 33 sous cet angle. Le Conseil de sécurité ne peut imposer aux parties les dispositions de cet article pour qu'elles rè lent leurs différends par ce moyen, car, en l'occurre :e, il n'y a ni parties ni différend.

102. A propos des accords régionaux, le paragraphe 2 de l'Article 52 stipule ce qui suit:

"Les Membres des Nations Unies qui concluent ces accords ou constituent ces organismes doivent faire tous leurs efforts pour régler d'une manière pacifique, par le moyen desdits accords ou organismes, les difféby such regional agencies before referring them to the Security Council."

For the same reason, this Article is not applicable. Vancannot achieve a pacific settlement with Honduras and Nicaragua because we have no dispute with them.

103. On the other hand, if my country's appeal is to be considered from a legal standpoint, if juridical arguments are to our taste in this hour of anxiety and aggression, what more weighty juridical argument could there be than Articles 34, 35 and 39, on which my Government has based its appeal? My Government considers Article 33 and 52, which are perfectly clear, to be irrelevant. We cannot go to a regional organization to discuss a dispute which does not exist. In view of this fact I stated that the Guatemalan Embassy in Washington this morning officially renounced on behalf of the Guatemalan Government any intervention by the Organization of American States or the Inter-American Peace Committee in this matter. We are faced with an outright act of aggression. Perhaps at this very moment when it is being proposed to refer the matter to the Inter-American Peace Committee for a subsequent report, aircraft are machine-gunning my country. Under the terms of Article 34 my Government has an unchallengeable right to appeal to the Security Council. That Article reads. "The Security Council may investigate any dispute..." Here again, there is reference to a dispute; but we have no dispute. That does not apply to this case. However, the Article goes on as follows: "... or any situation which might lead to international friction or give rise to a dispute, in order to determine whether the continuance of the dispute or situation is likely to endanger the maintenance of international peace and security".

104. Article 35 reads: "Any Member of the United Nations may bring any dispute, or any situation of the nature referred to in Article 34, to the attention of the Security Council or of the General Assembly. A State which is not a Member..." and the Article goes on to analyse the other cases. My country is one of the sixty States which originally formed this Organization. Under the Articles I have quoted, the Security Council cannot deny it its right of direct intervention by the Council, not intervention through a regional organization. We recognize the effectiveness of that organization; we have the greatest respect for it and are members of it, but we consider that under Articles 33 and 52, precisely, that organization ceases to be effective when an invasion is already in progress, when aggression has been committed against my country.

105. I should like to ask you to give your attention to these facts, no aspect of which is such as to allow the Council to avoid direct intervention. I have already expressed my thanks to the Council for taking the initial precaution which we have just requested on behalf of the Guatemalan Government.

106. We are greatly afraid that there may be a very cruel conflict in Guatemala and that it may spread. This is not our opinion alone. Observers whom the whole world may well regard as impartial have said the same, observers who have gone directly to Guatemala. Mr. Max Lerner, a columnist of the New York Post, says

rends d'ordre local, avant de les soumettre au Conseil de sécurité".

Pour la même raison, cette disposition ne joue pas. Nous ne pouvons arriver à un accord pacifique avec le Honduras ni avec le Nicaragua, car nous n'avons aucun différend avec ces pays.

103. En revanche, la demande de mon pays est fondée sur des arguments juridiques, si tant est qu'il faille produire des arguments juridiques en ce moment d'angoisse et d'agression; en effet, y a-t-il un argument juridique plus valable que les Articles 34, 35 et 39 que mon gouvernement a invoqués en présentant sa plainte. Mon gouvernement a estimé en effet que les Articles 33 et 52, qui sont d'une clarté lumineuse, ne s'appliquaient pas dans le cas présent. Nous ne pouvons pas nous adresser à un organisme régional pour lui demander de régler un différend qui n'existe pas en réalité. C'est pour cela que j'ai dit que l'Ambassadeur du Guatemala à Washington avait déclaré officiellement, ce matin, que notre gouvernement renonçait à l'intervention de l'Organisation des Etats américains et de la Commission interaméricaine de la paix dans cette affaire. Une invasion a été lancée. Des avions survolent et mitraillent constamment le territoire de mon pays, ils le font peutêtre en ce moment même où l'on nous propose de renvoyer la question à la Commission interaméricaine de la paix pour lui demander de nous renseigner! Nous ne pouvons pas agir de la sorte. L'Article 34 accorde à mon gouvernement le droit irréfutable de se présenter devant le Conseil de sécurité. Il y est dit en effet que "le Conseil de sécurité peut enquêter sur tout différend...". Il parle donc des différends. Or, il n'y a pas de différend dans le cas présent. Cette clause n'est donc pas applicable. Cependant, cet article dit aussi: "...ou toute situation qui pourrait entraîner un désaccord entre nations ou engendrer un différend, afin de déterminer si la prolongation de cette situation semble devoir menacer le maintien de la paix et de la sécurité internationales".

104. L'Article 35 stipule que "tout Membre de l'Organisation peut attirer l'attention du Conseil de sécurité ou de l'Assemblée générale sur un différend ou une situation de la nature visée dans l'Article 34" et prévoit ensuite le cas des Etats qui ne font pas partie de l'Organisation des Nations Unies. Mon pays est l'un des soixante Etats qui ont participé à la création de notre Organisation. Etant donné ces articles, le Conseil ne peut pas nous refuser le droit de lui demander d'intervenir directement, et non pas par le truchement d'une organisation régionale dont nous reconnaissons l'efficacité, que nous respectons beaucoup et dont nous faisons partie, certes. Nous estimons en effet qu'en vertu des Articles 33 et 52 cette organisation ne peut prendre de mesures efficaces dans le cas de mon pays, qui est déjà victime d'une invasion et d'une agression.

105. Je vous demande d'examiner ces éléments qui, sans exception aucune, ne comportent d'autre solution que l'intervention directe du Conseil de sécurité. J'ai déjà dit, au nom du Gouvernement du Guatemala, que nous nous félicitions de voir que, ainsi que nous le demandions, le Conseil est le premier à agir.

106. Nous craignons fort qu'il n'y ait au Guatemala un conflit sanglant qui risque de s'étendre. Ce n'est pas seulement notre avis à nous. Cet avis a été exprimé par des observateurs dont nul ne peut contester l'impartialité et qui sont arrivés directement au Guatemala. M. Max Lerner, collaborateur du New York Post,

in today's paper that if the war in Guatemala lasts more than forty-eight hours it will be a very bloody war. He says, and I quote verbatim without confirming, supporting or agreeing with him, these observations on Guatemala, which this United States journalist has visited: "Castillo Armas cannot have formed or equipped his army without large subsidies, perhaps from the United Fruit Company and the proprietors of the big coffee plantations, and he could have no hope of success in his open conspiracy without the active aid of the United States". One of the best-informed persons explained to him: we are involved in this affair up to the neck.

- 107. I expressed on behalf of the Guatemalan Government my disagreement with the first part of the draft resolution before the Council. That is all I wish to say at this time.
- 108. Mr. TSARAPKIN (Union of Soviet Socialist Republics) (translated from Russian): The Security Council has before it the protest of the Guatemalan Government against the armed aggression committed by neighbouring States.
- 109. As can be seen from the telegram from the Guatemalan Minister for External Relations, which was distributed to the members of the Council as a Security Council document, Guatemala has been the subject of an armed attack by land, sea and air. We are confronted with an absolutely clear and obvious case of aggression—an attack on one of the Central American States, Guatemala, which is a Member of the United Nations.
- 110. In these circumstances it is the Council's duty and responsibility to take urgent steps to end the aggression. In the present circumstances and at the present time when the forces of aggression have already been unleashed on the country, the Council cannot refuse to accept this responsibility, and no other body can take its place in this respect at this moment.
- 111. A draft resolution on the question has been introduced by Brazil and Colombia. It proposes that the question of the aggression against Guatemala raised in the telegram from the Guatemalan Minister for External Relations should be referred to the Organization of American States. In this case, however, when the forces of aggression are already on Guatemalan territory, a small country which can be crossed in one day's march, we know that Guatemala will be overcome while we refer the question to that organization and allow it time to discuss and decide upon it. Moreover, such a powerful world Power as the United States has already done everything to ensure that this plan will be put into effect.
- 112. I have before me the text of a State Department declaration on Guatemala, which says that the most recent outbreak of disorder in Guatemala bears out the point of view previously expressed by the United States concerning possible action against Guatemala by the Organization of American States. Nevertheless, we are now confronted with a draft resolution asking that Guatemala's complaint should be referred to the very Organization of American States which the United States State Department is planning to use to settle its accounts with Guatemala.

- signale aujourd'hui dans son journal que, si la guerre au Guatemala devait durer plus de quarante-huit heures, ce serait une guerre extrêmement sanglante. Il dit encore, et je le cite textuellement sans rien affirmer, sans l'appuyer et sans me ranger à son avis—il a recueilli ces faits au Guatemala où il a séjourné en sa qualité de journaliste américain: "Il est impossible que Castillo Armas ait rassemblé ou équipé son armée sans subventions importantes, qui proviennent peut-être de la United Fruit Company et des propriétaires des grandes plantations de café; il ne pourrait escompter que sa conspiration ouverte ait le moindre succès sans le concours actif des Etats-Unis." Une personne des mieux informées lui a déclaré: "Nous sommes enfoncés dans cette affaire jusqu'au cou."
- 107. Au nom du Gouvernement du Guatemala, je marque mon désaccord pour ce qui est de la première partie du projet de résolution dont le Conseil est saisi. C'est tout ce que j'avais à dire à ce propos.
- 108. M. TSARAPKINE (Union des Républiques socialistes soviétiques) (traduit du russe): Le Conseil de sécurité est saisi de la protestation du Gouvernement guatémaltèque, concernant l'agression armée dont il est victime de la part d'Etats limitrophes.
- 109. Il ressort du télégramme du Ministre des relations extérieures du Guatemala, télégramme qui a été communiqué aux membres du Conseil, que le Guatemala a fait l'objet d'une agression armée sur terre, sur mer et dans les airs. Il s'agit là d'une agression flagrante, commise contre un pays de l'Amérique centrale, le Guatemala, qui fait partie de l'Organisation des Nations Unies.
- 110. Le Conseil de sécurité est tenu de prendre sans délai les mesures nécessaires pour mettre fin à cette agression. Dans les circonstances présentes, alors que le Guatemala a déjà été envahi, le Conseil de sécurité ne peut pas se dérober à sa responsabilité. Il n'y a pas d'organe qui puisse le remplacer et assumer ses fonctions dans le cas présent.
- 111. Le Brésil et la Colombie ont saisi le Conseil de sécurité d'un projet de résolution commun tendant à renvoyer à l'Organisation des Etats américains la question qui fait l'objet du télégramme du Ministre des relations extérieures du Guatemala, à savoir l'agression commise contre ce pays. Nous savons tous qu'à l'heure actuelle où les forces d'agression ont déjà pénétré sur le territoire du Guatemala, petit pays qu'un détachement militaire peut traverser en une seule journée, le Guatemala sera écrasé si nous renvoyons la question à l'Organisation des Etats américains en lui laissant tout le loisir de l'examiner et de prendre une décision. En attendant, les Etats-Unis, qui sont une Puissance mondiale, ont déjà pris des mesures pour exécuter ce plan d'action.
- 112. J'ai devant moi le texte de la déclaration du Département d'Etat sur la question du Guatemala. Il y est dit que les désordres qui se sont produits récemment au Guatemala confirment le bien-fondé de la thèse que les Etats-Unis ont déjà eu l'occasion d'exposer, thèse selon laquelle l'Organisation des Etats américains pourrait avoir à intervenir dans ce pays. Et voici que nous sommes saisis d'un projet de résolution qui tend à renvoyer la plainte du Guatemala à cette même Organisation des Etats américains dont le Département d'Etat des Etats-Unis espère se servir pour régler le compte du Guatemala.

113. Clearly there could be no more ridiculous resolution on this question. At this critical moment when there there is not only a threat of aggression against a Member of the United Nations, but when aggression has already occurred, it is intolerable that the Security Council should wish to refuse to take immediate steps to end aggression and to refer the question to the Organization of American States. The United States of America, which dominates the Organization of American States and bends it and controls it at will, has already stated - the State Department said so vesterday - that it wants the question of Guatemala to be referred to the Organization so that its accounts with Guatemala can be settled there. Guatemala's sin has already been explained to the Council by the Guatemalan representative; its sin was to dare to set a limit to the appetites of an American fruit company, the United Fruit Company.

114. The case now before the Council is in our view a typical example of the policy of the United States towards small countries. Only two days ago, as the French representative has already reminded us, the United States representative told us in moving tones that it was not long since the United States itself had been a small country, and that it therefore still looked at many things with the eyes of a small country. It was apparently after looking at Guatemala with those eyes that the United States prepared an armed intervention against this minute Central American country of 3,000,000 inhabitants.

115. It is a matter of common knowledge that the State Department and certain United States senators have greeted the news of the invasion of Guatemala with unconcealed triumph. Anyone who has read the Scripps-Howard World-Telegram and Sun will have seen the special dispatch on the joy and open triumph with which the State Department and certain American senators greeted the invasion of Guatemala. The explanation is quite simple: many United States senators and responsible officials in the State Department have a material and personal interest in the United Fruit Company and its activities in Guatemala. Such is the reason for the rejoicing at the aggression unleashed on Guatemala.

116. The case before us takes on even greater significance because it exemplifies the clearly defined political principles followed by one of the major world Powers—the United States of America—in its policy towards small States, particularly in its policy towards the Latin American Stat s.

117. We must not lose sight of the fact that if the Security Council fails to take steps to ensure that the aggression against the little country of Guatemala, a Member of the United Nations, is stopped, the United Nations will thereby have offered encouragement to the United States, and every instance of that country's aggressive policy will in future be met with passive or silent resistance. There will be no active resistance to that policy. What will this mean? It will mean that like Guatemala today, Costa Rica tomorrow and some other Latin American country the day after tomorrow will suffer this fate, and that the cause of peace and security on the American continent, and not only on the American continent but throughout the world, will be struck another serious blow — perhaps a mortal blow, because it will be a blow at the very roots of the faith and principles of the United Nations. In that event the Charter,

113. Il est difficile d'imaginer projet de résolution plus chargé de dérision. Comment peut-on admettre qu'à un moment critique, au moment où l'un des Membres de l'Organisation des Nations Unies, loin d'être seulement menacé, est effectivement victime d'une agression armée, le Conseil évite de prendre d'urgence les mesures nécessaires pour couper court à cette agression et décide de renvoyer la question à l'Organisation des Etats américains? Les Etats-Unis, qui sont les maîtres de cette organisation et qui y agissent à leur guise, ont déjà déclaré — le Département d'Etat l'a dit hier — qu'ils entendaient renvoyer la question du Guatemala à cette organisation pour y régler le compte de ce pays. Le représentant du Guatemala vient de nous dire de quoi son pays était coupable: il est coupable d'avoir osé s'opposer aux visées de la United Fruit Company américaine.

114. L'affaire dont nous sommes aujourd'hui saisis constitue un exemple typique de la politique des Etats-Unis à l'égard des petits Etats. Il y a deux jours à peine, comme l'a déjà rappelé le représentant de la France, le représentant des Etats-Unis déclarait avec émotion que les Etats-Unis étaient eux-mêmes, il n'y a pas si longtemps, un petit pays, et qu'en conséquence ils considèrent encore bien des choses avec l'optique d'un petit pays. C'est probablement en considérant le Guatemala sous cet angle que les Etats-Unis ont préparé une intervention armée contre ce minuscule territoire d'Amérique centrale, dont la population ne compte que trois millions d'habitants.

115. On n'ignore pas, en effet, que le Département d'Etat et certains sénateurs américains ont accueilli la nouvelle de l'invasion du Guatemala avec un enthousiasme qu'ils n'ont pas su dissimuler. Tout lecteur du journal World-Telegram and Sun, publié par Scripps-Howard, a pu remarquer l'article spécial relatant avec quelle joie, quel enthousiasme débordant le Département d'Etat et le Sénat américains ont appris l'invasion du Guatemala. Il n'y a rien là qui puisse nous surprendre, car de nombreux sénateurs américains et de nombreux hauts fonctionnaires du Département d'Etat sont personnellement et directement intéressés aux activités de la United Fruit Company au Guatemala. Voilà l'origine de l'enthousiasme qu'a suscité l'agression dirigée contre ce pays.

116. La question dont le Conseil est saisi est d'autant plus importante que les Etats-Unis d'Amérique, qui sont l'une des plus grandes Puissances du monde, s'inspirent de certains principes bien déterminés dans la politique qu'ils suivent à l'égard des petits pays et notamment des Etats de l'Amérique latine.

117. Il ne faut pas oublier que, si le Conseil de sécurité s'abstient de prendre des mesures pour mettre un terme à l'agression dont est victime le Guatemala, Etat Membre des Nations Unies, l'Organisation aura encouragé, par là même, la politique des Etats-Unis ou n'aura en tout cas opposé à cette politique d'agression qu'une résistance entièrement passive et muette. Quelles en seront les conséquences? Eh bien, demain le Costa-Rica, après-demain un autre pays de l'Amérique latine et ainsi de suite, auront à subir le sort qui est réservé aujourd'hui au Guatemala. On aura porté atteinte à la paix et à la sécurité internationales sur le continent américain et même dans le monde entier. Cette évolution peut avoir des conséquences irréparables, car on aura sapé ainsi la foi en les principes de l'Organisation des Nations Unies. Alors la Charte et ses principes exemplaires deviendront la cible de railleries et de

23

in which those principles are splendidly proclaimed, will become an object of contempt and mockery, rather than of the respect we have hitherto believed it to deserve.

It should be noted that the hostile policy of the United States to Guatemala, as the documents show, dates back to 1944. It has been particularly marked since 1952, when, as can be seen from the documents, the Guatemalan Government nationalized vacant and unused lands owned by the United Fruit Company and transferred them to the landless labourers and almost landless peasants. Approximately 100,000 landless labourers and almost landless peasants were given land, land which was not being used at all by the United Fruit Company. The old saying about the dog in the manger would seem to be apt. In view of the fact that the United Fruit Company has such a strong position in the State Department itself and in the United States Senate, it will be seen that that was the last straw. Increasing pressure and influence were brought to bear on Guatemala, and threats directed against Guatemala were to be read daily in the American papers, which stated openly that the time was near when Guatemala would receive the fate she deserved because of her opposition to the United States. There were threats of invasion; and that invasion has been carried out.

- 119. We are thus confronted with an open act of aggression against Guatemala, a Member of the United Nations; and we consider that the Security Council should take immediate steps to end this aggression. The Council cannot refer this matter to another body, particularly since, as I have already said, it must be clear, when we remember the State Department announcement to which I have already referred, that Guatemala can expect nothing good from that body.
- 120. In these circumstances the Soviet delegation considers, I must again emphasize, that the Security Council should take an immediate decision to end the aggression in Guatemala.
- 121. Mr. Charles MALL& (Lebanon): We can react to a situation like this only according to the light that has been cast upon it, and it has been remarked by a number of speakers this afternoon that the light so far as this issue is concerned is not very effulgent. This question has been sprung upon us suddenly, and some of us did not even expect that we should meet today. However, the urgency of the matter is such that undoubtedly today's meeting is fully justified.
- 122. We are deeply interested in this matter, partly because it affects the question of international peace and security, and my country is a Member of the United Nations and a member of the Security Council. In addition, as some members have indicated, there is the question of the fate of small countries who may be overrun by aggression or in some other way and, therefore, the United Nations has to maintain a strict vigilance over such countries. I do not know how big or how small Guatemala is, but I am certain that my country is smaller. Therefore, simply for that reason, my interest in this problem is deep.

moqueries; la Charte ne sera plus respectée, comme nous avons toujours estimé qu'elle devait l'être.

Il convient de constater que cette politique hostile des Etats-Unis à l'égard du Guatemala, ainsi que l'attestent les documents, date de 1944. Cette hostilité est devenue plus forte depuis 1952, année où le Gouvernement du Guatemala a nationalisé des terres de la United Fruit Company, qui restaient vides et non utilisées; le Gouvernement du Guatemala a remis ces terres, pour qu'ils les exploitent, aux paysans ne possédant aucune terre et à ceux qui en possédaient peu. Environ 100.000 paysans sans terre et petits propriétaires ont reçu des terres que la United Fruit Company avait laissées entièrement inutilisées. Comme dit le dicton: "Le chien allongé sur le foin ne mange pas lui-même, mais il interdit à tout autre de satisfaire sa faim." Etant donné que la United Fruit Company occupe des postes solides même au Département d'Etat et au Sénat des Etats-Unis, nous voyons parfaitement comment l'incendie a été allumé. La pression pesant sur le Guatemala devenait de plus en plus forte, et, tous les jours, la presse américaine publiait de nouvelles menaces contre le Guatemala: on disait sans ambage que le moment viendrait — et qu'il viendrait bientôt — où le Guatemala aurait son compte réglé, étant donné la résistance qu'il oppose aux Etats-Unis. On le menaçait d'invasion; et voilà que cette invasion vient de se produire.

119. Ainsi, nous sommes témoins d'un acte d'agression flagrant commis contre le Guatemala, contre un Etat Membre de l'Organisation des Nations Unies, et nous estimons que le Conseil de sécurité doit sans tarder prendre des mesures destinées à mettre fin à cette agression. Le Conseil de sécurité ne peut renvoyer cette affaire à un autre organisme quel qu'il soit, d'autant plus que, je l'ai déjà indiqué, le Guatemala ne peut attendre rien de bon de l'organisme en question, comme il ressort de ce que le Département d'Etat a lui-même dit.

120. Dans ces conditions, la délégation de l'Union soviétique estime — je le souligne une fois de plus — que le Conseil de sécurité doit prendre sans tarder une décision destinée à mettre un terme à l'agression dont le Guatemala est victime.

121. M. Charles MALIK (Liban) (traduit de l'anglais): Nous ne pouvons réagir devant une situation comme celle-ci qu'en fonction des faits que nous connaissons; or, comme un certain nombre d'orateurs l'ont souligné cet après-midi, nous n'avons que des informations assez maigres. Nous avons été saisis brusquement de cette question, et certains d'entre nous ne s'attendaient même pas à ce que le Conseil se réunisse aujourd'hui. Toutefois, il s'agit d'une question si urgente que la réunion d'aujourd'hui est sans aucun doute pleinement justifiée.

122. Cette question intéresse profondément le Liban pour plusieurs raisons: d'une part, elle concerne le maintien de la paix et de la sécurité internationales alors que mon pays fait partie de l'Organisation des Nations Unies et du Conseil de sécurité; d'autre part, comme certains représentants l'ont fait observer, il ne faut pas se désintéresser du sort des petits pays qui peuvent être écrasés par l'agression ou autrement, et par conséquent l'Organisation des Nations Unies se doit de protéger efficacement ces pays. Je ne suis pas quelle peut être la superficie du Guatemala, mus je suis certain que mon pays est encore plus petit. Pour cette seule raison déjà, la question m'intéresse donc profondément.

- 123. Several suggestions have been made, and we all agree that something should be done in such an urgent situation and that the Security Council should act immediately. It was right, as I have said, for us to meet this afternoon to deliberate upon some kind of immediate action.
- 124. One of the suggestions was made by the representative of Guatemala who could not make a formal proposal since his country is not a member of the Security Council. He suggested that an observation commission be sent to his country to keep watch over the situation.
- 125. Another suggestion is contained in the draft resolution submitted by the representatives of Brazil and Colombia. To this draft resolution, which has been supported by a number of representatives, there is a French amendment, which has been accepted by the authors.
- 126. The representatives of Guatemala and of the Soviet Union have criticized the text of the joint draft resolution especially that paragraph which would refer this matter to the Organization of American States.
- I have no idea how the various members of the Council will vote. I have no inkling of their instructions. beyond what I have heard this afternoon. From the point of view of the United Nations and the Security Council - particularly with regard to the authority and dignity of the latter - as well as from the point of view of the small States, it would be regrettable if, in a serious situation like this, this meeting ended without taking any decision whatsoever. Such a possibility exists, and we are threatened with seeing our efforts amount to nothing. Such a possibility ought to be considered by us in all seriousness and with a full sense of our responsibility. Would it be a good thing for the Security Council, for the United Nations, and for the small States if nothing whatsoever emerged from our deliberations on such a serious matter?
- 128. Of course, the blame would be placed on the veto and all sorts of other excuses, but that would not alter the fact that the Security Council, in such a case, would have proved itself completely impotent. Considerations of this nature were in my mind as I heard the various speakers expressing their views. Therefore, my position is that it would be very regrettable if nothing emerged from our deliberations.
- 129. It follows from this that every effort should be made to accomplish something. Subject to any further information that may cause me to change my mind, I think we ought to seek a text which would at least prevent the casting of a vote that would destroy everything.
- 130. As I have said, I have absolutely no idea how the members of the Council will vote, but, for fear lest we should end with nothing, I shall make a suggestion: the French amendment which, I think, is acceptable has been received with some favour—at least it has been accepted by the authors of the draft resolution, by the representative of Guatemala and, I think, by the representative of New Zealand and others. This may be something, not just zero. It is better, in a situation like this, to end up with something rather than with nothing. Therefore, I suggest that the authors should alter their draft resolution as follows: leave unimpaired the fact

- 123. Plusieurs mesures ont été proposées, et nous reconnaissons tous qu'il convient de faire quelque chose dans une situation aussi grave, et que le Conseil de sécurité doit agir immédiatement. Il était donc opportun, comme je l'ai déjà dit, que nous nous réunissions cet après-midi, tout comme il convient d'envisager une action immédiate.
- 124. L'une des suggestions qui ont été faites émanait du représentant du Guatemela, qui ne pouvait présenter une proposition formelle, son pays n'étant pas membre du Conseil de sécurité. Le représentant du Guatemala a demandé que l'on envoie dans son pays une commission chargée d'observer la situation.
- 125. Une autre proposition figure dans le projet de résolution présenté par le Brésil et la Colombie. Ce projet, qu'un certain nombre de représentants ont appuyé, est complété par un amendement français, que les auteurs ont accepté.
- 126. Les représentants du Guatemala et de l'Union soviétique ont critiqué le texte du projet commun, notamment l'alinéa qui a trait au renvoi de la question à l'Organisation des Etats américains.
- J'ignore absolument comment voteront les membres du Conseil, je n'ai pas la moindre idée des instructions qu'ils ont reçues, en dehors de ce que j'ai entendu cet après-midi. Mais, pour les Nations Unies comme pour le Conseil de sécurité - notamment en ce qui concerne l'autorité et la dignité de celui-ci -- il serait désolant que, la situation étant aussi grave, nous levions la séance sans avoir pris aucune décision; ainsi que je l'ai déjà dit, ce serait tout aussi regrettable pour les petits Etats. Pareille éventualité n'est pas exclue, et nous sommes menacés de voir nos efforts n'aboutir à rien. J'ignore s'il en sera ainsi, mais nous devrions prendre très sérieusement cette éventualité en considération et avoir pleinement conscience de notre responsabilité. Serait-il bon pour le Conseil de sécurité, pour l'Organisation des Nations Unies, pour les petits Etats, que nos délibérations sur une question aussi grave n'aboutissent pas au moindre résultat?
- 128. Naturellement, on en rejetterait le blâme sur le veto, sans parler de toutes sortes d'autres excuses, mais cela ne changerait rien au fait qu'en pareil cas le Conseil de sécurité se serait révélé absolument impuisent. J'ai pensé à tout cela en écoutant les divers orateurs exposer leurs idées, et j'estime qu'il serait déplorable que nos discussions restent stériles.
- 129. Il faut donc ne négliger aucun effort; sous réserve de tout élément nouveau qui m'amènerait à modifier mon opinion, j'estime donc que nous devrions nous efforcer d'élaborer un texte grâce auquel, au moins, le vote qui détruirait tout serait évité.
- 130. Ainsi que je l'ai indiqué, j'ignore absolument dans quel sens se prononceront les membres du Conseil, mais, de peur que nous n'aboutissions à rien, je ferai une suggestion: l'amendement de la France, que je considère comme acceptable, a été accueilli avec une certaine faveur, du moins il a été accepté tant par les auteurs du projet de résolution que par le représentant du Guatemala, et, je crois, par le représentant de la Nouvelle-Zélande, notamment. Il se peut que le principe de cet amendement soit à retenir. Dans une situation comme celle-ci, mieux vaut un résultat qu'un échec total. Je propose donc que les auteurs du projet de

- that the Organization of American States would be seized of this matter, but without the Council explicitly referring it to that organization. At the same time, the jurisdiction of the Council would be maintained and it would still be seized of the question. The Council could also adopt the very pregnant phrase which the representative of France suggested.
- 131. This could be done in one of two ways, and whichever is more agreeable to the representatives of Brazil and Colombia and to the other members of the Council will be quite agreeable to me.
- 132. One method would be to omit altogether the referral phrase, since I understand that the Organization of American States is going to be seized of this matter in any event. It could then go on with its own deliberations quite independently of us, but the Security Council would maintain its authority in this matter. If that were done, the last paragraph but one would be omitted and the French text would be added. Then, it seems to me, we would have a text that would stand a good chance of being adopted.
- 133. Another way would be to vote on this text paragraph by paragraph so that, if one paragraph should be unacceptable to the Council, it would be dropped, while the draft resolution itself would be retained; in that way, we should have something a little more than zero.
- 134. These are suggestions that have come to my mind. They are quite tentative and subject to further discussion because, as I said, what I know about this matter is limited strictly to what I have heard at this meeting; therefore, I cannot talk about it with any great authority. But if we aim at taking a decision this afternoon, and if there is a real danger that we may take none, then my suggestion might help us at least to adopt the French representative's text, which seems to meet with some approval; then we might add to it everything else in the text to which the other delegations do not strongly object.
- 135. That is my present position. If I receive any encouragement from any quarter regarding my suggestion, I shall present it immediately as a formal proposal.
- 136. The PRESIDENT: The question before the Security Council is the draft resolution sponsored by Brazil and Colombia, as modified by the amendment offered by the representative of France; the amendment has been accepted by the representatives of Brazil and Colombia and, consequently, becomes an integral part of the draft resolution now before us.
- 137. I have consulted with the representative of Brazil, who tells me that he is opposed to a vote paragraph by paragraph; and, of course, it is his privilege to oppose it. Therefore, we face the prospect of voting on the draft resolution as a whole.
- 138. Mr. SARPER (Turkey): I have listened very carefully to the statements made by the representative of Guatemala and by other representatives on the Council. The draft resolution of the representatives of Brazil and Colombia, particularly after the acceptance of the amendment proposed by the representative of

- résolution modifient leur texte de la façon suivante: le fait resterait que l'Organisation des Etats américains peut être saisie de la question, mais ce ne serait pas sur la demande expresse du Conseil; en même temps, la compétence du Conseil serait maintenue, et il resterait saisi de l'affaire. Le Conseil pourrait également adopter le texte très important qu'a proposé le représentant de la France.
- 131. Deux méthodes s'offrent à nous pour parvenir à ce résultat, et nous ne demandons qu'à adopter celle des deux qui aurait la préférence des représentants du Brésil et de la Colombie, ainsi que des autres membres du Conseil.
- 132. L'une de ces méthodes consisterait à supprimer complètement la disposition prévoyant le renvoi à l'Organisation des Etats américains, puisque je crois comprendre que cette organisation va de toute manière être saisie de la question. Les débats de cette organisation pourraient alors se dérouler tout à fait indépendamment de nous, mais le Conseil de sécurité resterait compétent. Si l'on adoptait cette solution, l'avant-dernier alinéa serait supprimé et l'on incorporerait au projet le texte proposé par la France. Nous aurions alors, me semble-t-il, un projet qui pourrait vraiment être adopté.
- 133. Une autre solution consisterait à voter sur ce texte par division, de telle sorte que, si le Conseil ne pouvait accepter l'un ou l'autre des paragraphes, celuici serait abandonné, tandis que le projet de résolution demeurerait; nous aurions ainsi quelque chose qui serait mieux que rien.
- 134. Ce sont là les solutions auxquelles j'ai pensé. Ce sont des suggestions essentiellement provisoires et qui doivent encore être discutées parce que, comme je l'ai déjà dit, ce que je sais de cette affaire se limite strictement à ce que j'ai entendu à la présente séance; je ne peux donc guère en parler avec autorité. Mais, si nous voulons prendre une quelconque décision cet après-midi et si nous risquons vraiment de ne pouvoir en prendre aucune, ma suggestion peut nous aider à adopter au moins le texte proposé par le représentant de la France, texte qui semble avoir été assez généralement approuvé, et nous pourrions y ajouter toutes les parties de la proposition initiale auxquelles les autres délégations ne seraient pas fortement opposées.
- 135. Telle est ma position à l'heure actuelle. Si je constate que ma suggestion est accueillie avec un tant soit peu de faveur par certaines délégations, je présenterai immédiatement une proposition formelle.
- 136. Le PRESIDENT (traduit de l'anglais): Le Conseil de sécurité est saisi du projet de résolution du Brésil et de la Colombie modifié par un amendement du représentant de la France; cet amendement ayant été accepté par les représentants du Brésil et de la Colombie il fait maintenant partie intégrale du projet de résolution qui nous a été soumis.
- 137. J'ai consulté le représentant du Brésil, et il m'a dit qu'il était opposé à un vote par division; il est, évidemment, parfaitement en droit de s'y opposer. En conséquence, nous aurons à voter sur l'ensemble du projet de résolution.
- 138. M. SARPER (Turquie) (traduit de l'anglais): J'ai écouté très attentivement les déclarations du représentant du Guatemala et des autres représentants qui siègent au Conseil. Ma délégation considère que le projet de résolution commun des représentants du Brésil et de la Colombie, surtout du fait que ses au-

France, seems to my delegation to be the best possible solution at this stage.

139. The arguments put forward by the representative of the Soviet Union are not sufficiently convincing for me to change this view. His effort to involve in this dispute other Governments against which there has been no complaint whatsoever on the part of the representative of Guatemala, is one of the reasons for considering that tendency with special care and interest.

140. It has also been stated that we may possibly reach no decision at all after this long debate, which has lasted for the whole afternoon, and the representative of Lebanon has said that we should find a way if possible to avoid so unhappy a conclusion to our debate today. I do not think that we should constantly try to change our attitudes in order to find a way of avoiding a veto. The Security Council really cannot bend all its efforts to reaching some sort of agreement which will not come up against a veto. We should try to do our best to produce the best possible solution, and, if the veto makes this Council a completely useless and sterile debating society, the responsibility for that should be placed squarely on the shoulders of those whose behaviour brings about that situation. It is no fault of ours if our actions are obstructed by a veto.

141. Mr. Charles MALIK (Lebanon): I thought the representative of France had raised his hand before me, but, since the President has given me the floor, I want to ask a question, through him, of the representative of France. In the event that the text before the Council is not adopted, would the representative of France be willing to present his own text as an independent proposal?

142. Mr. HOPPENOT (France) (translated from French): Yes.

143. Mr. TSARAPKIN (Union of Soviet Socialist Republics) (translated from Russian): I should like to say a few more words in opposition to the draft resolution submitted by Brazil and Colombia.

144. In submitting this draft resolution the representatives of Brazil and of Colombia, and the members of the Council who supported them, referred particularly to Article 52 of the Charter. Article 52, paragraph 2, reads as follows:

"The Members of the United Nations entering into such arrangments [that is, regional arrangements] or constituting such agencies shall make every effort to achieve pacific settlement of local disputes through such regional arrangements or by such regional agencies before referring them to the Security Council."

This paragraph envisages a situation in which no aggression has taken place; a dispute or quarrel exists; the parties are threatening each other, and so forth, but there has been no aggression. We are here confronted with an entirely different situation; the position is quite clear. An act of aggression has been committed against Guatemala. The Security Council, acting under Article 24 of the Charter, is bound to take steps to end this aggression. Article 24 says:

"In order to ensure prompt" — and I would stress the word "prompt" — "and effective action by the United Nations, its Members confer on the Security Council primary responsibility for the maintenance of international peace and security, and agree that in teurs ont accepté l'amendement proposé par le représentant de la France, est la meilleure solution possible. 139. Les arguments avancés par le représentant de l'Union soviétique ne sont pas assez convaincants pour me faire changer d'opinion. L'effort qu'il a fait pour impliquer dans ce conflit d'autres gouvernements contre lesquels le représentant du Guatemala n'a formulé aucune plainte est une des raisons pour lesquelles la tendance qu'il manifeste doit retenir l'attention et l'intérêt.

140. On a aussi déclaré que ce long débat, qui a duré tout l'après-midi, ne pouvait absolument pas finir sans qu'une décision soit prise, et le représentant du Liban a dit que nous devrions nous efforcer de ne pas conclure d'une manière aussi fâcheuse notre débat d'aujourd'hui. Je ne crois pas qu'il nous faille constamment tenter de modifier notre attitude pour éviter un veto. Le Conseil de sécurité ne peut consacrer tous ses efforts à la recherche d'une solution qui ne se heurte pas à un veto. Nous devons tenter d'agir de notre mieux et de conclure de notre mieux, et, si le recours au veto transforme ce Conseil en une société académique totalement inutile et stérile, la responsabilité doit en incomber, sans équivoque, à ceux dont l'attitude est à l'origine de cet état de choses. Ce n'est pas de notre faute si notre action est entravée par un veto.

141. M. Charles MALIK (Liban) (traduit de l'anglais): Je crois que le représentant de la France a levé la main avant moi, mais, comme le Président m'a donné la parole, je désirerais poser une question au représentant de la France. Si le texte dont le Conseil est saisi n'était pas adopté, le représentant de la France accepterait-il de présenter son propre texte sous la forme d'une proposition distincte?

142. M. HOPPENOT (France): Oui.

143. M. TSARAPKINE (Union des Républiques socialistes soviétiques) (traduit du russe): Je voudrais faire encore valoir quelques arguments contre le projet de résolution présenté par le Brésil et la Colombie.

144. En présentant ce projet de résolution, le Brésil, la Colombie et les membres du Conseil qui les ont appuyés, ont invoqué notamment l'Article 52 de la Charte. Or, le paragraphe 2 de l'Article 52 stipule:

"Les Membres des Nations Unies qui concluent ces accords"—il s'agit des accords régionaux—"ou constituent ces organismes doivent faire tous leurs efforts pour régler d'une manière pacifique, par le moyen desdits accords ou organismes, les différends d'ordre local, avant de les soumettre au Conseil de sécurité."

Ce paragraphe vise une situation où il n'y a pas d'agression: un conflit a éclaté, il existe un différend, les deux parties se menacent mutuellement, etc., mais il n'y a pas agression. La situation qui nous occupe en ce moment est entièrement différente, et elle est parfaitement claire. Un acte d'agression a été commis contre le Guatemala. Aux termes de l'Article 24 de la Charte, le Conseil de sécurité est tenu de prendre des mesures pour mettre fin à l'agression. En effet, l'Article 24 dit ce qui suit:

"Afin d'assurer l'action rapide" — je souligne le terme "rapide" — "et efficace de l'Organisation, ses Membres confèrent au Conseil de sécurité la responsabilité principale du maintien de la paix et de la sécurité internationales et reconnaissent qu'en s'ac-

carrying out its duties under this responsibility the Security Council acts on their behalf."

On whose behalf? On behalf of the States Members of the United Nations, including the Latin-American States.

145. Hence there is absolutely no justification for the attem. by Brazil and Colombia to give priority in this matter than the Organization of American States rather than the Security Council. We reject that suggestion; we cannot agree with it. We consider that all the members of the Security Council, acting in the spirit of the Charter, should take a decision in the Council to end the aggression, not to refer the issue to some other body in which accounts with Guatemala will be settled. The intention is to drag Guatemala where the United States will do with that country as it wills. The Council must not allow that.

146. Secondly, I must draw the attention of the members of the Council to the fact that in referring this dispute to the Organization of American States the attempt is being made to settle the question in a procedural way, to oblige one of the parties to comply with a procedure which it is not willing to accept.

147. If I understood the interpretation rightly, the Guatemalan representative said that his Government was opposed to Guatemala's complaint of aggression being referred to the Organization of American States. That, I believe, was what he said. But an attempt is now being made to take the opposite decision, a decision which one of the parties does not consider acceptable.

148. What does Article 36 of the Charter say? Article 36 of the Charter prohibits the adoption of such a decision. Paragraph 2 of that Article states:

"The Security Council should take into consideration any procedures for the settlement of the dispute which have already been adopted by the parties."

145. But one of the parties has rejected this procedure. That means that adoption of the Brazilian-Colombian draft resolution would be a violation of Article 36, paragraph 2. The Soviet delegation therefore considers that the draft resolution is inadmissible and should not even be put to the vote.

150. In view of the fact that a situation has arisen which requires that the Security Council should take a decision and do so promptly, we cannot afford to lose time. The Security Council is confronted with an act of aggression against Guatemala, and in view of the fact that the forces of aggression have already invaded Guatemala, it must take immediate action. What action should it take? In the first place, it should decide that all hostilities should cease, that the bloodshed should be ended and that the aggression should stop.

151. It would be difficult to adopt any complex resolution today, for a certain interval of time has to be maintained between the submission of a draft resolution and the voting on it. We therefore feel that it would be advisable for the Council to limit itself to a text along the following lines:

quittant des devoirs que lui impose cette responsabilité, le Conseil de sécurité agit en leur nom."

Au nom de qui? Au nom des Etats Membres de l'Organisation des Nations Unies et donc aussi des Etats de l'Amérique latine.

145. Ainsi, la tentative que le Brésil et la Colombie font pour accorder la priorité dans cette affaire, non pas à l'Organisation des Nations Unies, non pas au Conseil de sécurité, mais à l'Organisation des Etats américains, ne résiste pas à l'examen. Nous ne pouvons y souscrire, nous la rejetons. Nous estimons que si les membres du Conseil respectaient l'esprit de la Charte, ils devraient adopter un projet de résolution prévoyant que c'est au Conseil lui-même, et non pas à un organe où l'on cherchera à régler le compte du Guatemala, qu'il appartient de mettre fin à l'agression. On essaie en effet de traduire le Guatemala devant un organe où les Etats-Unis pourraient faire réserver à ce pays le traitement qui leur plairait. Nous sommes tenus d'empêcher que cela ne se produise.

146. Voici une deuxième observation. Je tiens à faire remarquer aux membres du Conseil qu'en renvoyant ce différend à l'Organisation des Etats américains, on essaie de le régler par une manœuvre de procédure, en imposant à l'une des parties une procédure qu'elle n'est pas disposée à accepter.

147. Si j'ai bien compris l'interprète, le représentant du Guatemala a dit que son gouvernement était opposé à ce que sa plainte relative à l'agression dont il est victime soit renvoyée à l'Organisation des Etats américains. N'en est-il pas ainsi? Or, voici que l'on nous propose d'adopter une décision diamétralement opposée, une décision que l'une des parties considère comme inacceptable.

148. Que dit pourtant l'Article 36 de la Charte? Cet article nous interdit d'adopter des décisions de ce genre. Le paragraphe 2 stipule:

"Le Conseil de sécurité devra prendre en considération toutes procédures déjà adoptées par les parties pour le règlement de ce différend."

149. Puisque l'une des parties rejette la procédure proposée, le Conseil de sécurité agirait à l'encontre des dispositions du paragraphe 2 de l'Article 36 s'il adoptait le projet de résolution du Brésil et de la Colombie. La délégation de l'URSS estime donc que, dans les circonstances présentes, ce projet de résolution est inacceptable et qu'il n'y a même pas lieu de le mettre aux voix.

150. Etant donné qu'il s'est créé une situation qui appelle une décision urgente du Conseil de sécurité, nous ne pouvons pas perdre de temps. Une agression a été commise contre le Guatemala, sur le territoire duquel les troupes de l'agresseur ont déjà pénétré; aussi le Conseil est-il tenu d'agir sans délai. De quelles mesures s'agit-il? Tout d'abord, il faut adopter une résolution tendant à mettre fin aux opérations militaires, à faire cesser l'effusion de sang et à arrêter l'agression.

151. Puisqu'il peut être difficile d'adopter dès aujourd'hui une résolution tant soit peu compliquée, car il faut qu'il s'écoule un certain temps entre le dépôt d'un projet de résolution et sa mise aux voix, nous pourrions nous borner aujourd'hui à adopter un texte qui serait ainsi conçu: "The Security Council,

"Having considered on an urgent basis the communication of the Government of Guatemala to the President of the Security Council (S/3232);

"Calls for the immediate termination of any action likely to cause bloodshed and requests all Members of the United Nations to abstain, in the spirit of the Charter, from giving assistance to any such action."

- 152. I believe the Guatemalan representative agreed to the French proposal. Of course, it could be improved; a more specific reference could be made in it to termination of the act of aggression; I should have no objection to that. Today, however, the Council should limit itself to such a decision; it should not enter into details which might bring forth quite legitimate legal objections, objections based on the Charter; details which, instead of aiding the victims of aggression, would risk bringing about a situation even worse than their present one, as would happen if the Council adopted the Brazilian draft resolution.
- 153. The PRESIDENT: The President will recognize himself for a few minutes in his capacity as representative of the UNITED STATES OF AMERICA.
- 154. Let me say to the representative of Guatemala that I appreciate his polite reference to me; he has always been equally courteous.
- 155. The United States believes in the basic proposition that any Member, large or small, has the right to have an urgent meeting of the Security Council called whenever it feels itself to be in danger. This is so even when, as is sometimes the case, the Security Council may not itself be in the best position to deal directly with the situation.
- 156. Guatemala charges that other Governments are pursuing a policy of hostility and aggressiveness against it. These specific Guatemalan allegations involve two of its immediate neighbours, Honduras and Nicaragua, who are charged with disturbing the peace in a particular part of Central America. These charges are indeed serious and certainly warrant urgent examination. But the question arises as to where the situation can be dealt with most expeditiously and most effectively.
- 157. The situation appears to the United States Government to be precisely the kind of problem which, in the first instance, should be dealt with on an urgent basis by an appropriate agency of the Organization of American States. The very fact that the Government of Guatemala, as a member of the inter-American system, has already requested that the Organization of American States take action strengthens this view.
- 158. It would perhaps be in order for me to inform the Council that while the reports that we receive on the situation in Guatemala are incomplete and fragmentary, the information available to the United States thus far strongly suggests that the situation does not involve aggression but is a revolt of Guatemalans against Guatemalans. The situation in Guatemala, out of which this problem arises, has caused grave concern to the United States Government and to the other members of the Organization of American States. Consequently, the members of the Organization of American States have for some time been conferring intensively among themselves on the Guatemalan situa-

"Le Conseil de sécurité,

"Ayant examiné d'urgence la communication adressée au Président du Conseil de sécurité (S/3232) par le Gouvernement du Guatemala,

"Fait appel pour qu'il soit mis immédiatement fin à toute action susceptible de provoquer une effusion de sang et demande à tous les Membres de l'Organisation des Nations Unies de s'abstenir, dans l'esprit de la Charte, de prêter aide à une telle action."

- 152. Si je ne m'abuse, le représentant du Guatemala a accepté la proposition de la France. On peut certes, en améliorer le texte; on peut la rendre plus concrète, en y stipulant qu'il faut mettre fin à l'agression. Je ne m'y oppose pas. Mais c'est à une décision de ce genre qu'il faut nous borner aujourd'hui, sans entrer dans les détails qui provoquent des objections juridiques fort justifiées et fondées sur la Charte, détails qui, au lieu d'aider la victime, risquent d'aggraver la situation, comme il arriverait si le Conseil adoptait le projet de résolution brésilien.
- 153. Le PRESIDENT (traduit de l'anglais): Je vais prendre la parole pendant quelques instants, en qualité de représentant des ETATS-UNIS D'AMERIQUE.
- 154. Permettez-moi de dire au représentant du Guatemala que j'apprécie les égards qu'il a eus pour moi et la courtoisie dont il ne s'est jamais départi.
- 155. Les Etats-Unis reconnaissent strictement le principe fondamental selon lequel tout Etat Membre, qu'il soit grand ou petit, a le droit de demander au Conseil de sécurité de se réunir d'urgence, toutes les fois qu'il s'estime en danger. Cela est vrai même lorsque, comme c'est parfois le cas, le Conseil de sécurité peut très bien ne pas être l'organisme le mieux placé pour s'occuper directement de la situation.
- 156. Le Guatemala accuse d'autres gouvernements de poursuivre une politique d'hostilité et d'agression à son égard. Ces allégations précises du Guatemala concernent deux de ses voisins les plus proches, le Honduras et le Nicaragua, qui sont accusés de troubler la paix dans une certaine partie de l'Amérique centrale. Ces accusations sont très graves et exigent sans aucun doute qu'il soit procédé d'urgence à un examen de la situation. Mais il reste à savoir quel organisme peut régler cette question de la manière la plus rapide et la plus efficace.
- 157. Le Gouvernement des Etats-Unis estime qu'il s'agit là d'un problème urgent qui doit être traité en premier lieu par un organe approprié de l'Organisation des Etats américains. Le fait même que le Gouvernement du Guatemala, membre de l'Organisation des Etats américains, ait déjà demandé à cette organisation de prendre des mesures, confirme ce point de vue.
- 158. Peut-être conviendrait-il que je signale au Conseil que, si les rapports que nous avons reçus sur la situation au Guatemala sont incomplets et fragmentaires, les renseignements dont les Etats-Unis disposent jusqu'à présent indiquent nettement qu'il ne s'agit pas d'une agression, mais d'une révolte de Guatémaltèques contre des Guatémaltèques. La situation au Guatemala, qui est à l'origine de ce problème, a vivement inquiété le Gouvernement des Etats-Unis et les autres membres de l'Organisation des Etats américains. C'est pourquoi les membres de l'Organisation des Etats américains ont, depuis quelque temps, procédé à maintes reprises à des échanges de vue sur la situation au Guatemala afin

tion, with a view to deciding upon what steps should be taken for the maintenance of the peace and security of the continent.

159. I am very glad that the Guatemalan representative made it crystal clear that he makes no charge whatever against the United States Government because it is certainly true that the United States has no connexion whatever with what is taking place. I am constrained to note that, although he made no charges against the United States, the Guatemalan representative did cite a number of unfavourable comments made by others concerning Secretary of State Dulles, Ambassador Peurifoy and Ambassador John M. Cabot. In fact, more of his speech was given to citing these statements of others gleaned from newspaper articles and hearsay than to the actual charge that he himself made. Those tactics, of course, always give the impression that, instead of being interested in getting the answer to the question, "What is the truth?", the speaker is more interested in getting the answer to the question, "What is the headline going to be?"

160. I do not think it is necessary for me here in the United Nations to make a lengthy speech about Secretary of State Dulles. Secretary Dulles has worked here for years; he is very well known personally to most of the men in this room, and the merest inference that he could be actuated by any consideration other than that of duty is one which certainly reflects no credit on him who utters it.

161. To anyone who knows President Eisenhower, and many of you in this room know him, it must be crystal clear that he is a man who is utterly devoted to the principles of democracy, to the rights of man, who abhors all forms of imperialism. He is a man who led a great army in World War II against Nazi imperialism and who has shown by every word and deed of his life, since the day when he was a small boy in Kansas, that his heart is always on the side of the little man who is trying to get by in life.

The Secretary of State did nothing at Caracas 16**2**. that was not in accordance with the facts. As a matter of fact, the only authorities which the Guatemalan representative cites are the United States Press, and the United States Press, estimable though it is and deeply as I respect it, does not speak for the United States Government; and I am sure the United States Press would agree with me in that respect. You can find as many different opinions in the United States Press as you care to look for. Mr. Castillo Arriola then cited certain United States companies, which of course do not speak with authority. Finally, he referred to Mr. Patterson. Mr. Patterson does not hold office under this administration; he has never held office under this administration. Whatever he says is entirely on his own authority as an individual, and just as I will not judge the opinion of the Guatemalan Government about the United States on the basis of what some individual Guatemalan may say, so I urge the Guatemalan representative not to judge United States opinion about Guatemala on the basis of what some individual citizen of the United States may say.

163. I should like to point out that the Guatemalan representative has never produced any names or dates or other specifications showing that the State Department has ever acted in an improper manner.

de décider des mesures à prendre en vue du maintien de la paix et de la sécurité sur le continent.

159. Je suis très heureux que le représentant du Guatemala ait déclaré sans ambiguité qu'il ne formulait aucune accusation contre le Gouvernement des Etats-Unis parce qu'il ne fait pas de doute que les Etats-Unis n'ont rien à voir avec les événements actuels. Te suis obligé de constater que, s'il n'a formulé aucune accusation contre les Etats-Unis, le représentant du Guatemala a cité un certain nombre de critiques que d'autres ont formulées contre M. Dulles, Secrétaire d'Etat, contre l'ambassadeur Peurifoy et contre l'ambassadeur John M. Cabot. A la vérité, il a fait, dans son discours, plus de place à ces déclarations prononcées par des tiers et reproduites dans des articles de journaux et à des rumeurs qu'à ses propres accusations. Cette tactique donne évidemment l'impression qu'au lieu de chercher à obtenir une réponse à la question: "Où est la vérité?", l'orateur s'inquiète d'obtenir une réponse à la question : "Comment seront rédigées les manchettes de journaux?"

160. Je ne crois pas qu'il me soit nécessaire, à l'Organisation des Nations Unies, de parler longuement du Secrétaire d'Etat Dulles. Il a participé aux travaux de l'Organisation pendant de nombreuses années; la plupart des personnes qui se trouvent dans cette salle le connaissent personnellement fort bien, et celui qui voudrait faire croire que M. Dulles s'inspire d'autres considérations que celles du devoir se désoblige luimême par de tels propos.

161. Pour quiconque connaît le président Eisenhower, et, dans cette salle, beaucoup d'entre vous le connaissent, il ne doit pas faire de doute que c'est un homme profondément attaché aux principes démocratiques et aux droits de l'homme, et qui répugne à toutes les formes d'impérialisme. C'est un homme qui a dirigé une grande armée pendant la deuxième guerre mondiale contre l'impérialisme nazi et qui, depuis son enfance, dans le Kansas, a montré, par toutes ses paroles et par tous ses actes, qu'il est toujours de cœur avec les humbles qui luttent pour faire leur chemin dans la vie.

162. Le Secrétaire d'Etat n'a rien dit à Caracas qui n'ait répondu à la vérité. En fait, la seule autorité que le représentant du Guatemala ait citée est la presse des Etats-Unis qui, malgré toute l'estime et le respect que je lui porte, ne parle pas au nom du Gouvernement des Etats-Unis; et je suis sûr que la presse américaine ne me démentirait pas sur ce point. On peut trouver dans la presse des États-Unis autant d'opinions différentes que l'on veut. Le représentant du Guatemala a ensuite mentionné certaines sociétés américaines qui, bien sûr, n'ont aucune autorité pour émettre un avis. Il a enfin parlé de M. Patterson. M. Patterson n'exerce pas et n'a jamais exercé aucune fonction au service du gouvernement actuel. Il parle à titre purement personnel, et ce qu'il dit n'engage que lui-même; tout comme je ne veux pas me prévaloir de ce que peut dire tel ou tel citoyen du Guatemala pour juger l'opinion du Gouvernement guatémaltèque sur les États-Unis, de même je demande instamment au représentant du Guatemala de ne pas juger l'opinion des Etats-Unis sur le Guatemala d'après ce que peut dire tel ou tel Américain.

163. J'aimerais souligner que le représentant du Guatemala n'a jamais fourni aucun nom, aucune date ni aucune autre précision qui prouve que le Département d'Etat ait jamais agi de façon incorrecte.

164. This discussion began with a speech of Ambassador Castillo Arriola which I said was correct in tone. Next came the unspeakable libels against my country by the representative of the Soviet Union which, in the words that Sir Gladwyn Jebb used last autumn, make me think that his "reason must be swamped" when he says things like that about the United States. And then, as a climax, we had the crude performance in the gallery — a sequence which I fear is not without significance. Or course, anyone is capable of filling the galleries with paid demonstrators, and we hope that the communists who think this is such terribly clever politics will outgrow it after a while. It may take time.

The representative of the Soviet Union said that the United States is the master of the Organization of American States. When he says that he is not reflecting on the United States, he is reflecting on himself because it shows that he cannot conceive of any human relationship that is not the relationship of master and servant; he cannot conceive of a relationship in which there is a rule of "live and let live", in which people are equals, in which people can get along by accommodation and by respecting each other. He can only imagine what would happen to somebody who raised his voice against the Soviet Union in Poland or Czechoslovakia, Latvia, Esthonia or one of those countries. Compare that with the way in which representatives of small countries in the United Nations constantly disagree with the United States; and they are welcome to do it. We have no satellites and we do not want any. We do not desire to set up a monolithic structure in the free world.

166. The Soviet Union representative also said that the United States had prepared this armed intervention. That is flatly untrue; I challenge him to prove it. He cannot do so.

167. It is interesting to me who spent thirteen years of my life in the United States Senate to come here and find that we have, in the person of the representative of the Soviet Union, such an outstanding authority on the United States Senate. Although he probably never set foot inside the place, he apparently knows more about the United States Senate than men who have been members of it for many years. When he infers that senators of the United States allow their official actions to be determined in accordance with their private financial interests, he is making an accusation which not only reflects no credit upon himself but which reflects a grave doubt on the wisdom and the good intent and the sincerity of every policy which his Government advocates here today.

168. I call the attention of the representative of the Soviet Union to the fact that I was in the United States Senate at the beginning of World War II, when the Senate voted the lend-lease bill, whereby the United States aided the Soviet Union in its fight to repel Nazi imperialism. At that time we did not hear from the Soviet Union any criticisms of the motives of the United States Senators who were then voting to help the Soviet Union. The men who are now in the United States Senate are precisely the same kind of men as those who voted to help the Soviet Union. If they were good enough than to help the Soviet Union, they

164. Nos débats ont commencé par un discours de M. Castillo Arriola, dont j'ai déjà dit qu'il était d'un ton très mesuré. Le représentant de l'Union soviétique a ensuite lancé contre mon pays des calomnies inqualifiables et qui, comme l'a dit l'automne dernier Sir Gladwyn Jebb me font penser "qu'il déraisonne" lorsqu'il dit de telles choses sur les Etats-Unis. Puis, pour couronner le tout, nous avons eu un incident qui s'est produit dans la salle et qui, je le crains, n'est pas sans avoir une certaine signification. Chacun peut naturellement remplir la salle de manifestants à gages, et nous espérons que les communistes, qui pensent que c'est là une politique très habile, changeront d'avis un jour ou l'autre. Il leur faudra peut-être longtemps pour cela.

Le représentant de l'Union soviétique a dit que les Etats-Unis étaient les maîtres de l'Organisation des Etats américains. Il déclare ne pas vouloir désobliger les Etats-Unis, mais il se désoblige lui-même parce qu'il montre qu'il ne peut concevoir d'autre rapport humain que les rapports de maître à valet; il ne peut concevoir de relations régies par le principe du "vivre et laisser vivre", d'après lequel les hommes sont égaux et peuvent vivre ensemble grâce à des concessions mutuelles et en se respectant mutuellement. Il ne peut qu'imaginer le sort de quiconque élèverait la voix contre l'Union soviétique en Pologne ou en Tchécoslovaquie, en Lettonie, en Esthonie, ou dans un autre de ces pays. Comparez cela avec la façon dont les représentants des petits pays aux Nations Unies expriment constamment une opinion contraire à celle des Etats-Unis; et les Etats-Unis eux-mêmes s'en félicitent. Nous n'avons pas de satellites, et nous n'en voulons pas. Nous ne désirons pas établir une structure monolithique dans le monde libre.

166. Le représentant de l'Union soviétique a dit également que les États-Unis avaient préparé cette intervention armée. C'est parfaitement faux; je le mets au défi de le prouver. Il est dans l'impossibilité de le faire.

167. Il est très intéressant pour moi, qui ai passé treize années au Sénat des Etats-Unis, de venir ici et de découvrir que nous avons, en la personne du représentant de l'Union soviétique, une autorité aussi éminente pour tout ce qui touche au Sénat des Etats-Unis; bien que, selon toute vraisemblance, il ne soit jamais allé au Sénat des Etats-Unis, il semble en savoir davantage sur ce Sénat que les hommes qui en ont fait partie pendant de nombreuses années. Lorsqu'il laisse entendre que les actes officiels des sénateurs américains sont dictés par leurs intérêts financiers privés, il formule une accusation qui, non seulement ne lui fait pas honneur, mais qui, encore, permet de douter sérieusement de la sagesse, des intentions et de la sincérité de la politique que son gouvernement préconise ici aujourd'hui.

168. J'appelle l'attention du représentant de l'Union soviétique sur le fait que j'étais membre du Sénat des Etats-Unis au début de la deuxième guerre mondiale, à l'époque où le Sénat a voté la loi sur le prêt-bail, par quoi les Etats-Unis ont aidé l'Union soviétique à repousser l'impérialisme nazi. A cette époque, nous n'avons entendu de la part de l'Union soviétique aucune critique des motifs qui ont inspiré les sénateurs américains lorsqu'ils ont décidé d'aider l'URSS. Les hommes qui font aujourd'hui partie du Sénat des Etats-Unis sont exactement semblables à ceux qui avaient décidé alors d'aider l'Union soviétique. Si, à cette époque, ils

are good enough now to stand up for the interests of their country.

169. I notice that the representative of the Soviet Union is smiling, and this leads me to believe that he really does not believe what he said and that he said it under instructions. I trust that is the case.

170. The Soviet Union representative told us that he intends to veto the draft resolution. That will make the second Soviet veto in three days. We had veto No. 59 on Friday, and now we are to have veto No. 60 on Sunday. And what is the Soviet Union vetoing? It is vetoing a move to ask the Organization of American States to try to solve this problem, to try to bind up this wound in the world, and then report back to the Security Council. This draft resolution does not seek to relieve the Security Council of responsibility; it just asks the Organization of American States to see what it can do to be helpful. Paragraph 2 of Article 52 of the Charter states:

"The Members of the United Nations entering into such arrangements" — that is, regional arrangements — "or constituting such agencies shall make every effort to achieve pacific settlement of local disputes through such regional arrangements or by such regional agencies before referring them to the Security Council."

171. At the very least, that is a harmless provision. It is actually an intelligent provision and it is a constructive provision. Why does the representative of the Soviet Union, a country thousands of miles away from here, undertake to veto a move like that? What is his interest in it? How can this action of his possibly fail to make unbiased observers throughout the world come to the conclusion that the Soviet Union has designs on the American hemisphere?

172. There is no other explanation, and the articles which have appeared in *Pravda* and *Isvestia* during the last two or three days give colour to that assertion. I say to the representative of the Soviet Union, stay out of this hemisphere and do not try to start your plans and your conspiracies over here.

173. Mr. TSARAPKIN (Union of Soviet Socialist Republics) (translated from Russian): I feel obliged to reply to the statement which the President has made as representative of the United States of America. Let me point out that no one has quoted the last paragraph of Article 52, wherein it is stated that "This Article in no way impairs the application of Articles 34 and 35"—which Articles impose on the Security Council a definite obligation to act. I leave aside Article 24, which I have already quoted, and which gives the Security Council primary responsibility for the maintenance of international peace and security.

174. I should now like to reply to another point. The United States representative asked with emotion what was the reason for the Soviet Union's present attitude in the Security Council; why it was interesting itself in the Western Hemisphere. He even voiced the suggestion that the Soviet Union had certain intentions in the Western Hemisphere. That is the usual method

avaient été assez bons pour aider l'Union soviétique, ils sont aujourd'hui assez bons pour défendre les intérêts de leur pays.

169. Je vois que le représentant de l'Union soviétique sourit, et cela m'incite à croire qu'en réalité il ne croit pas à ce qu'il a dit et qu'il s'est exprimé conformément aux instructions qui lui ont été données. Je suis certain qu'il en est bien ainsi.

170. Le représentant de l'Union soviétique nous a dit qu'il avait l'intention d'opposer son veto au projet de résolution. Ce sera le second veto soviétique en trois jours. Vendredi, nous avons enregistré le veto No 59; aujourd'hui, dimanche, nous aurons le veto No 60. Et à quoi donc l'Union soviétique oppose-t-elle son veto? Elle oppose son veto à une décision tendant à demander à l'Organisation des Etats américains d'essayer de résoudre le problème, de chercher à panser cette nouvelle plaie du monde et de rendre compte ensuite au Conseil de sécurité. Ce projet de résolution n'a pas pour but de décharger le Conseil de sécurité de sa responsabilité; il s'agit simplement de demander à l'Organisation des Etats américains de voir ce qu'elle peut faire d'utile. Le paragraphe 2 de l'Article 52 de la Charte stipule:

"Les Membres des Nations Unies qui concluent ces accords" — c'est-à-dire les accords régionaux — "ou constituent ces organismes doivent faire tous leurs efforts pour régler d'une manière pacifique, par le moyen desdits accords ou organismes, les différends d'ordre local, avant de les soumettre au Conseil de sécurité."

171. Le moins qu'on puisse dire est que c'est là une disposition inoffensive. C'est, en fait, une disposition intelligente et constructive. Pourquoi le représentant de l'Union soviétique, pays qui se trouve à des milliers de kilomètres d'ici, décide-t-il d'opposer son veto à une mesure de ce genre? Quel intérêt a-t-il à cela? Comment les observateurs impartiaux du monde entier peuvent-ils échapper à la conclusion que cette action du représentant de l'Union soviétique signifie que ce pays a des visées sur l'hémisphère américain?

172. Il n'y a pas d'autre explication, et les articles qui ont paru dans la *Pravda* et dans les *Izvestia* ces deux ou trois derniers jours illustrent cette assertion. Je dis au représentant de l'Union soviétique: restez à l'écart de notre hémisphère, et ne cherchez pas à vous livrer chez nous à vos manœuvres et à vos complots.

173. M. TSARAPKINE (Union des Républiques socialistes soviétiques) (traduit du russe): Je me sens tenu de répondre à la déclaration que le Président vient de faire en sa qualité de représentant des Etats-Unis. Je veux rappeler en effet que personne n'a pris le soin de citer le dernier paragraphe de l'Article 52, qui prévoit pourtant que "le présent Article n'affecte en rien l'application des Articles 34 et 35". Or ces deux derniers articles imposent au Conseil de sécurité l'obligation de prendre certaines mesures bien définies. Je ne mentionne même pas l'Article 24 que j'ai déjà cité et aux termes duquel le Conseil de sécurité assume la responsabilité du maintien de la paix et de la sécurité internationales.

174. Pour le moment, je voudrais répondre à une autre question. Le représentant des Etats-Unis a fait preuve d'une grande animation lorsqu'il nous a demandé les raisons de l'attitude qu'adopte l'Union soviétique au Conseil de sécurité et de l'intérêt qu'elle porte à l'hémisphère occidental. Il a même laissé entendre que l'Union soviétique avait certaines velléités dans cet

of diverting attention from the main issue before the Council.

175. We are met here today, on a Sunday, to discuss a case of aggression. A Member of the United Nations has been subjected to an armed attack provoked, organized and carried out by the United States of America; and I undertake to show you that that is the case.

176. I must once again stress that the Soviet Union considers that whether aggression ocurs in the Northern or the Southern Hemisphere, the Eastern or the Western Hemisphere, it must be stopped. The Charter binds each Member of the United Nations, and particularly the permanent members of the Security Council, to take all steps in the Council to end aggression even if it occurs in the Western Hemisphere, even if it occurs in Central America against the minute Republic of Guatemala. Tomorrow aggression may be committed against Honduras; the day after tomorrow Nicaragua may be the victim - who knows, the marines may again be sent to that country to lord it there as they once did in the past. Mr. Lodge appears to have forgotten that incident. I could remind him of United States policy towards a number of small States, including Nicaragua itself. Thus, aggression is indivisible, whether it takes place in the Western, the Eastern, the Southern or the Northern Hemisphere. Wherever aggression occurs, Mr. Lodge, it must be stopped; territorial and geographical boundaries have no meaning in this connexion; if aggression occurs in the Western Hemisphere then no one is entitled to discuss the question; it must be referred to the Organization of American States. Mr. Lodge failed to mention that yesterday that a spokesman for State Department said the United States would settle its accounts with Guatemala in the Organization of American States.

177. I should like in addition to reply to the charge that while the Soviet Union representative alleged that the aggression had been carried out by the United States he did not prove his allegation. That is not so: I shall prove it. I can cite additional facts later; in the meantime let me draw attention to the following.

178. The documents which I studied in preparation for this meeting show that when the United States of America had decided on its plan to settle its accounts with Guatemala for the measures taken by that country in connexion with the vacant and unused lands owned by the United Fruit Company, it concluded a special military alliance with Honduras and another with Nicaragua. The facts show, for example, that on 23 April 1954 the Governments of the United States of America and Nicaragua signed a treaty of military assistance and that on 19 May, that is to say three weeks or a month later, Nicaragua broke off diplomatic relations with Guatemala, and was already making political and military preparations to settle its score with Guatemala. The same thing happened in the case of Honduras. On 21 May, almost the same date, the United States signed a treaty of military assistance with Honduras. And when on 27 May Guatemala asked Honduras to sign a treaty of friendship and s, hère C'est là une manœuvre bien familière: il agit de détourner le Conseil de la tâche principale pour laquelle nous sommes réunis ici.

175. En effet, nous tenons une séance aujourd'hui, un dimanche, pour examiner le cas d'agression dont nous sommes saisis. Un Membre de l'Organisation des Nations Unies a été victime d'une agression armée, agression que les Etats-Unis ont provoquée et organisée et à laquelle ils sont en train de se livrer. Et je me charge de vous prouver qu'il en est bien ainsi.

176. L'Union soviétique estime, je dois le souligner une fois de plus, qu'il doit être mis fin à l'agression où qu'elle se produise, que ce soit dans l'hémisphère occidental ou l'hémisphère oriental, dans l'hémisphère nord ou l'hémisphère sud. Aux termes de la Charte, chaque Membre de l'Organisation des Nations Unies, et en particulier chaque membre permanent du Conseil de sécurité, est tenu de prendre dans le cadre du Conseil de sécurité toutes les mesures nécessaires pour qu'il soit mis fin à l'agression, même si cette agression a lieu dans l'hémisphère occidental, même si elle a lieu eu Amérique centrale contre la minuscule République du Guatemala. Il est possible que demain la victime soit le Honduras, après-demain le Nicaragua, et l'on y enverra peut-être de nouveau l'infanterie de marine, comme cela s'est déjà fait au Nicaragua. Cela, le représentant des Etats-Unis semble l'avoir oublié. Je puis rappeler la politique des Etats-Unis vis-à-vis des petits Etats et de ce même Nicaragua. Lorsqu'il s'agit d'agression, on ne saurait distinguer entre l'hémisphère oriental et l'hémisphère occidental, l'hémisphère nord et l'hémisphère sud. Il faut mettre fin à l'agression, où qu'elle se produise. On ne peut, en la matière, établir de distinctions territoriales ou géographiques; si l'agression a pour théâtre l'hémisphère occidental, jamais, au grand jamais, on n'a le droit de s'occuper de cette question, dont on doit décréter le renvoi à l'Organisation des Etats américains. M. Lodge n'a rien dit de la déclaration qu'un représentant du Département d'Etat a faite hier et selon laquelle les Etats-Unis se proposent de régler le compte du Guatemala au sein de cette Organisation des Etats américains.

177. Ensuite, je voudrais répondre à une autre assertion du représentant des Etats-Unis: le représentant de l'URSS aurait affirmé que les Etats-Unis étaient en train de se livrer à une agression, et il ne serait pas en mesure de le prouver. Or, je peux apporter cette preuve. Plus tard, je citerai des renseignements plus complets à ce sujet. Pour le moment, je me bornerai à ceci:

Il ressort de la documentation que j'ai consultée avant de me rendre à la présente séance qu'après avoir décidé de se venger du Guatemala qui avait pris certaines mesures touchant des terres cultivées appartenant à la United Fruit Company, les Etats-Unis ont signé des accords militaires spéciaux avec le Honduras et le Nicaragua. Cette documentation indique que les Etats-Unis ont signé, le 23 avril 1954, leur accord de secours mutuel avec le Nicaragua. Or, le 19 mai 1954, c'est-à-dire trois ou quatre semaines pius tard, le Nicaragua rompait ses relations diplomatiques avec le Guatemala; dès cette époque, les préparatifs militaires et politiques visant à un règlement des comptes étaient énergiquement menés. Il en est de même du Honduras: le 21 mai, ce pays a signé un accord d'assistance militaire avec les Etats-Unis. Lorsque, le 27 mai, le Guatemala a proposé au Honduras de signer un accord d'amitié et de non-agression, il s'est heurté à un refus. On a donc tout fait pour envenimer la situation et pour

non-aggression, its proposal was rejected. Thus everything was done to fan the flames and create an atmosphere in which aggression would be easy; and such an atmosphere was in fact created. It was created, first, by the unrestrained, unbridled, hostile propaganda about Guatemala which is familiar to all of us and which we have all read under glaring headlines, and secondly by sending arms to that region.

179. Let me draw your attention to a despatch from Mr. Wagner, a Herald Tribune correspondent. He wrote that it was well known that the United States Government would prefer one of the Latin-American countries to take the initiative in any such action, that is, in launching aggression against Guatemala, and that there were indications that Honduras or Nicaragua may raise the question.

180. By 23 April, when the treaties of military assistance had been signed between the United States and Nicaragua and the United States and Honduras, everything was ready and the aggression was begun.

181. Let me add another fact. On one occasion five soldiers were detained (on 25 May the Daily News reported that war between Honduras and left-wing Guatemala had seemed near that evening when frontier guards had seized five armed Guatemalans) and the United States immediately sent aircraft loaded with guns, military supplies, vehicles and arms to Honduras and Nicaragua. That is how the United States reacted. Is this really not proof enough for you? You ask for proof. There is as much proof as you want; it is being published daily and quite openly in the American Press.

182. I could cite still further facts, but I feel that the case is quite clear. The identity of the parties guilty of aggression is an open secret; the United States cannot distort the issue. We shall adduce additional facts at a later stage. At this juncture, and to conclude my reply to the United States representative, I must state that the Soviet Union is taking part in the discussion of this question—and this should be quite clear even to Mr. Lodge—because wherever aggression occurs—in the Western, the Eastern, the Northern or the Southern Hemisphere—it is still aggression; it must be stopped, and the Security Council must come to a decision.

183. Mr. Lodge remarked that he would prefer that the Security Council should refrain from considering aggression when it occurred in the Western Hemisphere, that is, that he wanted the United States to be left alone with all the backward countries in Latin America. But if all those countries are to ignore the Security Council, if they are to be left alone face to face with the United States, the danger to them will be immense. We believe that this should be clear to everyone, and that the introduction of a draft resolution in which it is proposed that the Security Council should not consider a case of aggression in Central America against a Member of the United Nations is an attempt to prevent the Security Council from considering the question.

184. At this juncture, when an act of aggression has already been committed, when foreign troops have already invaded Guatemala and aircraft are bombing the country, I feel that to refer the question to an

créer une atmosphère propice à l'agression. Les moyens employés ont été une campagne de propagande qu'on a déchaînée autour du Guatemala — campagne que nous connaissons tous, car les journaux en ont parlé sous des manchettes criardes — et l'envoi d'armes dans cette région.

179. Selon ce que dit M. Wagner, un des correspondants du journal *Herald Tribune*, on sait que le Gouvernement des Etats-Unis préférerait que ce soit un des pays de l'Amérique latine qui prenne l'initiative d'une telle mesure—il s'agit de l'agression contre le Guatemala. D'après certains indices, dit encore Wagner, ce sera peut-être le Honduras ou le Nicaragua qui soulèvera la question.

180. Le 23 avril, après la signature des traités relatifs à l'aide militaire entre les Etats-Unis, d'une part, et le Nicaragua et le Honduras, d'autre part, tout a été mis au point et l'agression a été déclenchée.

181. Je puis y ajouter encore ce qui suit. Au moment de l'arrestation de cinq soldats (le 25 mai, le Daily News annonçait que la guerre entre le Honduras et le régime de gauche du Guatemala semblait proche ce soir-là, lorsqu'un détachement de gardes-frontières s'est emparé de cinq Guatémaltèques armés), les Etats-Unis ont expédié en toute hâte, tant au Honduras qu'au Nicaragua, des avions chargés de canons, de munitions, d'automobiles et d'armes. Voilà les préparatifs auxquels les Etats-Unis se sont livrés. Cela ne vous suffitil pas? Vous dites: donnez-nous des preuves. Or, ces preuves, il y en a tant et plus; elles sont publiées chaque jour, en toute franchise, par la presse américaine.

182. Je pourrais citer d'autres faits encore. Toutefois, la question me paraît parfaitement claire. En effet, l'identité de l'agresseur est un secret de polichinelle, et les Etats-Unis ne parviendront pas à déformer la réalité. Plus tard, je vous fournirai des renseignements plus détaillés. Pour le moment, en en terminant avec ma réponse au représentant des Etats-Unis, je me bornerai à dire que même M. Lodge ne peut ignorer pourquoi l'Union soviétique prend part à l'examen du problème dont le Conseil est saisi: c'est parce qu'il faut mettre fin à l'agression où qu'elle se produise, que ce soit dans l'hémisphère oriental ou occidental, dans le Nord ou dans le Sud; il le faut, et le Conseil est tenu de prendre une décision.

183. L'allusion que M. Lodge a faite en déclarant qu'il voudrait que le Conseil s'abstînt de s'occuper d'une agression qui se produit dans l'hémisphère occidental - il souhaiterait que les Etats-Unis restassent face à face avec tous les pays arriérés de l'Amérique latine - constitue avant tout un terrible danger pour les pays sud-américains. En effet, ces pays se trouveraient menacés s'ils venaient à ne plus s'adresser au Conseil de sécurité et demeuraient seuls en présence des Etats-Unis. Il me semble que cela doit être clair pour tout le monde. Les auteurs d'un projet de résolution tendant à ce que le Conseil de sécurité s'abstienne d'examiner la question de l'agression qui a été commise en Amérique centrale contre un Membre de l'Organisation des Nations Unies cherchent en réalité à empêcher le Conseil d'agir.

184. Il me semble que, maintenant que l'agression a été commise, que des troupes étrangères ont pénétré sur le territoire de ce pays et que des avions en bombardent les villes, il n'y a pas à renvoyer la question organization in which the United States proposes to settle accounts with Guatemala would be not only wrong but contrary to the fundamental purposes and principles of the United Nations.

185. The Security Council has no right to wash its hands of its primary responsibility for the maintenance of international peace and security. Aggression knows no territorial limits, and wherever it is committed, even in Central America, the Security Council is in duty bound to consider the case and take prompt action to put an end to it.

186. The PRESIDENT: The question before the Security Council is the draft resolution submitted by Brazil and Colombia [S/3236/Rev.1] dated 20 June 1954, which is to be voted on as a whole.

187. Mr. CASTILLO ARRIOLA (Guatemala) (translated from Spanish): I should like to refer very briefly to an explanation of the stage reached in the Organization of American States in dealing with the notification of the invasion handed in by Guatemala. First of all, however, I wish to make a few comments on what Mr. Lodge said in his speech. He said that I had not made conclusive accusations; I should like to tell him that I did not, indeed, come here to make accusations or to present any official view of my Government to that effect. One of my Government's requests. its most important request, is that the Council should take steps. Besides, I should like to speak of what Mr. Lodge himself gave as his Government's or his own point of view - that there was no invasion in Guatemala. We, a people who are undergoing bombardment and machine-gunning by civil aircraft, consider that there is an invasion. What could be a better solution than to send a United Nations observation commission to Guatemala and find out which assertion is true?

Secondly, when I referred to Mr. Patterson I was not referring to his present status as a private citizen no longer holding an official position. I was referring to activities in which he was engaged in my country when he was the Ambassador of the United States. I think that, when a person is entrusted with the performance of public functions, particularly in case of a long assignment, it is permissible to form an opinion of the policy of the State that person represents. Nor did I wish to take it upon myself to make accusations on my own behalf or on that of my Government, in order to avoid making a violent or inappropriate accusation. I gave indications and quoted from a few sources for the information of the Security Council. What I have given is not our opinion, though of course we could very well form an opinion, but the opinion of observers who can be considered impartial and who are connected neither with my country nor with my Government.

189. After this explanation I should like briefly to explain that my Government has not referred the essential feature of the matter to the Organization of American States. It has merely notified the Peace Committee of the Organization of American States of the invasion, but has asked it to adopt no position until the Security Council has taken action. Thus my country and my Government have renounced the possibility of intervention by that Organization but article 20 of the charter of the Organization of American States binds

à l'organisation au sein de laquelle les Etats-Unis s'apprêtent à régler le compte du Guatemala; une telle décision serait même contraire aux buts et principes fondamentaux de l'Organisation des Nations Unies.

185. Le Conseil de sécurité n'a pas le droit de se décharger de la responsabilité principale qui lui incombe en ce qui concerne le maintien de la paix et de la sécurité internationales. L'agression n'a pas de limites territoriales. Quel que soit l'endroit où l'agression se produit, même s'il s'agit de l'Amérique centrale, le Conseil de sécurité est tenu d'intervenir et de prendre sans délai les mesures nécessaires pour y mettre un terme.

186. Le PRESIDENT (traduit de l'anglais): Le texte dont le Conseil de sécurité est saisi est le projet de résolution du Brésil et de la Colombie en date du 20 juin 1954 [S/3236/Rev.1]; le Conseil doit se prononcer sur l'ensemble de ce projet de résolution.

187. M. CASTILLO ARRIOLA (Guatemala) (traduit de l'espagnol): J'aimerais parler en quelques mots de l'interprétation qu'on a donnée de la communication par laquelle le Guatemala a informé l'Organisation des Etats américains de l'invasion dont il est victime. Mais tout d'abord, je voudrais revenir sur certaines observations du représentant des Etats-Unis. Celui-ci a, en effet, déclaré que je n'avais pas formulé d'accusations précises; je tiens à lui répondre qu'en fait je ne suis pas venu ici pour lancer des accusations ni pour porter des jugements au nom de mon gouvernement. L'une des demandes de mon gouvernement est que le Conseil prenne des mesures; en outre, je voudrais parler de ce que M. Lodge a présenté comme le point de vue de son gouvernement ou le sien propre, lorsqu'il a dit qu'il n'y a pas d'invasion au Guatemala. Quant à nous, notre peuple subit le bombardement et le feu des mitrailleuses de l'aviation civile, et il considère donc qu'il y a invasion. Pour choisir entre ces deux thèses, qu'y aurait-il de mieux à faire que d'envoyer au Guatemala une commission d'observation dépêchée par le Conseil?

188. En deuxième lieu, lorsque j'ai parlé de M. Patterson, je n'ai pas fait allusion à son état actuel de simple citoyen, au moment où il ne remplit plus aucune fonction dans le gouvernement. J'ai parlé de ce qu'il a fait dans mon pays lorsqu'il y était ambassadeur des Etats-Unis. Je pense en effet, que, lorsque quelqu'un s'acquitte d'une charge publique, surtout s'il s'agit d'une mission prolongée, on est en droit de se faire une opinion sur la politique de l'Etat au nom duquel il agit. Je n'ai pas voulu davantage me livrer à des accusations, en mon nom personnel ou au nom de mon gouvernement; j'ai préféré m'abstenir de tous propos violents, qui seraient déplacés en ce lieu. Je me suis borné à informer le Conseil de sécurité et à donner lecture de quelques citations. Il ne s'agit pas de notre avis, que nous pourrions d'ailleurs exprimer, mais de celui de certains observateurs qu'on peut considérer comme impartiaux et qui n'ont aucun lien ni avec mon pays, ni avec mon gouvernement.

189. Après cette explication, je tiens à signaler brièvement que mon gouvernement n'a adressé à l'Organisation des Etats américains aucune communication sur le fond du problème. Il s'est borné à notifier l'invasion à la Commission de la paix de l'Organisation des Etats américains, en andant à celle-ci de ne pas prendre position tant que le Conseil de sécurité ne se serait pas prononcé. Mon pays, mon gouvernement, a donc renoncé expressément à la possibilité d'une intervention de cette organisation, mais l'article 20 de la Charte

States to submit to the organization any dispute which may arise between the American States. But, as I said, neither this article nor that of the United Nations Charter is applicable, for we have no dispute with either Honduras, Nicaragua or any other State. This is simply aggression. Hence there is no obligation on the part of my country or my Government to submit this question to the Organization of American States. This right is undeniable, and my country cannot be obliged to bring this matter before the Organization of American States. My country has asked the Security Council to act with the authority, and in accordance with the obligations, conferred on it by Articles 34, 35 and 39 of the Charter. In the last analysis, and such being the standpoint of my Government, which has the right to take action, a case of conflict has arisen between the obligations undertaken by Member States of the United Nations under the Charter, and Article 103 must apply. I would ask you to consider this Article, which reads:

"In the event of a conflict between the obligations of the Members of the United Nations under the present Charter and their obligations under any other international agreement, their obligations under the present Charter shall prevail."

190. It is obvious that in this conflict—if it can be so called, despite the fact that my country has not applied to, but merely notified, the Organization of American States—Articles 34, 35 and 39 of the United Nations Charter must apply. I must also point out in this connexion that Article 52, paragraph 4, lays down that:

"This Article in no way impairs the application of Articles 34 and 35."

191. Thus, under the Charter, the Security Council is bound by a duty, which it cannot disregard, to investigate this situation which my country, in exercise of the right conferred on it by the Charter, has brought to the notice of the Security Council. I ask you to give thought to this very important aspect of the situation.

192. Mr. CARIAS (Honduras) (translated from Spanish): I feel it my duty to call the Council's attention to the procedure to be followed in voting on the resolution before it. It has been proposed that the vote should be taken by paragraphs. I think that if the last paragraph were approved by the Security Council it would leave in the air a suspicion that my country might be guilty: an imputation which I repudiate here and now, politely, vigorously and categorically. It is said that there is no dispute. There is no dispute for the simple reason that we are in the situation I defined at the outset, namely that the Council is not in a position to deal with these difficulties in Central America. We have Pan-American organizations which are described as perfect and which are said to embody the great Latin-American talent for international law. Why, as Latin Americans, do we not try to give more spirit, more emphasis, more value to Latin American achievement? Why this insistence on bringing a specifically Latin-American matter before a body in which, as we have seen, ill-advised words have been said, words which completely shatter the ideals of the United Nations?

de l'Organisation des Etats américains fait aux Etats une obligation de saisir cette organisation de tout conflit qui éclate entre les Etats américains. Néanmoins. ainsi que je l'ai indiqué, ni cet article ni celui de la Charte des Nations Unies ne sont applicables parce qu'aucun conflit ne nous oppose ni au Honduras, ni au Nicaragua, ni à aucun autre Etat. Il s'agit purement et simplement d'une agression. De ce fait, mon pays, mon gouvernement, n'est pas obligé de saisir l'Organisation des Etats américains. Ce droit ne saurait lui être dénié, et l'on ne peut obliger mon pays à porter l'affaire devant l'Organisation des Etats américains. Mon pays a prié le Conseil de sécurité d'agir conformément aux obligations qui lui incombent aux termes des Articles 34, 35 et 39 de la Charte. En dernière instance, cette action de mon gouvernement, action parfaitement légitime, a donné naissance à un conflit entre les obligations contractées par les Etats Membres des Nations Unies aux termes de la Charte, et il convient d'appliquer l'Article 103. que je vous demande de prendre en considération:

"En cas de conflit entre les obligations des Membres des Nations Unies en vertu de la présente Charte et leurs obligations en vertu de tout autre accord international, les premières prévaudront."

190. Il est évident que, dans ce conflit—si l'on peut employer ce terme, alors que mon pays ne s'est adressé à l'Organisation des Etats américains que pour l'aviser de la situation—il convient d'appliquer les Articles 34, 35 et 39 de la Charte des Nations Unies. Je tiens à indiquer, dans le même esprit, que le paragraphe 4 de l'Article 52 précise:

"Le présent Article n'affecte en rien l'application des Articles 34 et 35."

191. Ainsi, aux termes des dispositions de la Charte, le Conseil de sécurité a l'obligation absolue d'enquêter lui-même sur la situation que mon pays, ainsi que l'y autorise la Charte, a signalée à son attention. Je demande au Conseil de bien vouloir réfléchir à cet important aspect de la situation.

192. M. CARIAS (Honduras) (traduit de l'espagnol): J'estime qu'il est de mon devoir d'appeler l'attention du Conseil sur la méthode qu'il va suivre pour voter sur le projet de résolution dont il est saisi. Il a été proposé de procéder au vote par division. Il me semble que, si le Conseil approuvait le dernier alinéa de ce texte, il laisserait subsister une certaine équivoque touchant la culpabilité de mon pays, culpabilité que je nie dès maintenant d'une manière courtoise, mais vigoureuse et catégorique. On affirme qu'il n'y a pas de controverse. S'il en est ainsi, c'est précisément parce que nous nous heurtons maintenant à un fait que j'ai signalé dès le début, et qui est que le Conseil de sécurité n'est pas qualifié pour connaître des difficultés qui surgissent en Amérique centrale. Il existe des organismes panaméricains qu'on a qualifiés de parfaits et dont on a affirmé qu'ils avaient permis aux pays de l'Amérique latine d'employer leurs grands talents en matière de droit international. Pourquoi nous, les représentants de l'Amérique latine, n'essayons-nous pas d'insister davantage sur ces talents et d'attribuer plus de valeur à une œuvre latino-américaine? Pourquoi nous obstinonsnous à porter une affaire qui est du ressort de l'Amérique latine devant un organisme où, comme nous venons de le voir, on a prononcé des paroles irritées, des paroles qui vont absolument à l'encontre des idéaux de l'Organisation des Nations Unies?

193. Hence I take the liberty of speaking to voice my immediate repudiation of the imputations which have been made against Honduras. We shall have occasion to clear up any difficulty which, in Guatemala's view, exists with regard to Honduras.

194. The PRESIDENT: We shall now vote on the Brazilian and Colombian draft resolution, as amended [S/3236/Rev.1].

A vote was taken by show of hands.

In favour: Brazil, China, Colombia, Denmark, France, Lebanon, New Zealand, Turkey, United Kingdom of Great Britain and Northern Ireland, United States of America.

Against: Union of Soviet Socialist Republics.

The result of the vote was 10 in favour and one against.

195. The PRESIDENT: Anticipating that this issue would come up, I have studied the principles involved and have concluded that, while it is rather a close question in my mind, on balance this is not a procedural question and is, I regret to say, subject to the veto.

The draft resolution was not adopted, the negative vote being that of a permanent member of the Security Council.

196. Mr. HOPPENOT (France) (translated from French): The French delegation deeply regrets that the Soviet Union delegation has vetoed the Brazilian draft resolution. This veto effectively prevents the Security Council from adopting practical measures which the United Kingdom representative has called reasonable and constructive, and which were worked out by the Brazilian and Colombian representatives to facilitate the peaceful settlement of the situation brought to our notice by the representative of Guatemala.

197. Once again the veto has paralysed the Council and prevented it from discharging its duty under the Charter. Once again the delegation of the Soviet Union takes on itself a heavy responsibility with regard to the maintenance of peace and international security.

198. I agree with Mr. Malik, who spoke a few moments ago, that it is highly desirable that the Security Council should not remain in the situation of utter impotence in which it has been placed by the Soviet veto; that, at least on the moral plane, the Council should give expression to its authority and bring the blood-letting to an end; and that the Council, by making a general appeal to that effect, should respond to the feelings of all those free and peace-loving men who have reposed their confidence in us. If the only result of this appeal is that a single human life is spared, that a single innocent victim is saved from joining all those who have already fallen on the battlefields of civil and international wars in the course of so many years, it is still our duty to launch it. Hence I propose to re-introduce as a separate draft resolution the text of the amendment to which all the members of the Council and the representative of Guatemala kindly gave their support.

199. I wish to make it as clear as possible that there is nothing in this step by the French delegation which can be construed as casting doubt on, or weakening, the competence of the Inter-American Peace Committee or the legitimacy of its action in this matter. On the

193. Je tiens donc à déclarer dès maintenant que je rejette les accusations qui ont été portées implicitement contre le Honduras. J'aurai encore l'occasion de fournir des explications au sujet des difficultés qui, selon le Guatemala, existeraient en ce qui concerne le Honduras. 194. Le PRESIDENT (traduit de l'anglais): Nous allons maintenant passer au vote sur le projet de résolution modifié du Brésil et de la Colombie [S/3236/Rev.1].

Il est procédé au vote à main levée.

Votent pour: Brésil, Chine, Colombie, Danemark, France, Liban, Nouvelle-Zélande, Turquie, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Etats-Unis d'Amérique.

Vote contre: l'Union des Républiques socialistes soviétiques.

Il y a 10 voix pour et une voix contre.

195. Le PRESIDENT (traduit de l'anglais): Prévoyant le résultat du vote, j'avais étudié la question, qui me paraît délicate, et suis arrivé à la conclusion qu'en définitive il ne s'agit pas d'une question de procédure et que, je le regrette, le veto joue.

La voix contre étant celle d'un membre permanent du Conseil, le projet de résolution n'est pas adopté.

196. M. HOPPENOT (France): La délégation française regrette profondément le veto opposé par la délégation de l'Union soviétique au projet de résolution du Brésil; ce veto prive effectivement le Conseil de sécurité des moyens pratiques, qualifiés par le représentant du Royaume-Uni de raisonnables et constructifs, conçus par les représentants du Brésil et de la Colombie pour faciliter un règlement pacifique de la situation sur laquelle le représentant du Guatemala avait attiré notre attention.

197. Une fois de plus, par l'effet du veto, le Conseil se trouve paralysé dans l'accomplissement de la mission que la Charte lui a confiée. La délégation de l'Union soviétique assume une fois de plus une lourde responsabilité au regard du maintien de la paix et de la sécurité internationales.

198. Je suis d'accord avec M. Malik — et il prononçait ces paroles il y a quelques instants - pour estimer très désirable que le Conseil de sécurité ne demeure pas dans cette position d'impuissance totale où l'a placé le veto de l'URSS, pour que, sur le plan moral au moins, l'autorité du Conseil s'exprime afin qu'il soit mis un terme à l'effusion de sang et pour que le Conseil réponde aux sentiments de tous les hommes libres et pacifiques qui ont mis en nous leur confiance, en adressant à tous un appel à cet effet. Cet appel n'aurait-il pour résultat que d'épargner une seule vie humaine ou d'empêcher qu'une seule victime innocente s'ajoute à toutes celles qui sont déjà tombées sur les champs de bataille des guerres civiles et internationales depuis tant d'années, qu'il serait de notre devoir de le lancer. En conséquence, je me propose de reprendre, en projet de résolution séparé, le texte de l'amendement auquel tous les membres du Conseil et le représentant du Guatemala ont bien voulu donner leur accord.

199. Je tiens à dire de la manière la plus nette que, dans cette démarche de la délégation française, rien ne peut être interprété comme mettant en doute ou comme tendant à affaiblir, soit la compétence de la Commission interaméricaine de la paix, soit la légitimité de son

contrary: the correctness of resort to the machinery provided by the statutes of this organization only gains confirmation from the failure of the Security Council brought about by the Soviet veto. I wish to make quite certain that no doubt remains in the mind of anyone, and particularly in the minds of our Brazilian and Colombian colleagues.

200. The new draft resolution which I propose to submit will accordingly read as follows:

"The Security Council,

"Having considered on an urgent basis the communication of the Government of Guatemala to the President of the Security Council (S/3232),

"Calls for the immediate termination of any action likely to cause bloodshed and requests all Members of the United Nations to abstain, in the spirit of the Charter, from rendering assistance to any such action"

201. It is hardly necessary for me to repeat to the Honduran representative that there is absolutely nothing in these general terms, taken from the letter and the spirit of the Charter, which can be construed by anyone to mean that the Government of Honduras, Nicaragua or any other country may have any direct or indirect responsibility for the regrettable events now taking place on Guatemalan territory.

202. Unless members of the Council ask for this text to be distributed beforehand I would ask the President to be good enough to put it to the vote immediately.

203. The PRESIDENT: We shall now vote on the draft resolution which has just been proposed by the representative of France.

A vote was taken by show of hands.

The draft resolution was adopted unanimously.

204. Mr. TSARAPKIN (Union of Soviet Socialist Republics) (translated from Russian): I cannot agree with the way in which the French representative has interpreted the Soviet representative's vote on the Brazilian resolution. He expressed the view that that vote had paralysed the Council, and so forth. But if we clear our minds of cant, it is plain that it is precisely the Brazilian resolution which would have precluded the Security Council from any participation whatsoever in the settlement of the question. That was the true state of affairs. The fact that the Soviet Union was in favour of the Security Council's dealing with the case is proved by the voting on the last resolution, which has just been adopted unanimously.

205. Mr. GOUTHIER (Brazil): I voted for the French text on the assumption that any action taken by this Council would not prevent the Organization of American States from taking whatever steps it deemed appropriate in the matter before us. This was very clearly stated by the French representative when he introduced his draft resolution.

206. Mr. ECHEVERRI CORTES (Colombia) (translated from Spanish): My delegation is gratified at the vote cast in favour of the draft resolution it had the honour to submit in conjunction with the Brazilian representative. This implies a vote of confidence in the American regional system, against which invidious charges were made by a representative who is foreign to that system and ignorant of its noble purposes of

action dans l'affaire actuelle. Au contraire, la convenance de mettre en œuvre le mécanisme que les statuts de cet organisme prévoient ne peut être que renforcée par la défaillance du Conseil de sécurité, telle qu'elle résulte du veto de l'Union soviétique. Je tiens essentiellement à ce qu'aucun doute ne subsiste à ce sujet dans l'esprit de personne, et tout particulièrement dans l'esprit de nos collègues du Brésil et de la Colombie.

200. Le nouveau projet de résolution que je me propose de soumettre se lirait donc comme suit:

"Le Conseil de sécurité,

"Ayant examiné d'urgence la communication adressée au Président du Conseil de sécurité (S/3232) par le Gouvernement du Guatemala,

"Fait appel pour qu'il soit mis fin immédiatement à toute action susceptible de provoquer l'effusion de sang et demande à tous les Membres de l'Organisation des Nations Unies de s'abstenir, dans l'esprit de la Charte, de prêter aide à une telle action."

201. A peine ai-je besoin de répéter encore au représentant du Honduras qu'absolument rien dans ces paroles générales empruntées au texte et à l'esprit de la Charte ne peut être interprété par personne comme laissant supposer que le Gouvernement du Honduras, ou celui du Nicaragua, ou n'importe quel autre gouvernement, peut avoir une responsabilité directe ou indirecte quelconque dans les événements regrettables dont le territoire du Guatemala est actuellement le théâtre.

203. Si les membres du Conseil ne demandent pas que ce texte soit, au préalable, mis en circulation, je prierai le Président de bien vouloir le mettre aux voix immédiatement.

203. Le PRESIDENT (traduit de l'anglais): Nous allons maintenant voter sur le projet de résolution que le représentant de la France vient de présenter.

Il est procédé au vote à main levée.

A l'unanimité, le projet de résolution est adopté.

204. M. TSARAPKINE (Union des Républiques socialistes soviétiques) (traduit du russe): Je ne puis admettre cette opinion que le représentant de la France s'est permis de formuler à propos de mon vote sur le projet de résolution du Brésil: ce vote aurait paralysé le Conseil, etc. Mais, si nous voulons appeler les choses par leur nom, c'est précisément le texte du Brésil qui interdisait au Conseil de sécurité de participer au règlement de la question. Tels sont les faits. Que l'Union soviétique fût partisan de l'intervention du Conseil de sécurité, l'adoption à l'unanimité de la dernière résolution est là pour le prouver.

205. M. GOUTHIER (Brésil) (traduit de l'anglais): J'ai voté pour le texte de la France en comprenant que la décision du Conseil de sécurité n'empêcherait pas l'Organisation des Etats américains de prendre, à propos de la question qui nous occupe, toute mesure qu'elle jugera opportune. Le représentant de la France l'a bien précisé en présentant son projet de résolution.

206. M. ECHEVERRI CORTES (Colombie) (traduit de l'espagnol): Ma délégation remercie tous ceux qui ont voté pour le projet de résolution qu'elle avait soumise au Conseil, de concert avec la délégation brésilienne. Par leur vote, ils ont, en réalité, exprimé leur confiance dans le système régional américain, système contre lequel un représentant qui lui est étranger et qui en méconnaît le noble but — maintenir la paix et la

international peace and security. My delegation is convinced that, despite the fact that the draft resolution has not been adopted, the American regional system will be able to deal with the problems we have studied tonight in connexion with the conflict in the Republic of Guatemala.

207. Mr. Charles MALIK (Lebanon): I wish to explain my vote. I voted in favour of the joint draft resolution presented by Brazil and Colombia because I believed in it, and I believe in referring matters, whenever possible, to regional organizations. We ourselves belong to a similar regional organization, and we should like such organizations to play their full role in the maintenance of peace and security. I voted for it also because my delegation has the fullest confidence in the competence and ability of our sister Latin-American regional organization to handle precisely such problems.

208. I voted for the French text because, as I said, it seemed to me that, in matters of such moment, some kind of result, no matter how modest, was better than none.

209. The whole significance of the rule of unanimity among the five permanent members of the Security Council is to seek the least common denominator among them. It is, therefore, the duty of the Security Council to seek that least common denominator. And now that the representative of France seems to have found it, we appear to be ending on a happy note, having adopted a text which, in all modesty, is far more in keeping with the dignity and the prestige of the Security Council than no text at all.

210. Mr. TSIANG (China): I should like to explain briefly my two votes. I voted for the French proposal on the theory that something is better than nothing. I voted for the joint proposal of Brazil and Colombia for a number of reasons.

211. In the first place, I have a great deal of admiration for the history and development of that organization which is now called the Organization of American States. I feel that the Security Council should have utilized the services of that organization, that it should have given that organization an opportunity to acquire such prestige in its own region as to render its member States greater services in the future.

212. In the course of the discussion this afternoon we heard from five Latin-American States, and we have before us a letter from another; I refer to the letter from the representative of Cuba.

213. Now, from these indications, I gather that, among the Latin-American States, opinion is very, very strong—almost unanimous—that this question should be handled, in the first instance, by the Organization of American States. Therefore, that almost unanimous opinion of the Latin-American States seemed to me to be very impressive. I felt, therefore, that the Security Council should defer to that strong opinion.

214. Mr. MUNRO (New Zealand): I have no need to explain my vote on the first draft resolution, but I do desire briefly to explain my affirmative vote on the second resolution. In the first place, I want to make it clear that, as far as we are concerned, there is no

sécurité internationales — a émis des critiques acerbes. Ma délégation est convaincue que, bien que ce projet de résolution ait été rejeté, l'organisme régional américain pourra examiner les problèmes que nous avons étudiés cet après-midi à propos des conflits dont le Guatemala est le théâtre.

207. M. Charles MALIK (Liban) (traduit de l'anglais): Je voudrais expliquer mon vote. J'ai voté pour le projet de résolution commun présenté par le Brésil et la Colombie parce que je croyais en ce projet et parce que je suis partisan, chaque fois que cela est possible, de renvoyer les questions aux organisations régionales. Mon pays appartient lui-même à une organisation régionale analogue, et il souhaite que les organisations de ce genre jouent pleinement leur rôle dans le maintien de la paix et de la sécurité. J'ai aussi voté pour ce projet de résolution parce que ma délégation est absolument certaine que l'organisation régionale de l'Amérique latine, organisation sœur de la nôtre, est précisément à même de traiter des problèmes de ce genre.

208. J'ai voté pour le texte de la France parce que, comme je l'ai déclaré, il me semblait qu'en l'occurrence il était préférable d'obtenir un résultat quelconque, aussi modeste qu'il pût être.

S'il doit y avoir unanimité entre les cinq membres permanents du Conseil de sécurité, cela signifie qu'il faut chercher le plus petit commun dénominateur entre eux. Il appartient donc au Conseil de sécurité de chercher ce plus petit commun dénominateur, et, maintenant que le représentant de la France paraît l'avoir trouvé, il semble que nous terminons sur une note satisfaisante en adoptant un texte qui, en toute modestie, est plus conforme à la dignité du Conseil de sécurité et sert mieux son prestige que ne l'eût fait l'absence de toute décision. 210. M. TSIANG (Chine) (traduit de l'anglais): Je désire expliquer brièvement mes deux votes. J'ai voté pour la proposition de la France en estimant que mieux valait adopter un texte que ne parvenir à aucune conclusion. J'ai voté pour la proposition commune du Brésil et de la Colombie en me fondant sur un certain nombre de

211. En premier lieu, j'ai beaucoup d'admiration pour l'histoire et l'évolution de cette organisation qui s'appelle maintenant l'Organisation des Etats américains. J'estime que le Conseil de sécurité aurait dû recourir à cette organisation et lui donner l'occasion d'acquérir dans sa propre région le prestige qui lui aurait permis, dans l'avenir, de rendre de plus grands services aux Etats qui en sont membres.

212. Au cours du débat de cet après-midi, nous avons entendu les représentants de cinq Etats de l'Amerique latine, et nous étions saisis d'une lettre émanant d'un autre Etat de l'Amérique latine; il s'agit de la lettre envoyée par le représentant de Cuba.

213. Je conclus de ces indications que les Etats de l'Amérique latine ont la très ferme conviction—leur opinion est presque unanime—que cette question devrait être examinée, en premier lieu, par l'Organisation des Etats américains; aussi cette opinion presque unanime des Etats de l'Amérique latine a-t-elle fait sur moi une vive impression. Je pense donc que le Conseil de sécurité aurait dû déférer à cette ferme volonté.

214. M. MUNRO (Nouvelle-Zélande) (traduit de l'anglais): Je n'ai pas besoin d'expliquer mon vote sur le premier projet de résolution, mais je désire préciser brièvement pourquoi j'ai voté pour le deuxième projet de résolution. Je désire souligner en premier lieu

raisons.

assumption of guilt on the part of the States whose representatives are seated at this table. I made that clear before, I think, but I want to make it clear again. Secondly, in voting for the French resolution, I consider that the Organization of American States still has jurisdiction in this matter and can still investigate and report to us the facts as it finds them to be.

- 215. Mr. Charles MALIK (Lebanon): I want to make a simple correction in my statement. It has been pointed out to me that I used the phrase "the least common denominator". I should certainly have said "the highest common factor"—the highest common factor of agreement among the five permanent members of the Security Council. If there is still any ambiguity about that, I would even use the phrase "the maximum possible area of agreement". That should be the aim of every member of the Security Council.
- 216. There is another correction I should like to make. I used the word "modest" in regard to the French proposal. I used it in a modest sense, but I should like to dispel any impression that may be aroused abroad that what we have passed today is modest. It is not at all modest, in a strictly objective sense. It at least calls for the stopping of the shedding of blood and therefore, objectively speaking, it is not modest; it is a very important text. When one says that something is better than nothing, one gives the impression that it is a question of the least common denominator that I was talking about. Actually, we have adopted a rather significant text, far more important than the phrase "something better than nothing" would indicate.
- 217. Mr. TSARAPKIN (Union of Soviet Socialist Republics) (translated from Russian): As many members of the Security Council have said in their explanations of vote on the resolution which we have just adopted unanimously that they attach little importance to the resolution but that something is better than nothing, let me point out that the resolution calls for the cessation of bloodshed and the adoption of all steps necessary to end it and to ensure that it does not continue. It also urges the States concerned to abstain from taking any action likely to cause further bloodshed.
- 218. I consider that the adoption of this resolution is a very important decision by the Security Council and that if the resolution is properly implemented it should play an important part in restoring peace among the Central American Republics and our primary responsibility is to restore peace and put an end to aggression. The fact that we have adopted this resolution, brief though it may be, gives it greater significance than the lengthy resolution which we previously rejected.
- 219. The PRESIDENT: If no other member of the Council wishes to speak, I should like to say a few words as representative of the UNITED STATES OF AMERICA.
- 220. The United States delegation voted in favour of the text proposed by the representative of France because it agreed wholeheartedly with his express assurance that nothing in his resolution in any way inhibited the Organization of American States and be-

que la délégation néo-zélandaise ne veut nullement considérer comme coupables les Etats dont les représentants siègent à la table de ce Conseil. Je l'ai déjà précisé, je crois, mais je tiens à le faire de nouveau. D'autre part, j'ai voté pour le projet de résolution de la France parce que j'estime que l'Organisation des Etats américains reste compétente et qu'elle peut encore procéder à une enquête et nous rendre compte des faits qu'elle aura constatés.

- 215. M. Charles MALIK (Liban) (traduit de l'anglais): Je tiens à apporter une correction à la déclaration que j'ai faite. On m'a fait remarquer que j'avais employé l'expression "le plus petit commun dénominateur". J'aurais certainement dû dire "le plus grand facteur commun" pour parler de l'accord entre les cinq membres permanents du Conseil de sécurité. S'il reste un doute quelconque là-dessus, je pourrais même utiliser l'expression "l'accord le plus large possible". Tel est l'objectif que tous les membres du Conseil de sécurité devraient se fixer.
- 216. Je désire faire une autre correction. J'ai utilisé le terme "modeste" au sujet de la proposition française, mais je ne voudrais pas que l'on ait à l'étranger l'impression que les décisions que nous avons adoptées aujourd'hui sont modestes, au sens strict du terme. C'est au contraire un texte très important que nous avons adopté. Il vise au moins à mettre fin à toute action susceptible de provoquer l'effusion de sang, et par conséquent, pour parler objectivement, loin d'être modeste, il est très important. Lorsque l'on dit que quelque chose vaut mieux que rien, on donne l'impression qu'il s'agit de ce plus petit commun dénominateur dont je parlais tout à l'heure. A vrai dire, nous avons adopté un texte qui est plus important que ne l'indiquerait l'expression "à défaut de rien".
- 217. M. TSARAPKINE (Union des Républiques socialistes soviétiques) (traduit du russe): Etant donné qu'une grande partie des membres du Conseil de sécurité, en expliquant leur vote sur la résolution que nous venons d'adopter à l'unanimité, ont signifié qu'ils attribuent fort peu d'importance à l'adoption de ce texte, seulement préférable à l'absence de toute décision, je tiens à rappeler qu'aux termes de cette résolution, il s'agit d'arrêter l'effusion de sang et de prendre toutes les mesures utiles à cette fin; il s'agit aussi que les gouvernements en cause s'abstiennent de toutes mesures qui pourraient prolonger cette effusion de sang.
- 218. A mon avis, l'adoption de ce texte par le Conseil constitue une décision très importante; nous estimons en effet que, si ses dispositions sont appliquées, cette résolution fera beaucoup pour le rétablissement de la paix en Amérique centrale; or, notre devoir principal est précisément celui de rétablir la paix et de mettre fin à l'agression. Le fait que nous avons adopté cette résolution, si courte soit-elle, la rend plus importante que la résolution verbeuse que nous avions rejetée auparavant.
- 219. Le PRESIDENT (traduit de l'anglais): Si aucun autre membre du Conseil ne veut prendre la parole, je désirerais prononcer quelques mots en ma qualité de représentant des ETATS-UNIS D'AME-RIQUE.
- 220. La délégation des Etats-Unis a voté pour le texte proposé par le représentant de la France parce qu'elle approuve sans réserve l'assurance donnée par son auteur que rien, dans ce texte, ne limite la liberté d'action de l'Organisation des Etats américains et parce que le

cause of his further express assurance, with which we also heartily agreed, that nothing in his resolution reflected in the slightest degree on the Governments of Honduras or Nicaragua.

221. I wish that I could share the joyousness of the representative of Lebanon about this resolution. It makes me think a little bit of a quotation from Browning which, at the end of this long afternoon, I shall try to give from memory—and I am sure that the representative of the United Kingdom will correct me if I am wrong. Browning wrote:

"It's better being good than bad, "It's wiser being mild than fierce, "It's fitter being sane than mad."

222. I think that is about all that one can say in favour of the resolution in so far as advancing the cause of peace very materially is concerned—although I commend the representative of France for having been able to find the lowest common denominator.

223. To me, the significant achievement of the day was the fact that there were ten votes here for the draft resolution of Brazil and Colombia. That will have a strong moral effect all over the world. Another significant thing was that the Soviet Union veto, which is one of the most cynical actions out of a long series of cynical actions by that delegation here, has revealed, in a ghastly but brilliant light, the Soviet motive in this whole matter for all the world to see.

224. Mr. CASTILLO ARRIOLA (Guatemala) (translated from Spanish): I wish to state that, solely on account of the seriousness of the situation, my Government would have preferred this Council to assume fully each and every one of the obligations laid down in the Charter. I have just communicated the result of this meeting to my Government, which expresses satisfaction and reaffirms its faith in the Organization of American States. It considers that the resolution adopted by the Security Council carries with it the force and the moral dignity of this Organization and will thus prevent — and this will be a binding prohibition — the despatch of aircraft to bomb and machinegun the people of Guatemala. My Government believes that the resolution will also have sufficient force to ensure that States will close their frontiers with Guatemala, to avoid incursions and useless bloodshed. Such is the scope which, my Government considers, is given to this resolution by the force and the strength of the dignity with which the United Nations and the Security Council are endowed by world public opinion.

The meeting rose at 8.5 p.m.

représentant de la France a aussi donné l'assurance expresse — aussi souhaitable à notre sens — que rien, dans son projet de résolution, ne constitue un blâme, aussi léger soit-il, à l'égard des Gouvernements du Honduras ou du Nicaragua.

221. Je voudrais pouvoir partager la grande satisfaction que cette résolution fait éprouver au représentant du Liban. Je pense à un passage de Browning que j'essaierai, à la fin de cette longue après-midi, de citer de mémoire — et je suis certain que le représentant du Royaume-Uni me corrigera si je commets une erreur. Browning a écrit:

"Mieux vaut bonté que méchanceté, "Mieux vaut douceur que férocité, "Mieux vaut sagesse que folie."

222. Je crois que, sur le plan de la défense de la paix, c'est tout ce que l'on peut dire en faveur du texte que nous venons d'adopter, mais je félicite le représentant de la France d'avoir réussi à trouver le plus petit commun dénominateur.

223. Pour moi, l'événement marquant de ce jour est le fait que dix membres du Conseil ont voté pour le projet de résolution du Brésil et de la Colombie. Ce fait aura de puissantes répercussions morales dans le monde entier. Il importe aussi de noter que le veto de la délégation de l'URSS, l'un des actes les plus cyniques parmi tous ceux qui ont été commis par cette délégation, a dévoilé sous un jour effroyable mais éclatant, les motifs qui ont inspiré l'Union soviétique dans toute cette affaire. Au monde entier de juger.

M. CASTILLO ARRIOLA (Guatemala) (traduit de l'espagnol): Je tiens à déclarer que c'est uniquement en raison de la gravité de la situation que mon gouvernement aurait préféré voir le Conseil s'acquitter de toutes les obligations que lui impose la Charte. Je viens de communiquer à mon gouvernement les résultats de la présente séance. Il s'en est déclaré satisfait, et il confirme sa foi en l'Organisation des Etats américains. Il est convaincu que la résolution qui vient d'être adoptée est digne de l'Organisation des Nations Unies et de nature à en rehausser le prestige; elle permettra d'empêcher que des avions ne prennent l'air pour bombarder et mitrailler des localités guatémaltèques, et elle suffira en fait à interdire de tels actes. Mon gouvernement estime en outre que cette résolution aura pour effet d'amener les Etats limitrophes à fermer leurs frontières avec le Guatemala afin d'éviter les incursions et une effusion de sang inutile. C'est là ce qui, à son avis, fait la valeur de cette résolution et répond à l'attente du monde entier, qui place sa confiance dans l'Organisation des Nations Unies et dans le Conseil de sécurité.

La séance est levée à 20 h. 5.

SALES AGENTS FOR UNITED NATIONS PUBLICATIONS DEPOSITAIRES DES PUBLICATIONS DES NATIONS UNIES

ARGENTINA - ARGENTINE Editorial Sudamericana S.A., Alsina 500, Buenos Aires.

AUSTRALIA - AUSTRALIE

H. A. Goddard, 255a George St., Sydney, and 90 Queen St., Melbourne. Melbour :e University Press, Carlton N.3,

BELGIUM - BELGIOUE

Agence et Messageries de la Presse S.A., 14-22 rue du Persii, Bruxelles. W. H. Smith & Son. 71-75, boulevard Adolphe-Max, Bruxelles.

BOTIAIY - SOTIALE

Librería Selecciones, Casilla 972, La Paz. BRAZIL — BRESIL
Livraria Agir, Rio de Janeiro, Sao Paulo
and Belo Horizonte.

CANADA

Ryerson Press. 299 Queen St. West, Periodica, Inc., 4234 de la Roche, Mon-

CEYLON -- CEYLAN

The Associated Newspapers of Ceylon Ltd., Lake House, Colombo

CHILE - CHILI

Libreria Ivens, Moneda 822, Santiago. Editorial del Pacífico, Ahumada 57, Santiago

CHINA -- CHINE

The World Book Co. Ltd., 99 Chung King Road. 1st Section, Taipeh, Taiwan. Commercial Press, 211 Honan Rd., Shanghai

COLOMBIA — COLOMBIE Libreria Latina, Carrera 6a., 13-05, Bogotá.

Librería América, Medellín. Librería Nacional Ltda., Barranquilla.

COSTA RICA - COSTA-RICA

Trejos Hermanos, Apartado 1313, San José.

CUBA

La Casa Belga, O'Reilly 455, La Habana. CZECHOSŁOVAKIA -- TCHECOSLOVAQUIE

Ceskoslovensky Spisovatel, Národní Trída 9, Praha I.

DENMARK --- DANEMARK

Einar Munksgaard, Ltd., Nørregade 6, København, K.

DOMINICAN REPUBLIC - REPUBLIQUE DOMINICAINE Librería Dominicana, Mercedes 49, Ciudad Trujillo.

ECUADOR - EQUATEUR

Librería Cienfífica, Guayaquil and Quito.

EGYPT - EGYPTE

Librairie "La Renaissance d'Egypte," 9 Sh. Adly Pasha, Cairo. EL SALVADOR - SALVADOR

Manuel Navas y Cía., Ia. Avenida sur 37, San Salvador.

ETHIOPIA - ETHIOPIE

Agence Ethiopienne de Publicité, Box 128, Addis-Abeba.

FINLAND --- FINLANDE

Akateeminen Kirjakauppa, 2, Keskuskatu. Helsinki.

Editions A. Pedone, 13, rue Soufflot, Paris V.

GREECE - GRECE

'Eleftheroudakis," Place de la Constitution, Athènes.

GUATEMALA

Goubaud & Cía. Ltda., 5a. Avenida sur 28, Guatemala.

HAITI

Librairie "A la Caravelle," Boîte postale III-B. Port-au-Prince.

EARUDNOH

Librería Panamericana, Calle de la Fuente. Tegucigalpa.

HONG-KONG

The Swindon Book Co., 25 Nathan Road, Kowloon.

ICELAND - ISLANDE

Bokaverziun Sigfusar Eymondssonar H. F., Austurstraeti 18, Reykjavik.

INDIA - INDE

Oxford Book & Stationery Co., Scindia House, New Delhi, and 17 Park Street, P. Varadachary & Co., 8 Linghi Chetty St., Macras I.

INDONESIA - INDONESIE

Jajasan Pembangunan, Gunung Sahari 84, Diakarta.

JRAN

Ketab-Khaneh Danesh, 293 Saadi Avenue, Tehran.

IRAQ --- IRAK

Mackenzie's Bookshop, Baghdad.

Biumstein's Bookstores Ltd., 35 Allenby Road, Tel-Aviv.

ITALY - ITALIE Colibri S.A., Via Mercalli 36, Milano.

LEBANON - LIBAN

Librairie Universelle, Beyrouth.

LIBERIA

J. Momolu Kamara, Monrovia. LUXEMBOURG

Librairie J. Schummer, Luxembourg.

MEXICO - MEXIQUE

Editorial Hermes S.A., Ignacio Mariscal 41, México, D.F.

NETHERLANDS - PAYS-BAS

N.V. Martinus Nijhoff, Lange Voorhout 9. 's-Gravenhage.

NEW ZEALAND -- NOUVELLE-ZELANDE

United Nations Association of New Zealand, C.P.O. 1011. Wellington.

NORWAY - NOVEGE
Johan Grundt Tanum Forlag, Kr. Augustsgt. 7A, Oslo.

PAKISTAN

Thomas & Thomas, Fort Mansion, Frere Road, Karachi, 3. Publishers United Ltd., 176 Anarkali.

Lahore. The Pakistan Cooperative Book Society. Chittegong and Dacca (East Pakistan.)

PANAMA José Menéndez, Plaza de Arango, Panamá.

PARAGUAY Moreno Hermanos, Asunción, PERU - PERON

Librería Internacional del Perú, S.A., Lima and Arequipa.

PHILIPPINES

Alemar's Book Store, 749 Rizal Avenue, Manila.

PÖRTUGAL

Livraria Rodrigues, 186 Rua Aurea, Lisboa. SINGAPORE - SINGAPOUR The City Book Store, Ltd. Winchester House, Collyer Quay.

SWEDEN - SUEDE

C. E. Fritze's Kungl. Hovbokhandel A-8, Fredsgatan 2, Stockholm.

SWITZERLAND - SUISSE

Librairie Payot S.A., Lausanne, Genève. Hans Raunhardt, Kirchgasse 17, Zurich I.

SYRIA - SYRIE

Librairie Universelle, Damas.

THAILAND -- THAILANDE Pramuan Mit Ltd., 55 Chakrawat Road, Wat Tuk, Bangkok.

* RKEY -- TURQUIE

ibrairie Hachette, 469 Istiklal Caddesi, Beyoglu, Istanbul.

UNION OF SOUTH AFRICA - UNION SUD-AFRICAINE Van Schaik's Bookstore (Pty.), Ltd., Box 724. Pretoria.

UNITED XINGDOM --- ROYAUME-UNI

H.M. Stationery Office, P.O. Box 569, London, S.E. I (and at H.M.S.O. Shops) P.O. Box 569, UNITED STATES OF AMERICA — ETATS-UNIS D'AMER. Int'l Documents Service, Columbia Univ. Press, 2960 Broadway, New York 27, N.Y.

URUGUAY

Representación de Editoriales, Prof. H. D'Elía, Av. 18 de Julio 1333, Montevideo. VENEZUELA

Distribuidora Escolar S.A., and Distribui-

dora Continental, Ferrenquin a Cruz de Candelaria 178, Caracas. VIET-NAIL

Papeterie-Librairie Nouvelle Albert Por-tail, Boîte postale 283, Saïgon.

YUGOSLAVIA - YOUGOSLAVIE

Drzavno Preduzece, Jugoslovenska Knjiga. Terazije 27 ! 1, Beograd.

United Nations publications can also be obtained from the following firms:

Les publications des Nations Unles peuvent également être obtenues aux adresses cidessouse

AUSTRIA -- AUTRICHE

B. Wüllerstorff, Waagplatz, 4, Salzburg. Gerold & Co., I. Graben 31, Wien. GERMANY — ALLEMAGNE Elwert & Meurer, Hauptstrasse 101. Berlin

-Schöneberg. W. E. Saarbach, Gereonstrasse 25-29,

Köln (22c). Alex. Horn, Spiegelgasse 9, Wiesbaden.

HOPAL — HAPAL Maruzen Company, Ltd., 6 Tori-Nichome, Nihonbashi, Tokyo.

SPAIN-ESPAGNE Librería Bosch, II Ronda Universidad.

Orders and inquiries from countries where sales agents have not yet been appointed may be sent to: Sales and Circulation Section, United Nations, New York, U.S.A.; or Sales Section, United Nations Office, Palais des Nations, Geneva, Switzerland.

Les commandes et demandes de renseignements émanant de pays où il n'existe pas encore de dépositaires peuvent être adressées à la Section des ventes et de la distribution, Organisation des Nations Unies, New-York (Etats-Unis d'Amérique) ou à la Section des ventes, Organisation des Nations Unies, Palais des Nations, Genève (Suisse).

Barcelona.

(53B2)